

Aujourd'hui: Nuageux, éclaircies
Faible pluie débutant en soirée
vents du S.-E. de 30-50 km/h
Minimum 8° Maximum 10°
Demain: Nuageux, quelques averses
venteux

DETAILS PAGE A2

• Lével • Pointe-Claire • St-Sauveur
• Cowansville • Repentigny • Granby
• St-Jean • Gatineau • Montréal • Centre
ville • Greenfield Park • Sherbrooke

Aujourd'hui



S3 RICK GREEN

Rick Green, ancien défenseur du Canadien, a laissé entendre qu'il songeait à revenir au jeu. Pat Burns s'est aussitôt dit prêt à l'accueillir.

A16 AVORTEMENT

Ottawa refusera tout amendement au projet de loi sur l'avortement qui ne tiendrait pas compte des deux grands courants d'opinion.

B1 COGGER

Le sénateur Michel Cogger se retirera du caucus conservateur pour la durée de l'enquête de la GRC sur ses transactions financières.

Sommaire

Annnonces classées

Immobilier C7 à C9, D8 à D12
marchandises D12, D13
emplois D14 à D18
automobiles D18, D19
propositions d'affaires D2
Arts et spectacles
informations cahier E
horaires E6, E7
Alim. / Consomm. C1 à C6
Bandes dessinées D10
Bridge D13
Carrières et prof. B4 à B6
Décès D20
Économie D1 à D7
Êtes-vous observateur? ... C7
Feuilleton D9
Horoscope C8
Le monde B6, B7
Mots croisés D16, S14
«Mot mystère» D8
Radio-Télé E1 à E3
Tribune libre B2
TABLETTE SPORTS
Réjean Tremblay 5
Richard Chartier 6
Mots croisés 14

ÇA VA, ÇA VA BIEN,
C'EST LE CANADA
QUI EST EN TRAIN
DE FAIRE NOTRE
INDÉPENDANCE



Elkas est disposé à revoir le plan de réaménagement du réseau routier

Le ministre des Transports survolera Montréal avec Doré et Hamelin vendredi

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le nouveau ministre des Transports, Sam Elkas, survolera la région de Montréal vendredi, en compagnie du maire Jean Doré et du président de la CUM, Michel Hamelin, pour mieux comprendre les problèmes de circulation et apporter, s'il le

juge à propos, des modifications au plan d'aménagement du réseau routier mis de l'avant par son prédécesseur, Marc-Yvan Côté.

Ce survol se fera en hélicoptère, si le temps le permet. Le ministre délégué aux Transports, Yvon Vallière, sera lui aussi du groupe.

«Je viens tout juste d'arriver à la tête de ce ministère et je veux entendre ce que les élus municipaux ont à dire concernant la région de Montréal», a indiqué hier à La Presse le ministre des Transports, en ajoutant qu'il était disposé à revoir certains projets contenus dans le plan de transport proposé l'an dernier par l'ancien ministre Marc-Yvan Côté.

La Métropolitaine n'est pas l'unique problème de la région, affirme le ministre, en précisant qu'il veut voir du haut des airs les principaux secteurs engorgés. Les gens qui doivent se rendre au centre-ville pour y travailler sont en butte à certaines difficultés, admet M. Elkas, en ajoutant qu'il admire particulièrement la façon dont est organisé le réseau routier de la région de Québec, beaucoup plus efficace que celui de Montréal.

Dès son entrée au conseil des ministres, M. Elkas a signifié qu'il

gens qui doivent se rendre au centre-ville pour y travailler sont en butte à certaines difficultés, admet M. Elkas, en ajoutant qu'il admire particulièrement la façon dont est organisé le réseau routier de la région de Québec, beaucoup plus efficace que celui de Montréal.

Dès son entrée au conseil des ministres, M. Elkas a signifié qu'il

VOIR RÉSEAU EN A 2



Sam Elkas

À son tour, Terre-Neuve tourne le dos au Lac Meech

La Presse, Canadian Press

L'accord du lac Meech craque de toutes parts. Hier, c'était au tour du premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, d'exiger des modifications majeures à l'entente constitutionnelle, à défaut de quoi le gouvernement de St. John's lui retirera son appui.

A cette volte-face de Terre-Neuve, qui a déjà signé l'entente initiale, s'est ajoutée ce qui s'apparente à un revirement d'allégeance de la part du premier ministre de la Colombie-britannique, Bill Vander Zalm. Ardent partisan de l'accord au moment de sa signature, il y a deux ans, celui-ci a réclamé hier du gouvernement fédéral des «changements constructifs» et des «éclaircissements». Sinon, l'accord mourra, avertit-il.

Ces deux rebuffades à l'endroit de l'accord constitutionnel s'ajoutent au refus du Manitoba et du Nouveau-Brunswick de l'entériner dans sa forme actuelle. L'Alberta, qui avait menacé lundi de retirer son appui au Lac Meech si le premier ministre Mulroney refusait de nommer au Sénat le candidat choisi par les électeurs de cette province, s'est cependant montrée plus conciliante, hier. Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, elle parle d'en faire autant si Ottawa ferme la base militaire de Summerside.

Ces prises de position surviennent à la veille de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, qui se tient demain et vendredi à Ottawa et au cours de laquelle le dossier constitutionnel sera abordé. Au moins trois premiers ministres apporteront avec eux des textes explicatifs leur refus de l'entente: ceux du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de Terre-Neuve.

Tout frais sorti des presses hier,

VOIR MEECH EN A 2

● B 1: Des demandes surréalistes, dit Bourassa

Bourassa forme un comité pour étudier l'attribution des contrats gouvernementaux

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Inquiet des révélations de la fin de la campagne électorale, le premier ministre Robert Bourassa a chargé un comité de travail de vérifier l'impartialité dans l'attribution des contrats par son gouvernement.

À l'issue d'une réunion spéciale de deux jours de son cabinet tenue au Mont Sainte-Anne, M. Bourassa a aussi annoncé la création d'un second groupe de recherche, qui fera enquête sur le problème grandissant de la drogue au Québec.

Ces deux organismes auront six mois pour remettre leurs rapports au premier ministre; leurs recommandations seront rendues publiques, assure-t-on.

En conférence de presse, M. Bourassa a soutenu que les allégations formulées en fin de cam-

agne électorale n'avaient rien à voir avec sa décision.

Dans les derniers jours de la campagne, La Presse avait publié les révélations d'un ex-organisateur du PLQ, l'ingénieur lavallois Réal Deschênes. Ce dernier, citant les noms de firmes et les contrats qu'elles avaient obtenus, avait mis au jour un réseau de favoritisme dans l'attribution des contrats gouvernementaux — aux ministères de la Santé et des Transports notamment. Selon M. Deschênes, l'ex-trésorier du PLQ, Thomas D'Errico, était au centre de ce réseau, faisant en sorte que les contrats soient accordés aux firmes qui avaient contribué à la caisse du Parti libéral.

Selon des collaborateurs de M. Bourassa, les révélations de M. Deschênes constituaient une indication, parmi d'autres, que tout ne tourne pas rond dans l'attribution des contrats gouvernementaux.

On affirme par ailleurs que l'une des garanties que ce groupe

de travail sera impartial, c'est qu'il sera présidé par l'ex-secrétaire du gouvernement sous le Parti québécois, Louis Bernard.

M. Bernard est actuellement l'un des vice-présidents de la Banque Laurentienne. Il a accepté son mandat avec l'assurance que ces recherches ne déboucheraient pas sur une autre enquête, plus vaste.

Le groupe de M. Bernard, dont feront aussi partie MM. Claude Chamberland, vice-président d'Alcan et Raymond Sirois, de Québec Téléphone, n'aura pas le pouvoir de convoquer des témoins, reconnaît-on toutefois.

Ainsi, sans déclencher une véritable enquête, cette décision du gouvernement permettra vraisemblablement de repousser, pendant quelques mois, les questions que se préparait à poser l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale.

Hier, M. Bourassa a souligné

VOIR CONTRATS EN A 2

LE GRAND MÉNAGE S'ACCÉLÈRE EN RDA



Accueillis par un temps maussade, des réfugiés est-allemands arrivent au poste de contrôle de Schirnding, en RFA, venant de Tchécoslovaquie. Depuis la semaine dernière, les autorités tchèques n'exigent plus de visa d'émigration des Allemands de l'Est qui passent par ce pays pour se rendre dans l'Ouest.

PHOTO AP

Le gouvernement démissionne en bloc

d'après AFP, Reuter et AP
BERLIN-EST

Le grand chambardement s'est accéléré hier en RDA avec la démission de l'ensemble du gouvernement dirigé depuis 1976 par Willi Stoph.

Tandis que le porte-parole officiel Wolfgang Meyer annonçait cette démission, quelque 3000 manifestants défilaient en

direction du siège du Comité central pour réclamer des élections libres. Des dizaines de milliers de personnes ont également manifesté par la suite dans plusieurs villes (dont 50000 à Wismar) réclamant la liberté de voyager et la fin du monopole du pouvoir exercé par le SED (parti communiste de RDA).

Parallèlement, une commission parlementaire a rejeté le projet de loi sur la libéralisation

des voyages à l'Ouest (30 jours par an), l'estimant «inacceptable parce que ne correspondant pas aux attentes de la population». Des députés ont aussi demandé l'ouverture d'une session d'urgence du Parlement pour discuter de la situation dans le pays.

Bureau politique

La démission du gouvernement est intervenue à la veille

d'une réunion cruciale du comité central du SED, qui pourrait être marquée par la démission du bureau politique du SED, qui s'est réuni hier à Berlin-Est.

Ce grand ménage devrait permettre au numéro un Egon Krenz, qui a succédé le 18 octobre à Erich Honecker, de promouvoir des personnalités nouvelles pour mettre en oeuvre sa

VOIR RDA EN A 2

Un Noir est élu maire de New York

d'après AP, UPI et AFP
NEW YORK

Le démocrate David Dinkins a remporté hier soir l'élection municipale de New York devant son rival républicain Rudolph Giuliani, devenant ainsi le premier maire noir de l'histoire de la ville.

La victoire de M. Dinkins, qui est âgé de 62 ans, a été annoncée par les trois grands réseaux américains, ABC, NBC et CBS, dès la fermeture des bureaux de vote, à 21 h. Selon les trois chaînes, M. Dinkins a bénéficié de l'appui de 93 p. cent des électeurs noirs, de près du tiers des électeurs blancs et de sept Hispaniques sur dix.

La communauté noire des États-Unis — et les démocrates — ont une double raison de se réjouir, puisqu'en Virginie,

Douglas Wilder est devenu, mais de justesse, le premier gouverneur noir du pays, tandis que James Florio a été élu facilement gouverneur du New Jersey, succédant au républicain Thomas Kearn, qui ne se représentait pas.

Par leur victoire, MM. Dinkins et Wilder permettent à la communauté noire de faire tomber de nouvelles barrières à son intégration dans la structure politique du pays. Toutefois, avec 10 p. cent de la population, la plus visible des minorités américaines demeure sous-représentée dans la hiérarchie politique, puisqu'elle n'occupe que 2 p. cent des postes électifs, soit 7000. On dénombre plus de 300 maires de couleur aux États-Unis, mais un seul gouverneur noir. □

● A 2: Qui est David Dinkins?

RÉSERVEZ TÔT!
Départs et retours les LUNDIS
UN SEUL PRIX **189\$** TAXES EN SUS
• Seul pour les départs du 18 et 25 décembre 1989
• Supplément de 50\$ par pers.
• Paiement final au moment de la réservation
• Date limite d'inscription, le 18 novembre 1989
VOL ALLER-RETOUR

NOUVELLES FRONTIÈRES
800, est, de Maisonneuve
(Métro Berri-UQAM)
288-4800

FLORIDE
FORT LAUDERDALE

David Dinkins, un homme presque trop poli

Agence France-Presse
NEW YORK

■ On ne l'a jamais entendu médire ou prononcer un gros mot. Il pense à tous les anniversaires et s'efface devant les autres. David Dinkins, 62 ans, premier maire noir de New York, est un modèle de politesse.

Sa courtoisie et son égalité d'humeur sont telles que les New-Yorkais ont vu en lui, lors de l'élection primaire démocrate de septembre, le seul homme capable d'apaiser les heurts raciaux, avivés alors par le meurtre d'un Noir dans un quartier de Brooklyn.

Le *Wall Street Journal* écrivait récemment que le nouveau maire, en dépit de 25 années passées dans la politique, demeurait « une

énigme », une fausse force tranquille émaillée de faiblesses et d'indécisions.

À l'entendre parler, de sa voix grave et posée, on lui donnerait le bon Dieu sans confession. Tout semble clair chez cet ancien Marine, né à Trenton, dans le New Jersey, élevé moitié par son père, moitié par une mère vivant à Harlem.

Après des études de mathématiques à l'Université Howard de Washington, où il rencontre sa femme et un beau-père qui va le pousser vers la politique, David Dinkins s'oriente vers le droit et obtient son diplôme à Brooklyn en 1956.

Entraîné par les leaders démocrates de Harlem, il fait ses premières armes à l'assemblée de l'État de New York, puis occupe

pendant dix ans diverses fonctions, d'abord à la Commission électorale puis à la mairie. Il est élu président du district de Manhattan en 1985.

Sa vie semble réglée comme un métronome. Lever à 6h dans son appartement du West Side qu'il occupe depuis 26 ans, il se dévoue comme une fourmi à son travail, ne faisant d'exceptions que pour le tennis, sa seule autre passion.

Il avoue cependant une faiblesse pour les grands orchestres de jazz, Ella Fitzgerald, Billie Holiday, les films de cowboys ou les séries télévisées britanniques comme celles inspirées des romans de John Le Carré.

On chercherait en vain un faux pli à son pantalon ou une pellicule sur ses blazers croisés: David Dinkins, au plus fort de l'été,

semble sortir tout frais de chez le teinturier. Il aurait mieux valu pour lui qu'il apportât la même méticulosité à ses déclarations fiscales.

Il omit en effet de déclarer ses revenus entre 1969 et 1972 ce qui lui valut quelques rappels, certes, mais lui coûta surtout un poste d'adjoint au maire Abraham Beame en 1973. Cette erreur, réparée jusqu'au dernier centime, a été soulignée à nouveau cet automne à la suite de révélations sur un transfert d'actions de M. Dinkins à son fils, dont la plus-value n'avait pas été déclarée au fisc.

Simple trou de mémoire ou faiblesse de caractère? Bien des New-Yorkais se sont interrogés sur l'homme, dont la discrétion sur son programme pour la gestion future de la ville ne manquait pas d'inquiéter par ailleurs.



David Dinkins et son épouse Joyce.

PHOTO CP

SUITE DE LA UNE

RÉSEAU

Elkas est disposé à revoir le plan de réaménagement du réseau routier

entendait entretenir un dialogue constant avec le maire de Montréal et le président de la CUM.

Par le passé, les rapports entre Québec et les élus de Montréal n'ont pas toujours été faciles. Signalons simplement que le ministre Côté a déjà rappelé « le prince » (Jean Doré) à l'ordre. M. Côté trouvait farfelue l'idée du maire Doré d'enfouir la métropolitaine sous terre. Aujourd'hui, Sam Elkas ne rejette pas d'emblée cette éventualité, même s'il constate que les problèmes sont nombreux partout dans la région métropolitaine.

Le plan d'aménagement pour la région de Montréal, rappelle-t-il, nécessite des investissements de près de 2 milliards\$, étalés sur une période de dix ans. Tout le domaine du transport en commun a déjà fait l'objet d'une entente globale entre Québec et la CUM. Il reste donc à établir plus précisément les priorités dans le domaine routier. Les travaux pour la conservation des acquis sont déjà entrepris, tant sur l'autoroute 20 que sur la métropolitaine.

Il reste cependant à décider si une autoroute souterraine, à la hauteur de Décarie par exemple, pourrait contribuer à diminuer les engorgements. Les fameuses voies de contournement sont encore chaudement discutées entre les élus de Montréal et des banlieues nord et sud. Le prolongement du métro à Laval doit également faire l'objet d'une entente. C'est donc de toutes ces questions que M. Elkas veut discuter vendredi avec les dirigeants de la région.

La principale préoccupation de M. Elkas est le financement des travaux nécessaires sur l'ensemble des routes du Québec.

Dans un premier temps, explique-t-il, il veut revoir en profon-

deur les méthodes de surveillance routière. « Les lourds camions doivent être mieux vérifiés car on est en train de saccager les routes. J'ai demandé aux ingénieurs de me soumettre des plans précis pour appliquer des méthodes efficaces », dit-il. Il veut également analyser les sources de revenus de la Régie de l'assurance-automobile et même voir si certaines entreprises, d'ingénierie par exemple, ne pourraient pas faire leur part au chapitre du financement. « Il faut trouver une source de revenus importante », souligne le nouveau ministre.

Dans le domaine de la surveillance routière, M. Elkas est bien placé pour imposer de nouvelles exigences puisqu'il est aussi Solliciteur général, donc responsable de la Sûreté du Québec au niveau politique.

M. Elkas va s'occuper principalement de la région de Montréal dans le domaine des Transports, le premier ministre ayant décidé de lui adjoindre un ministre délégué pour voir exclusivement au secteur de la voirie (province). M. Vallière participera cependant aux discussions avec les dirigeants de la région métropolitaine. □

MEECH

A son tour, Terre-Neuve tourne le dos au lac Meech

le document terre-neuvien a été présenté par Clyde Wells comme un outil de travail à l'intention de ses collègues. Ce texte de 29 pages expose les principales réticences de la province face à l'accord, qui tournent essentiellement autour de la notion de société distincte pour le Québec et de la réforme du Sénat.

M. Wells dénonce ainsi la clause de société distincte parce qu'elle accorde au Québec, selon lui, des pouvoirs législatifs que les autres provinces n'auront pas. Il propose qu'on l'inscrive plutôt dans le préambule de la constitu-

tion, de concert avec ce qu'il qualifie d'autres caractéristiques fondamentales du Canada: ses aborigènes, son héritage multiculturel et sa dualité linguistique.

En étant retranché de la constitution elle-même, le concept de société distincte serait subordonné à la Charte (fédérale) des droits et libertés, poursuit le premier ministre terre-neuvien. De sorte qu'en cas de litige, c'est le point de vue canadien qui l'emporterait. Les partisans d'un fédéralisme centralisateur comme Jean Chrétien, Pierre Elliott Trudeau ou encore la libérale manitobaine Sharon Carstairs tiennent beaucoup à cette préséance de la Charte sur la société distincte.

Le Nouveau-Brunswick s'opposait lui aussi jusqu'à tout récemment au concept de société distincte pour le Québec. Il a atténué ses réserves depuis, estimant que cette disposition ne confère aucun pouvoir réel au Québec. Ottawa soutient également, de son côté, qu'aucun pouvoir législatif n'est octroyé par la reconnaissance de la société distincte. Le premier ministre Bourassa convient que cette clause ne modifie pas le partage des pouvoirs entre les provinces et Ottawa, et qu'elle demeure une règle d'interprétation.

Une certaine confusion existe sur l'interprétation à donner à ce concept, assurait hier le premier ministre de la Colombie-britannique, qui réclame des clarifications. « Cela a changé depuis que nous avons signé l'entente », explique M. Vander Zalm. Je veux voir si l'esprit du lac Meech est toujours le même, ce dont je doute fort ».

Des sénateurs élus

Terre-Neuve se penche par ailleurs, dans son document, sur une question vivement discutée dans l'ouest canadien: la réforme du Sénat. Tout comme les politiciens des Prairies, Clyde Wells se prononce en faveur d'un Sénat élu dans lequel chaque province disposerait d'un nombre égal de représentants.

Là où la proposition Wells innove, c'est lorsqu'elle suggère une Chambre haute divisée sur une base linguistique: des sénateurs viendraient de provinces de langue anglaise, d'autres de provinces de langue française (dans les faits, seul le Québec répond à cette définition), tandis que les provinces officiellement bilingues formeraient une section à part. Ce qui, selon le gouvernement de St. John's, conférerait un droit de veto au Québec sur des questions comme la langue ou la culture, ou encore le code civil.

L'accord du lac Meech prévoit que le premier ministre fédéral nomme les sénateurs à partir d'une liste de noms que ses homologues des provinces lui soumettent. Même si l'accord n'est pas encore appliqué, l'Alberta exige de M. Mulroney qu'il nomme Stan Waters au Sénat. M. Mulro-

ney a déclaré ne pas se sentir lié par l'élection récente, par l'ensemble des Albertains, de M. Waters. Celui-ci est membre du Reform Party, une formation qui s'oppose à la politique fédérale de bilinguisme et au concept de société distincte pour le Québec.

McKenna temporise

« Aussi longtemps que le Québec et le gouvernement du Canada vont s'en tenir à leur refus de discuter de quoi que ce soit, c'est clair que l'accord du lac Meech ne sera pas adopté », a assuré hier M. Wells, qui se défend bien de vouloir tuer l'entente visant à réintégrer le Québec dans le giron constitutionnel canadien.

Le premier ministre Bourassa a indiqué à plusieurs reprises que cet accord — déjà le fruit d'un compromis — constituait un minimum pour le Québec, et qu'il n'était pas question d'en modifier le fond. Québec n'a toutefois pas fermé la porte à un accord parallèle visant à compléter l'entente, une formule mise de l'avant par le Nouveau-Brunswick.

Le premier à avoir dénoncé l'accord du lac Meech est justement le premier ministre de cette province, Frank McKenna. Celui-ci s'est fait temporisateur hier, invitant les principaux protagonistes à assouplir leurs positions au cours de la conférence de demain. Il y apportera plusieurs versions d'une possible entente parallèle, de façon à faciliter la poursuite des négociations.

M. McKenna: « Cela paraît très sérieux dans le moment, comme si l'impasse était insurmontable. Mais la politique est l'art du possible, et je crois qu'il est possible qu'on puisse en venir à une certaine forme d'accommodement ».

RDA

Le grand ménage s'accélère en RDA

politique du « tournant » (Wende) qui n'a rencontré jusqu'à présent que la méfiance de la population et suscité la grogne au sein même du SED.

Le journal *Junge Welt*, organe des Jeunesses communistes, estimait hier que c'est l'ensemble de la direction du pays qui « devrait démissionner sans retard » pour faire place à un Bureau politique entièrement renouvelé et un nouveau gouvernement capable de promouvoir les réformes indispensables.

Le maire de Dresde, Wolfgang Berghofer, avait aussi demandé le départ des responsables de la situation actuelle et réclamé l'organisation d'élections. Des membres de l'influente école du parti à Potsdam ont appelé à un congrès extraordinaire du SED, en

exigeant que les délégués soient choisis directement par les militants. Le prochain congrès est prévu en mai 1990.

L'heure d'un homme, le chef du SED de Dresde, Hans Modrow, 61 ans, pourrait sonner lors de cette réunion du comité central. On parle de lui comme éventuel successeur de M. Stoph. C'est un « réformateur » de longue date, puissamment implanté dans le sud du pays. M. Honecker avait vainement tenté de l'« abattre » politiquement, il y a deux ans, et lui a interdit l'entrée au bureau politique.

Les deux hommes marchant la main dans la main, l'ascension probable de M. Modrow s'accompagnera vraisemblablement du « retour » à des responsabilités de premier plan du maître-espion à la retraite Markus Wolf, 66 ans, gorbatchévien convaincu mis sur la touche par M. Honecker.

Un autre « réformateur », Gunter Schabowski, 60 ans, chef du SED de Berlin-Est et membre du bureau politique, devrait être appelé à un rôle de tout premier plan.

Le gouvernement est-allemand, presque exclusivement composé de communistes et de quelques représentants de partis satellites du SED, a traditionnellement joué un rôle ne dépassant guère celui de courroie de transmission. Il a indiqué hier qu'il expédiera les affaires courantes jusqu'à l'élection d'une nouvelle équipe gouvernementale dont on ignore encore la composition.

Le Conseil des ministres a par ailleurs lancé un appel « à tous les citoyens » pour que « soient préservées dans cette situation grave politiquement et économiquement les fonctions nécessaires à la vie du peuple, de la société et de l'économie ». Il a ajouté: « L'intérêt de l'économie et du peuple demande que l'ordre public soit assuré ».

CONTRATS

Bourassa forme un comité pour étudier l'attribution des contrats gouvernementaux

que les allégations sur l'intégrité du gouvernement ne nécessitent pas d'enquête publique formelle. C'était avec cet objectif que M. Deschênes, ex-organisateur de M. Bourassa dans Saint-Laurent, était passé à table.

L'intégrité du gouvernement « est un souci constant du chef », a insisté M. Bourassa, en soulignant que cet appel « à la probité et à la sobriété » avait été réitéré hier aux nouveaux ministres.

Il est possible que les recherches de M. Bernard démontrent que Québec doit resserrer les règles d'adjudication des contrats, a reconnu M. Bourassa.

Les dirigeants de la GRC auraient induit les députés en erreur

d'après Canadian Press
OTTAWA

■ Les deux plus haut gradés de la GRC ont induit les députés en erreur sur la manière dont ce corps de police avait procédé pour poursuivre un journaliste impliqué dans la fuite budgétaire d'avril dernier.

C'est du moins ce qu'ont affirmé hier plusieurs députés de l'opposition, notamment le néo-démocrate Svend Robinson, qui a cité, devant le comité de la Justice des Communes, des extraits du témoignage rendu en juin devant ce même comité par le commissaire de la GRC, Norman Inkster, et le commissaire-adjoint, Henry Jensen.

Tous deux avaient soutenu que c'était toujours l'enquêteur désigné qui devait décider de l'opportunité, pour la GRC, de porter des accusations d'ordre criminel.

Il avait affirmé par ailleurs qu'à leur avis, les journalistes ne jouissent d'aucun privilège particulier en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne, qui garantit la liberté de la presse.

Mais ni l'un ni l'autre n'avait mentionné que deux agents de la GRC avaient refusé de signer un acte d'accusation contre le repor-

ter Doug Small, de Global Television, qui subit actuellement son procès en compagnie de deux autres personnes pour la fuite budgétaire en question.

Le sergent Richard Jordan, qui témoignait au procès, en Cour provinciale, a déclaré que lui-même et son supérieur immédiat, l'inspecteur Jean-Pierre Witty, avaient refusé de mettre Small en accusation, mais que leur décision avait été cassée par leurs chefs.

« À tout le moins, il est évident que le commissaire de la GRC a induit par inadvertance le comité en erreur », a déclaré M. Robinson. Il a évité d'accuser Inkster et Jensen d'avoir délibérément menti, se contentant d'avancer que leur témoignage risquait d'être interprété comme un outrage au Parlement.

M. Robinson et le critique libéral en matière de justice, Bob Kaplan, ont tous deux fait savoir qu'ils allaient tenter de rappeler les deux policiers devant le comité pour leur demander de clarifier leurs propos.

Pour sa part, le leader NPD Ed Broadbent a affirmé qu'à moins que cette affaire ne soit éclaircie à la satisfaction de tous, « des têtes devront tomber » au sein de la GRC ou du cabinet fédéral.

Ce groupe sera chargé de se pencher sur toutes les lois et tous les règlements qui régissent le choix des fournisseurs dans tous les ministères et organismes financés par les fonds publics québécois. Il devra faire des recommandations susceptibles d'améliorer l'accessibilité, l'équité et la transparence dans le choix des firmes mandatées par Québec.

Drogue

D'autre part, « devant la croissance quasi exponentielle de la consommation de drogues », Québec mandatera un second groupe de travail pour lutter contre ce fléau social.

Ces recherches seront dirigées par l'actuel chef de cabinet du premier ministre, M. Mario Bertrand, qui quittera ses fonctions après les Fêtes.

MM. Roger D. Landry, président et éditeur de *La Presse*, Serge Guoin, président de Télé-Métropole et Gerald Tremblay, avocat chez Clarkson et Tétrault, feront aussi partie du groupe.

Financé par le Secrétariat permanent à la jeunesse, le groupe devra proposer de nouvelles stratégies de lutte à la drogue. On devra notamment se pencher sur ce fléau au Nouveau-Québec.

Les recommandations devront parvenir au gouvernement d'ici mai 1990, pour lui permettre d'agir dans le courant de l'exercice 1990-1991, c'est-à-dire avec le dépôt du prochain budget à l'Assemblée nationale.

Lors de la campagne électorale, M. Bourassa avait promis une initiative pour répondre à ce problème, devenu angoissant pour la société québécoise.

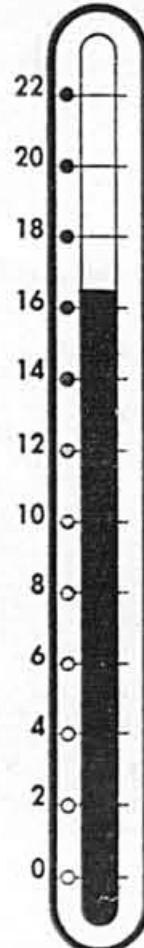
Hier, M. Bourassa et son ministre des Finances, Gerard D. Levesque, ont été peu loquaces sur l'état des finances publiques. Québec entend dénoncer à Ottawa l'unilatéralisme de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS). Mais hier, M. Bourassa n'a fait que répéter les arguments déjà servis en août, quand, avec les autres provinces, il s'était opposé au projet fédéral « dans sa forme actuelle ».

Quant aux finances québécoises, Québec a enregistré une baisse significative de ses revenus à cause du ralentissement économique, a reconnu M. Levesque. Le ministre pointe du doigt l'énorme dette « héritée du PQ ».



Centraide
493 ouest, Sherbrooke
Montréal H3A 1B6

OBJECTIF: 22 MILLIONS



\$16 545 582

DONNEZ! IL N'Y A PAS D'AUTRE FAÇON D'AGIR

La Quotidienne		à trois chiffres	709
Tirage d'hier		à quatre chiffres	0511
LA MÉTÉO Mercredi 8 novembre 1989			
Québec		États-Unis	
Abitibi	Min. 2, Max. 8	Aujourd'hui	Ciel variable
Outaouais	2 10	Plus	
Laurentides	4 8	Poss. pluie	
Cantons de l'Est	8 10	Nuageux	
Mauricie	8 10	Nuageux	
Québec	8 10	Nuageux	
Lac-Saint-Jean	1 4	Nuageux	
Rimouski	1 4	Nuageux	
Gaspésie	1 4	Nuageux	
Bas-Caraïbe	-1 4	Nuageux	
Saguenay	-1 4	Nuageux	
Canada		les capitales	
Victoria	2 12	Min. Max.	Min. Max.
Edmonton	-7 1	1 9	Madrid 9 19
Regina	-4 5	10 21	Moscou 1 4
Winnipeg	-3 7	26 33	Mexico 11 27
Toronto	4 7	5 9	Oslo 6 9
Fredericton	1 11	3 9	Paris 2 11
Halifax	5 8	14 27	Rome 11 17
Charlottetown	9 12	8 10	Séoul 12 17
Saint-Jean	0 11	1 8	Stockholm 5 8
		23 27	Tokyo 17 20
		17 27	Trinidad — —
		12 20	Vienne 6 13
		6 12	

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES
PROMOTION	285-7100	Détailants 285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse 285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages 285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



Mercredi
8 novembre 1989

45-3-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse
285-7111

Balmet n'aura pas à restaurer son terrain contaminé

Un règlement hors cour intervient entre la compagnie établie à Saint-Jean et le ministère de l'Environnement

ANDRÉ NOËL

■ La compagnie Balmet Canada Inc. peut respirer: le ministère de l'Environnement ne l'oblige plus à restaurer immédiatement le terrain de son usine contaminé par le plomb à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans un règlement hors cour déposé lundi à la Commission municipale du Québec, le ministère et la compagnie conviennent qu'il est dans le meilleur intérêt des parties concernées de ne pas multiplier inutilement les débats devant la commission.

Le ministère se réserve cependant le droit de demander un plan de restauration plus tard, «le cas échéant». La compagnie Balmet avait dû cesser ses opérations le 28 août, à la suite d'une ordonnance du ministère.

L'ordonnance faisait suite à la divulgation d'un rapport confidentiel du ministère, qui montrait un taux élevé de contamination par le plomb dans le quartier où se trouve l'usine de recyclage d'accumulateurs.

Depuis, des échantillons de sang ont été prélevés sur 513 enfants de 10 ans et moins. Dans le secteur le plus contaminé, la moyenne de plombémie atteint 139

microgrammes de plomb par litre de sang, a dit hier le docteur Yves Tremblay, directeur du Département de santé communautaire du Haut-Richelieu, citant un dernier bilan.

La moyenne de plombémie est de 92 dans un deuxième secteur, moins contaminé. La moyenne normale est de 80. Au total, 42 enfants ont un taux de plomb supérieur à 150 microgrammes, seuil au-dessus duquel on décelé des effets biologiques, a dit le docteur Tremblay.

Les enfants les plus jeunes sont les plus touchés, a ajouté le docteur: 30 p. cent des enfants de trois ans et moins ont un taux de plomb trop élevé.

Le DSC réclame carrément la décontamination des terrains privés des maisons dans le secteur contaminé, indique un document interne obtenu par le journal *Le Canada français*, de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Lorsque l'affaire Balmet a éclaté cet été, les autorités médicales s'étaient inquiétées du niveau de plombémie devenant inquiétant à partir de 200 microgrammes par litre de sang. Seulement 22 enfants ont un taux de plomb de 200 et plus. Mais le document du DSC parle maintenant d'un taux de 100 microgrammes.

«Le dosage du plomb dans le sang des enfants de 10 ans et moins a démontré une surexposition au plomb chez les en-

fants de six ans et moins habitant à proximité de l'usine», souligne le rapport, daté du 30 octobre.

«La moyenne géométrique de la plombémie chez l'ensemble de ce groupe est à un niveau inacceptable, soit près de 100 mcg par litre.» Près de 100 enfants ont un taux de plomb de 100 mcg et plus, selon des données compilées par *La Presse*.

Fait plus grave: la plombémie de contrôle des enfants ayant plus de 200 mcg n'a pas baissé depuis l'arrêt des opérations à l'usine il y a deux mois et ce malgré les recommandations d'hygiène personnelle et domestique précises.

Le docteur Tremblay a expliqué hier que la restauration des terrains des maisons privées pourrait comprendre le décapage. Il faudra carrément enlever le sol à certains endroits.

Le ministère de l'Environnement a prélevé 200 échantillons dans les sols des maisons près de l'usine, a dit Michel Beaulieu, de la Direction des substances dangereuses du ministère. Les rapports seront divulgués la semaine prochaine, en même temps que les programmes de restauration, a-t-il dit.

La Balmet s'apprêterait par ailleurs à expédier ses vieux accumulateurs au Danemark, ont indiqué des fonctionnaires du ministère de l'Environnement. L'in-

formation n'a pas pu être confirmée: il a été impossible de joindre les propriétaires de la compagnie. L'usine n'a toujours pas rouvert ses portes: une injonction de la Commission de la santé et de la sécurité du travail interdit le travail à l'intérieur tant que s'y trouvent des vieux accumulateurs.

L'entente hors cours déposée lundi à la Commission municipale fait suite à un appel déposé plus tôt par la Balmet. La compagnie contestait certaines dispositions de l'ordonnance d'urgence remise par le ministère le 28 août.

Dans son ordonnance, le ministère imposait six correctifs: transporter tous les accumulateurs à l'intérieur de l'usine; recouvrir le terrain de l'entreprise d'une couche de béton bitumineux; cesser toute circulation de camions en attendant que le terrain soit recouvert; ne pas charger ou décharger d'autres accumulateurs ou d'autres débris sur les terrains; ne pas entreposer ces mêmes accumulateurs; et présenter un plan de restauration.

La compagnie s'est pliée aux cinq premières dispositions, mais a contesté la dernière. Le 21 septembre, la commission municipale jugeait que le plan de restauration ne pouvait constituer une disposition d'urgence. Le ministère en avait appelé de cette décision; c'est cet appel qu'il vient de laisser tomber.

Fréchette dit être en cour pour clamer la vérité

LISA BINSSE

■ Denis Fréchette a affirmé hier qu'il n'avait pas tué Rhea Brochu le 9 septembre 1988 et n'avait rien à gagner à admettre un meurtre qu'il n'avait pas commis.

«Je ne viens pas ici pour mentir. Je ne peux pas sauver du temps. Je sais que j'ai 20 ans à faire pour enlèvement et séquestration. Ma vie est finie. Ça ne changerait rien à ma sentence d'admettre un meurtre que je n'ai pas commis.» (La peine pour un meurtre au premier degré est de 25 ans de prison.)

Fréchette est accusé avec Pierrette Angéhart du meurtre au premier degré de Mme Brochu. Il a fait cette sortie au moment où l'avocate d'Angéhart, Me Carole Beaucage, lui demandait si c'était exact qu'il avait admis avoir tué Mme Brochu aux deux dernières femmes enlevées et séquestrées par lui et Angéhart.

«Les victimes ont sûrement voulu dire la vérité, mais je ne comprends pas pourquoi j'aurais fait des aveux semblables.»

Fréchette a déclaré lundi que c'est Angéhart qui avait tué Mme Brochu.

Rappelons que le corps de Mme Brochu a été retrouvé par les policiers au Parc Paul-Sauvé, à Oka, le 19 septembre, soit dix jours après son enlèvement à la pointe d'un couteau au centre commercial La Pointe, à Pointe-aux-Trembles. C'est d'ailleurs Fréchette qui a indiqué aux policiers où se trouvait le corps.

Fréchette, toujours en veston gris et pantalon noir, a aussi indiqué qu'il avait reçu des menaces de mort au Centre de détention Parthenais et dans le fourgon cellulaire qui le transporte matin et soir entre le centre de détention et le Palais de justice.

Par ailleurs, Fréchette s'est rappelé avoir discuté environ une heure et demie avec le journaliste François Dowd, de l'hebdomadaire *Photo Police*. Un co-détenu, François Labelle, lui avait dit que M. Dowd pouvait l'aider. Ils ont discuté du meurtre de Mme Brochu et des autres enlèvements. Mais il ne se souvient pas de certains propos que le journaliste lui attribue.

Et il a carrément nié d'autres propos, notamment d'avoir dit: «Soudain, Pierrette a enroulé un bas de nylon autour du cou et s'est mise à serrer de toutes ses forces. Au début, je suppliais Pierrette d'arrêter, mais lorsque j'ai vu que Mme Brochu gigotait toujours, j'ai aidé Pierrette à serrer plus fort puis je lui ai mis un sac de plastique sur la tête jusqu'à ce qu'elle ne bouge plus.»

Fréchette, tout comme sa co-accusée la semaine dernière, a eu des lacunes de mémoire hier pendant le contre-interrogatoire de Me Beaucage sur certains enlèvements et sur le témoignage des victimes. Il a redit qu'il était dans un état d'hébété à cause de l'alcool et la drogue. «Si elles ont dit que je l'ai fait, j'ai dû le faire, mais je ne me rappelle pas l'avoir fait.»

Pendant le contre-interrogatoire de Me Rolande Matte, pour la Couronne, Fréchette a révélé pourquoi son témoignage sous serment depuis deux jours n'était pas conforme à la déclaration faite aux policiers le 15 septembre 1988, le lendemain de son arrestation, relativement au meurtre de Mme Brochu. Il a expliqué qu'à l'époque il avait eu peur d'être mêlé à une affaire de meurtre.

Il a affirmé hier qu'il disait la vérité devant le tribunal. Il a aussi précisé qu'il trouvait normal qu'Angéhart tente de lui mettre le meurtre sur le dos. Angéhart, la semaine dernière, a déclaré que c'était Fréchette qui avait assassiné Mme Brochu.

Confronté par Me Matte à certains propos qu'il aurait dit à M. Dowd, Fréchette a déclaré qu'il n'avait pas menti au journaliste, mais que ce dernier aurait écrit des choses qu'il n'avait pas dites. «Je peux vous dire une chose, c'est François Labelle (le co-détenu qui l'a mis en contact avec M. Dowd) qui a écrit l'article avec M. Dowd.»

Le procès, présidé par le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, se poursuit ce matin.

Le propriétaire d'un dépanneur blesse un adolescent

MARCEL LAROCHE

■ Blessé par un projectile tiré par le propriétaire d'un dépanneur qu'il venait de dévaliser à la pointe d'un couteau, un jeune voleur de 17 ans a facilement été retracé par les policiers de la CUM qui l'ont retrouvé, inconscient, dans un restaurant du nord de la métropole.

L'adolescent dont l'identité ne peut être dévoilée à cause de son âge repose aujourd'hui aux soins intensifs de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal où il a dû subir une délicate intervention chirurgicale pour soigner une vilaine blessure causée par une balle qui lui a transpercé de part en part l'épaule droite.

Le jeune homme a frôlé la mort de près, lundi vers 18 h 10, en voulant présumément commettre un vol à main armée à la tabagie Dumont, une boutique de variétés située au 1301, rue Bernard, à l'intersection Outremont, dans la ville du même nom.

Le hasard a voulu que le propriétaire de ce dépanneur, Marcel Dumont, soit dans son commerce quand le jeune homme s'est présenté au comptoir en simulant l'achat d'une petite Labatt bleue.

En entrevue, le proprio a confié à *La Presse* que son agresseur, après avoir réclamé une bouteille de bière, l'a menacé d'un couteau.

«Le cash... ça presse... Donne-moi tous les gros billets...», a crié nerveusement le voleur, en retenant sa victime qui se trouvait à l'arrière du comptoir de service.

Profitant de l'inattention du voleur, le propriétaire du dépanneur s'est emparé de son revolver .38 dissimulé sous le comptoir et l'a pointé dans sa direction en disant: «Arrête, jette ton couteau... ça tire, c'est pas une bête...»

Plutôt que de fuir avec la poignée de dollars qu'il venait de prendre dans la caisse, le voleur s'est baissé derrière le comptoir en menaçant le propriétaire de lui lancer son couteau. Pointant toujours son arme dans sa direction, Dumont a de nouveau conseillé au voleur de jeter son couteau et de quitter l'établissement.

Répétant à plusieurs reprises qu'il avait un urgent besoin d'argent, le voleur se fit plus insistant. Dumont tira alors un coup de semonce.

Caché derrière le comptoir, le voleur s'est relevé pour se retrouver dans le champ de tir du dépanneur qui, devant le danger qui le guettait, l'a atteint d'un coup de feu.

«Je ne l'ai pas visé à la tête, ni au cœur, mais je l'ai tiré pour le blesser... Je l'ai atteint à une épaule et il est parti en courant. Des passants l'ont vu prendre la fuite dans une auto. En se sauvant, il a laissé tomber sur le trottoir 2 ou 3 billets de 20 \$ provenant de ce vol de moins de 200 \$», a déclaré à *La Presse* la victime de ce vol qualifié.

Des accusations de vol qualifié et de possession d'arme pourraient être portées contre l'adolescent qui reposait toujours hier dans un état jugé stable mais sérieux aux soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Pierre Lacroix s'est recyclé en animateur de voyages de «vacances-plénitude»

CAROLINE MONTPETIT

■ Pierre Lacroix, le prêcheur québécois condamné pour attentat à la pudeur au mois de mars dernier, se refait une carrière d'animateur dans le monde religieux. En effet, il dirige des voyages de «vacances-plénitude» au Brésil, et à Mejugorje, en Yougoslavie. Il ira peut-être à Acapulco, au Mexique, au mois de janvier.

C'est Louis Turgeon, un employé de l'agence de voyage Paradis, à Québec, qui a fait appel à lui pour la première fois il y a quatre ou cinq ans. On l'avait alors engagé pour donner des enseignements sur la Bible, au cours de pèlerinages à Medjugorje, où des croyants prétendent voir la Vierge apparaître.

«J'aimais cette idée de donner aux gens le temps de réfléchir dans un cadre léger, de détente. Je donne généralement deux enseignements par jour, un à 11 h, et un autre à 18 h. On assiste aussi à des messes dans les paroisses des pays visités», raconte le fondateur de la Cité du Père.

M. Lacroix ne reçoit pas de cachet pour l'enseignement qu'il donne aux fidèles pendant ces voyages. Ses honoraires couvrent simplement les frais de son séjour. Sa femme l'accompagne lorsque le nombre de personnes dans un groupe exige deux animateurs.

«J'engage Pierre Lacroix parce qu'il attire les gens. Avec lui comme animateur, je peux recruter des groupes de 50, 60, et même 200 personnes. Il est devenu une vraie personnalité au fil des ans», explique M. Turgeon.

Le 14 mars 1989, Pierre Lacroix était condamné par le juge Jean Bienvenue, de la Cour d'assises, à Québec, à deux ans de pénitencier pour avoir commis des attentats à la pudeur sur un homme de 21 ans. Ces actes se seraient déroulés à Beauport, à Charlesbourg, à Chicoutimi et à Montréal.

Lacroix a d'autre part obtenu une permission d'appel sur la sentence et sur le verdict du juge Bienvenue. La date d'audience des plaidoiries des avocats n'est toujours pas fixée.

Il a été libéré sous caution, et peut maintenant circuler librement, à condition de ne jamais se retrouver en compagnie de jeunes gens de moins de 18 ans, à l'exception des membres de sa famille, sans être accompagné d'un autre adulte. «Je demande toujours aux grossistes qui organisent des voyages de ne pas inviter des jeunes, dit-il avec conviction. Et de toutes façons, je ne prends aucun risque. Je voyage toujours accompagné d'adultes.»

«Mais ce ne sont pas des conditions faciles, poursuit-il. Quand je rentre chez moi, que mes enfants sont avec des amis et que ma femme n'est pas là, tous les amis de mes enfants doivent quitter la maison sur-le-champ.»

Pierre Lacroix est père de quatre enfants qui ont entre huit et 15 ans. Il continue de s'occuper de la Cité du Père lorsqu'il n'est pas en voyage. Il anime aussi quotidiennement des émissions évangéliques dans quatre stations de télévision régionales du Québec.



Pierre Lacroix, lors de son «Marathon de l'amour», à Montréal, en 1988.

PHOTO CP

La Cour d'appel ordonne de geler 450 000 \$ appartenant à Normand Ouellette

YVES BOISVERT

■ La Cour d'appel vient d'ordonner à Normand Ouellette, reconnu coupable le 23 février 1988 d'avoir fraudé Oerlikon aérospatiale de près d'un million \$, de ne pas toucher au «produit de son crime» jusqu'à nouvel ordre.

Ouellette s'était pourvu en appel contre sa condamnation et contre la sentence qui lui a été imposée. Cette sentence l'obligeait à rembourser le million à Oerlikon, à payer une amende de 100 000 \$ et à une probation d'un an.

En attendant que l'appel soit entendu, Ouellette n'a pas à rem-

boursier Oerlikon. Cette dernière, craignant que Ouellette ne dilapide son bien d'ici à ce que la Cour d'appel (et peut-être la Cour supérieure) confirme la sentence, avait demandé à la Cour supérieure d'émettre une injonction pour «geler» tous les biens de Ouellette.

Le juge Kevin Downs, de la

Cour supérieure, avait rejeté cette demande. C'est cette décision que, dans un jugement partagé, la Cour d'appel vient de renverser.

La Cour supérieure avait estimé que, M. Ouellette et sa femme étant millionnaires et faisant des affaires d'or, Oerlikon n'avait pas à s'inquiéter de la solvabilité de l'accusé.

Le juge Jean-Louis Baudouin, de la Cour d'appel, a quant à lui jugé que si Ouellette est effectivement «en moyen», il n'est plus présumé innocent depuis le jour où un jury l'a reconnu coupable de fraude. Par conséquent, il est difficilement acceptable qu'il continue à jouir des «fruits de son crime». L'image de la justice exige donc que l'on gèle certains avoirs facilement identifiables de Ouellette, totalisant quelque 450 000 \$.

Joint hier par *La Presse*, l'avocat de Ouellette, Me Guy Pépin, a confié que son client, s'il est surpris et déçu de ce jugement, n'a pas encore décidé s'il interjettera appel et il a pris quelque jours de repos pour y réfléchir.

Mais déjà, Me Pépin a identifié certains motifs d'appel. «C'est une bonne décision, mais je suis de l'avis du juge dissident et du juge Downs, en première instan-

«flambant neuf» de M. Jean-Louis Ouellet a bel et bien heurté un train du CN, composé de trois locomotives et tirant 25 wagons-citernes vides.

Ce que ne digère pas M. Chartier, c'est d'être tenu responsable de cet accident. «Ça faisait deux ans que l'on tentait de changer la signalisation de ce passage à niveau. Il y avait eu un accident entre un camion et un train une semaine avant, dans les mêmes circonstances.»

Il y avait, à l'époque de la collision, une croix de Saint-André pour indiquer aux camionneurs et automobilistes de «céder le passage» aux trains. Aujourd'hui la signalisation a été modifiée. «Mais le CN n'a rien à voir avec la signalisation routière», explique d'abord M. Jean-Guy Brodeur avant d'ajouter que les municipalités doivent faire une demande à la compagnie de chemin de fer pour changer toute signalisation.

EN SANTÉ, SANS COMPROMIS

Une mise en garde sur l'effet des drogues, de l'alcool, des médicaments, du tabac et de certains aliments

TOUS LES LUNDIS ET MERCREDIS DANS

La Presse



AUJOURD'HUI
LES MÉDICAMENTS
L'OBSERVATION
DU TRAITEMENT
EN PAGE A 4

UN GRAND SPECTACLE FANTASTIQUE

Astérix ET Obélix AU CIRQUE

BILLET EN VENTE DES MAINTENANT

Stade Olympique - 26 décembre au 3 janvier

Une première mondiale

Scénario original de Michel G. Barrette et Rodrigue Tremblay (anciennement du Cirque du Soleil)
Sous un immense chapiteau aménagé sur le terrain couvert du Stade, vous assisterez à un grand spectacle mettant en scène plus de 30 comédiens et artistes de cirque entourant vos vedettes préférées Astérix, Obélix et Idéfix!
Ne manquez pas de venir voir vos héros en chair et en os dans leurs nouvelles aventures au Cirque.

Astérix et Obélix au Cirque, c'est la potion magique du temps des fêtes pour toute la famille!!!

En plus, le plus grand parc d'amusement intérieur au monde

Avec votre billet de spectacle, vous aurez gratuitement accès au plus grand parc d'amusement intérieur au monde. (Prix régulier 6\$).
Plus de 35 manèges*, des dizaines de jeux d'adresse* et plusieurs autres attractions

Une idée cadeau, en vente dès maintenant

3 spectacles par jour, 11h00, 13h00, 19h00
Billets: 10\$-12.50\$-15\$-18\$-20\$
aux guichets du Stade
à tous les comptoirs Ticketron
ou par commande téléphonique
Tél: 288-2525
(* frais de service)
Prix de groupe: (minimum 10 personnes)
Tél: 527-9221

* Manèges et jeux d'adresse en sus
Admission au Parc d'amusement
sans le spectacle Astérix et Obélix au Cirque 6\$

Une autre réalisation de:



La Presse

CFM

CKAC 73



Arnold Green, 78 ans, et son jeune successeur à la mairie de Sainte-Sophie, Luc Lefebvre, âgé de 21 ans, se serrent la main.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Ste-Sophie remplace le doyen des maires du Québec par le plus jeune

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Après avoir été dirigée pendant quatre ans par le plus âgé des maires du Québec, qui a aujourd'hui 78 ans, Sainte-Sophie, municipalité de 7000 résidents dans les Laurentides, a comme maire depuis dimanche un homme de 21 ans. Celui-ci est le plus jeune maire de la province.

Se remettant à peine de ses émotions, Luc Lefebvre, un distributeur d'outillage, a déclaré hier qu'il avait beaucoup de pain sur la planche et qu'il compte sur les trois conseillers de son parti, qui sont respectivement âgés de 42, 66 et 69 ans, pour l'aider. Il devra notamment statuer sur le cas du chef de police, Denis Dupuis, congédié par l'administration précédente. La Cour d'appel et la Cour supérieure ont donné raison à M. Dupuis et avant les élections, la municipalité s'appretait à en appeler devant la Cour supérieure.

Quant à Arnold Green, le maire défait, il est amer. Et ce n'est pas tant à cause de sa défaite aux

élections municipales que parce qu'il a été obligé de reporter d'une journée son excursion de chasse. Il devait en effet partir hier pour Mont-Laurier, mais, à cause de la présence de la presse, il a dû retarder son départ de quelque 12 heures car il a accepté d'être photographié avec son adversaire, trois fois et demi plus jeune que lui. M. Green fera un retour à l'hôtel de ville la semaine prochaine afin de participer à une réunion avec son successeur. Avant d'être élu en 1985, il était inspecteur municipal à cet endroit.

M. Green a connu une fin de mandat passablement difficile, ayant été expulsé de sa formation, le Parti civique, à cause de son âge, dit-on. Ne voulant pas s'en laisser imposer, il s'est présenté comme candidat indépendant à la mairie. Il y avait ainsi quatre candidats à ce poste. M. Green a récolté 590 voix contre 1022 pour M. Lefebvre, chef du Regroupement des citoyens de Sainte-Sophie. Le nouveau chef du Parti civique, Jacques Paquette, a obtenu 769 voix.

Durant la campagne électorale, le principal grief du Regroupement des citoyens à l'endroit de l'administration était son manque de communication. «Il faut rapprocher les citoyens de l'administration municipale. Nous devons aussi refaire l'image de Sainte-Sophie. Dans la région, la municipalité n'a pas bonne réputation. On la considère comme «un trou»; la population mérite beaucoup mieux», précise cette jeune recrue qui n'est pas au fait du budget de sa municipalité, non plus que du taux de taxation par 100\$ d'évaluation.

Pour ce qui est du cas Dupuis, il est d'avis que la situation a trop duré et que la municipalité a assez dépensé d'argent dans cette affaire. «Je vais le rencontrer, ajoute-t-il, et nous allons probablement le réembaucher.»

Dans les prochains mois, la population sera appelée à se prononcer par référendum sur l'avenir de la police municipale.

Mais M. Lefebvre et ses trois collègues n'auront pas la vie facile au conseil municipal puisque l'opposition formée par le Parti civique compte trois élus.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance

La Presse

Thème 6

par: Diane Lamarro

Les médicaments

L'OBSERVATION DU TRAITEMENT

Prendre le bon médicament, au bon moment, à la bonne dose et pendant le temps prescrit, c'est ce qu'on appelle l'observation du traitement.

Les caractéristiques démographiques d'un individu, ainsi que plusieurs autres facteurs, affectent l'observation de sa thérapie médicamenteuse. La chronicité de la maladie, la complexité du régime thérapeutique et le nombre de médicaments à prendre sont associés à un niveau élevé d'observation, alors qu'une meilleure compréhension de la maladie et du rôle de la médication est associée à une meilleure observation.

Plusieurs études américaines et australiennes ont montré qu'au moins 10% des hospitalisations sont dues à l'observation du traitement: l'arrêt de la médication, l'administration au mauvais moment, la surconsommation ou la sous-consommation sont donc responsables d'une hospitalisation sur 10. Voilà de quoi réfléchir!

L'inobservation du traitement

Vous avez certainement déjà dit ou entendu: *Je sais que j'en ai besoin, mais je ne prends pas toujours mes médicaments.* C'est l'**inobservation volontaire**. Vous avez peut-être aussi dit ou entendu: *Je voudrais les prendre comme il faut, mais...* C'est l'**inobservation involontaire**. La surconsommation est aussi une forme d'inobservation, mais on est généralement plus mal à l'aise d'en parler.

L'inobservation volontaire

Les raisons de l'inobservation volontaire sont nombreuses. En voici quelques-unes: présence ou crainte d'effets secondaires, délai dans l'apparition de l'effet thérapeutique, oubli, lassitude, croyance à une absence d'efficacité, inefficacité réelle du traitement, préjugé négatif de l'entourage sur l'utilisation du médicament.

Voici un exemple. Si une personne prend un médicament pour contrôler sa tension artérielle et si ce médicament la fait uriner fréquemment, elle peut décider de ne pas le prendre lorsqu'elle s'absente de chez elle. Si les professionnels de la santé qui la soignent l'avaient informée qu'elle pouvait prendre son comprimé à 16 h, au retour de sa sortie, ou encore si cette personne leur avait dit qu'elle était incommodée par cet effet secondaire (uriner fréquemment), elle aurait pu bénéficier de cet ajustement possible de son horaire d'administration. Elle aurait ainsi mieux respecté son traitement et profité d'un meilleur contrôle de sa tension artérielle.

Une des solutions à l'inobservation volontaire passe donc par l'amélioration de la communication entre le consommateur, son médecin et son pharmacien ou sa pharmacienne.

L'inobservation involontaire

L'inobservation involontaire se produit généralement lorsque les consignes reliées à l'ordonnance sont imprécises, mal comprises, ou lorsqu'une personne, par distraction, oublie régulièrement de prendre son médicament.

Si, par exemple, sur l'étiquette d'un médicament il est écrit: *Prendre 3 fois par jour*, comment peut-on deviner à quels moments précis il faut le prendre? On le comprend par cet exemple. L'information précise, personnalisée, donnée verbalement et par écrit, détermine la qualité de l'observation du traitement. Il est donc important de rechercher cette information et de bien choisir les professionnels de la santé à qui on s'adresse.

Les personnes qui ont tendance à oublier de prendre leurs médicaments peuvent se procurer des piluliers (certains peuvent même les rappeler à l'ordre par un signal sonore) ou recourir à des moyens mnémotechniques.

Si plusieurs médicaments doivent être pris tous les jours, par exemple pour contrôler l'hypertension, le diabète ou le glaucome, on pourra recourir à des médicaments à action prolongée qui réduiront le nombre de prises.

Les médicaments-béquilles

Trop de médicaments prescrits pour de courtes périodes, ou seulement à l'occasion, finissent par être pris de façon chronique. D'autre part, des médicaments qui devraient

EN SANTÉ, SANS COMPROMIS

Une mise en garde sur l'effet
des drogues, de l'alcool, des médicaments,
du tabac et de certains aliments



être pris régulièrement sont souvent négligés par les malades. La prédisposition à l'observation ou à l'inobservation du traitement varie donc aussi selon les médicaments prescrits: les plus consommés n'étant pas forcément ceux qui devraient l'être.

Les médicaments-béquilles apportent un support temporaire à une situation urgente. C'est le cas des médicaments contre l'anxiété, «les p'tites pilules pour les nerfs», et contre l'insomnie. Les Valium®, Ativan®, Halcion®, Sérax® peuvent, par exemple être responsables d'anxiété ou d'insomnie-rebond lorsque l'on tente de cesser de les prendre après une utilisation prolongée. Ces médicaments n'agissent pas sur la cause du problème mais la dissimulent et diminuent la capacité d'y remédier. Ils ne devraient être utilisés que pendant de courtes périodes, quelques semaines au maximum, et pourtant les statistiques récentes de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (1987) montrent que les médicaments les plus consommés par les assistés sociaux et les personnes âgées sont les sédatifs et les hypnotiques. (Au Québec, 21% des ordonnances destinées aux assistés sociaux et 16% des ordonnances destinées aux personnes âgées totalisent environ 4 millions d'ordonnances chaque année.)

Les médicaments-béquilles dont on aurait dû se départir deviennent des médicaments permanents. On oublie de réapprendre à marcher seul!

Les médicaments essentiels

Les médicaments essentiels sont ceux qui sont indispensables à une qualité raisonnable de vie et, parfois même, à la vie elle-même. L'insuline et les anticonvulsifs contre l'épilepsie en sont des exemples. Ces médicaments devant être pris toute la vie, on comprend que l'observation du traitement est difficile à maintenir dès qu'on se sent mieux ou lorsqu'on en a assez de se donner des injections. Dans ces cas, l'observation du traitement est directement liée à la qualité de vie actuelle et future, puisque la médication contrôle la maladie et diminue les risques de complications ultérieures.

La surconsommation de médicaments

La surconsommation de médicaments concerne surtout les anxiolytiques et les sédatifs (principalement la famille des benzodiazépines), mais aussi des substances en appa-



Santé et Bien-être social
Canada
Health and Welfare
Canada

COLLÈGE
MARIE-VICTORIN



rence anodines comme les décongestionnants, en solution ou en vaporisation nasale. Une utilisation supérieure à 5 jours d'un décongestionnant nasal conduit à une dépendance de la muqueuse nasale qui entraîne une congestion chronique, appelée rhinite médicamenteuse. L'observation du traitement consiste donc aussi à prendre la quantité prescrite, uniquement pendant la période recommandée.

Pour améliorer l'observation du traitement

L'observation du traitement ne signifie pas consommer aveuglément les médicaments prescrits. Au contraire, il s'agit de consommer seulement les médicaments qui sont essentiels pour la santé, et cela de façon éclairée et réfléchie.

Le pharmacien ou la pharmacienne avec qui on établit une relation de confiance pourra devenir un excellent allié dans la recherche d'une consommation judicieuse de médicaments.

Pour consommer les médicaments de façon éclairée et réfléchie

Rechercher l'information:

- en quoi consiste la maladie?
- à quoi sert le médicament et comment agit-il?
- combien de fois par jour et à quel moment faut-il le prendre?
- pendant combien de temps faut-il le prendre?
- à quels effets secondaires peut-on s'attendre?
- y a-t-il des interactions avec d'autres médicaments pris avec ou sans ordonnance?

Fournir l'information demandée:

- par le professionnel de la santé de manière à faciliter un ajustement personnalisé de médication.

Adopter une attitude critique, mais positive:

- établir une relation de confiance avec son médecin, son pharmacien ou sa pharmacienne;
- connaître son médicament, ses capacités et ses limites.

S'assurer de pouvoir mettre en pratique les recommandations transmises. En discuter avec le pharmacien ou la pharmacienne si cela pose un problème.

TESTEZ-VOUS!

	Vrai	Faux
1. L'observation du traitement est la prise du bon médicament au bon moment, à la bonne dose et pendant le temps requis par l'état de santé.	☐	☐
2. Environ 10% des hospitalisations sont dues à l'inobservation du traitement médicamenteux.	☐	☐
3. Les personnes qui ne prennent pas leurs médicaments correctement agissent toujours ainsi volontairement.	☐	☐
4. Puisque les médicaments en vente libre sont offerts sans ordonnance, on peut les utiliser n'importe comment, sans danger.	☐	☐
5. Le pharmacien ou la pharmacienne est une personne-ressource qui peut fournir des conseils sur les médicaments et sur la santé en général.	☐	☐

Réponses: 1. V; 2. V; 3. F; 4. F; 5. V.

PROCEDEZ-VOUS LE CONTENU INTÉGRAL DES 14 THÈMES DU COURS EN SANTÉ, SANS COMPROMIS (3515), REGROUPÉS EN UNE BROCHURE FORMAT DE POCHETTE POUR SEULEMENT 6\$ L'EXEMPLAIRE.

Pour recevoir votre exemplaire, envoyez-nous vos nom, adresse, code postal, numéro de téléphone. N'oubliez pas d'inclure votre chèque (6\$ l'ex.) et le numéro de la brochure (3515).

Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance
600, rue Fullum, 11^e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

PROCHAIN THÈME:
lundi 13 novembre

Cancer et alimentation

Les syndiqués n'ont pas tout à fait respecté les services essentiels, dit Hydro

Presse Canadienne

■ Hydro-Québec a fait rapport au Conseil des services essentiels, hier, arguant que ses syndiqués n'ont pas tout à fait respecté la liste de services qu'ils s'étaient engagés à dispenser.

Selon la direction d'Hydro-Québec, des lacunes auraient été constatées à trois occasions lors de la grève générale de lundi: au poste central de Montréal, dans l'exécution de travaux souterrains à Québec, ainsi qu'à Manic 5, où des tests n'ont pu être complétés.

Mme Francine Charest, porte-parole d'Hydro-Québec, assure que dans les trois cas, il s'agit soit de travaux urgents, soit de «travaux continus» qui doivent absolument être achevés d'ici le début de la pointe d'hiver.

Lorsqu'il avait accepté la liste soumise par les trois syndicats d'Hydro-Québec, le Conseil des services essentiels s'était engagé à suivre la situation de près. L'organisme devra étudier la plainte d'Hydro-Québec et suggérer des réajustements, si nécessaire.

Par ailleurs, deux régions administratives d'Hydro-Québec ont été touchées par des grèves tournantes de 24 heures hier, soit Manicouagan et Richelieu (rive sud de Montréal jusqu'à Sherbrooke).

Dix grévistes ont été arrêtés à Manic pour avoir entravé le travail des policiers.

Le porte-parole syndical, M. Pierre Froment, affirme que les syndiqués «ne faisaient que rester assis sur le pavé». Le secrétaire-trésorier du local 1500 (employés de métier) dénonce la direction d'Hydro-Québec qui, «systématiquement, demande la présence des policiers» à proximité des piquets de grève pour «harceler les membres du syndicat».

Mme Francine Charest, porte-parole d'Hydro-Québec, soutient au contraire qu'il y a eu bousculade près des piquets, que «ça s'est intensifié», au point où les policiers ont dû intervenir.

À Saint-Hyacinthe aussi, aux dires de Mme Charest, les piquets auraient été plutôt «serrés» lors de l'entrée au travail du personnel cadre et non syndiqué.

Par ailleurs, le syndicat a refusé d'ajouter du personnel à la centrale thermique de Tracy, tel que demandé lundi par la direction.

Une défectuosité mécanique a été constatée, nécessitant le changement de deux filtres. Hydro prétend que le réseau a absolument besoin des 300 mégawatts générés par cette centrale, vu le niveau d'eau trop bas dans le reste de la province. Hydro-Québec doit déjà acheter de l'électricité de autres réseaux.

Le syndicat a refusé d'ajouter du personnel, prétextant que même sans cette centrale, le Québec ne manquerait pas d'électricité. Or, l'engagement pris par les syndicats devant le Conseil des services essentiels est de s'assurer que la population ne manque pas d'électricité et que la santé et la sécurité du public ne soit pas mise en cause.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

ON FINIT L'ANNÉE

du bon PIED

2,26\$
PAR JOUR
incluant 3 heures
de stationnement

L'année s'achève mais c'est une raison pour remettre à plus tard ce qu'on pourrait faire maintenant. Mettons-nous en forme une fois pour toutes. Finissons l'année du bon pied! Comment? En prenant un abonnement éclair de 4 mois au Club LaCité. On nagera, on se musclera, on fera du squash. On se relaxera au bar après le spa.

On ne pourra plus se passer du Club LaCité. Même qu'on voudra que ça dure toute l'année. D'ailleurs, c'est plus avantageux. Sans compter qu'à chaque visite, on a droit à trois heures de stationnement intérieur gratuit.

Pour information, composez le 288-8221.

LaCité
LE FITNESS CLUB

SPÉCIAL DE 4 MOIS JUSQU'AU 15 NOVEMBRE.



Gerald LeBlanc

Ti-Louis a volé son show

L'ancien machiniste de Canadair n'a jamais eu le physique et la démarche d'un mannequin. Quand, en outre, le cocktail et le repas bien arrosé se prolongent, on a hâte de le voir atterrir sur son siège.

Dimanche soir, quand Louis Laberge a zigzagué vers la tribune d'honneur, on s'est dit que le vieux singe s'en tirerait, comme il le fait, depuis 25 ans.

Quand il a commencé à trouver qu'Elmire avait le O.K. trop facile devant Ake (Elmire AF Geijerstam et Ake Thömesson présentaient les côtés syndical et patronal du modèle suédois), on a senti que ça tournerait mal.

Claire Lamarche, qui animait ce gigantesque Droit de parole, a bien tenté de sauver les meubles, en formulant des questions à partir de ses propos incohérents. Le vieux lion syndical n'est cependant pas homme à se laisser mettre les mots dans la bouche. Il a donc continué à distiller ses perles de fins de party.

Puis l'auditoire s'est mis à manifester son impatience. On frappait des mains ou de l'ustensile sur son verre, chaque fois que M. Laberge essayait de reprendre la parole.

Quand il est carrément tombé de son siège, Marcel Dutil et Serge Racine, les deux patrons qui l'accompagnaient avec Gerald Larose, à l'avant-scène, l'ont affectueusement relevé, comme on le fait avec un vieux père déplaçant.

Ti-Louis venait, encore une fois, de voler le show, de triste façon, cette fois-là. Un des personnages les mieux aimés du Québec venait de faire un fou de lui.

Tous, autant les patrons que les syndicalistes, autant les gens des autres centrales que ceux de la FTQ, étaient mal à l'aise, gênés et tristes. On cherchait en vain, les réactions d'indignation qu'aurait dû provoquer une telle inconduite.

Ce triste spectacle se déroulait, dimanche soir, au Palais des congrès, où s'est tenu le grand Forum sur l'emploi, qui a attiré 1600 leaders (patronaux, syndicaux, sociaux, universitaires, religieux, municipaux...), venus des quatre coins du Québec, pour s'attaquer à la plaie du chômage.

C'était un Sommet national sur le plein emploi, dont on avait exclu les gouvernements, impuissants à sortir le Québec du chômage endémique, qui se maintient autour des 10 p. cent, après un septennat de prospérité économique.

Habitué de flotter en eaux troubles, Louis Laberge est revenu, lundi, devant les mêmes 1600 congressistes. Au lieu de s'excuser, il a profité d'une sortie de Constance Middleton-Hope, présidente de la Fédération des femmes du Québec, pour tout récupérer, autant les femmes que sa chute de la veille.

On s'est aperçu, a-t-il dit en substance, que les métiers réservés aux hommes étaient souvent en raison d'une mauvaise organisation du travail. «L'arrivée des femmes a permis de s'occuper de la santé des hommes», a-t-il ajouté avant de glisser vers ses propres malheurs.

«On a mis du temps à comprendre qu'il faut des chaises confortables, avec de bons dossiers... (rires de la salle) Je ne sais pas pourquoi vous riez. C'est la mauvaise qualité qui m'oblige à m'asseoir sur le bout de la chaise.»

Marc Laurendeau, qui animait la plénière, a clos l'incident en suggérant à M. Laberge de lancer une offensive contre les accidents de travail au Palais des congrès.

Si la bourde de Louis Laberge a soulevé si peu d'indignation, c'est en raison du personnage lui-même.

Personne n'incarnait en effet mieux que lui l'esprit et la démarche de grand Forum sur l'emploi. Cette grande aventure, qui marque un tournant de société, a commencé avec deux femmes, les économistes Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon, qui ont écrit un livre sur le plein emploi.

Un collègue, de McGill je crois, leur a suggéré de passer à l'action. Ce qu'elles ont fait. Petit à petit, on a convaincu les grands leaders patronaux et syndicaux. Puis on a déniché un parrain acceptable à tous, Claude Beland, le grand patron de Desjardins, qui s'est révélé un exceptionnel rassembleur.

«Le plein emploi est un objectif valable, viable et nécessaire.» Il suffit de dire que cet acte de foi ne vient pas d'un syndicaliste ou d'un animateur communautaire, mais de Jean Perron (de l'ancienne Normick-Perron) pour comprendre le chemin parcouru.

On a parlé de projet de société à la québécoise et ce n'est pas par hasard qu'on y a invité des représentants patronal et syndical de Suède, cette contrée nordique qui maintient, contre les prévisions des grand-prêtres de l'économie, un plein emploi assorti d'un régime de sécurité sociale inégalée.

«Il arrive souvent qu'on ne soit pas d'accord. Mais on continue à discuter et à avoir confiance parce qu'il y a un but ultime qu'on partage, la survie de la prospérité économique de la Suède», a justement expliqué Ake Thömesson, le vice-président de la chambre patronale de la métallurgie.

Qui, mieux que Louis Laberge, incarne au Québec cette volonté de continuer à se parler, malgré toutes les bavures et toutes les contradictions, au prix de compromis voisinant les compromissions? De la bande à Dédé au Front commun du secteur public, du projet de casser le système au Fonds de solidarité FTQ, de la grève pour le français à la GM de Sainte-Thérèse au Mouvement Québec français, de René Lévesque à l'ami Brian, de la Caisse de dépôt au syndicat de Steinberg, de la révolution tranquille au virage technologique...

Louis Laberge pratique, depuis 25 ans, le difficile art du possible, en tenant, tant bien que mal, deux valeurs fondamentales: la défense de ses membres et celle de la grande famille québécoise.

Le seul fait d'avoir duré aussi longtemps permet de mettre en perspective l'évolution cyclique de la société. Comme pour la mode, le québécois d'hier devient l'avant-garde de demain. Ou, comme disait l'autre: «C'est parce qu'elle est si superficielle que la mode change sans cesse.»

C'est un peu pour tout cela qu'on s'est montré si indulgent, en fin de semaine. S'il n'avait pas volé le show, en faisant un fou de lui, on aurait pu résumer le grand Forum sur l'emploi en disant: «Un peu comme Louis Laberge, on veut essayer de se parler pour sortir du trou, tout en sachant que ce ne sera pas toujours élégant sur papier, pas toujours conforme à la logique des livres et de la belle société, mais fidèle à une profonde loi de la vie et de la survie.»

(Je laisse ici de côté le problème particulier qui se pose à la FTQ, qui ne sait plus comment amener M. Laberge, 65 ans, à prendre une retraite bien méritée. Il ne veut rien entendre et personne ne veut être le Brutus qui portera le coup fatal à ce père bien-aimé. Une histoire qui ressemble étrangement à celle du départ de René Lévesque et de Jean Drapeau.)

EBEL
Les Architectes du Temps

Seulement chez: **KAUFMANN**
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1934
2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, (514) 848-0595

Acier et or 18 ct, étanche 30 m.
Garantie 5 ans.

COLLÈGE DES EUDISTES DE ROSEMONT

3535, boul. Rosemont
Montréal H1X 1K7

Établissement privé déclaré d'intérêt public offrant le cours secondaire complet aux filles et aux garçons.

OPTIONS: Danse classique
Musique

EXAMENS D'ADMISSION
pour la 1re secondaire en 1990-1991:

le samedi 25 novembre 1989:
à 8 h 30 et à 14 h.

Pour les 2e, 3e, 4e et 5e
secondaires en 1990-1991:

le samedi
27 janvier 1990 à 9 h.

Les élèves qui désirent se présenter à ces examens doivent communiquer avec le bureau des admissions en composant le numéro suivant:

376-5740

SPEC Électronique
Dumoulin

L'automne

CAMERA CCD-V4

- Autofocus ■ Auto-blanc
- Autoiris ■ Zoom
- Tient dans la main
- Viseur électronique
- Electroniquement compatible BETA/VHS
- Rejoue dans le viseur ou sur tout téléviseur
- Cassette durée 2 heures

SONY
999\$*

ÉTAIT 1299\$

La saison offre sans cesse des occasions de joies et souvenirs qui ne demandent qu'à être captées. Avec l'offre que nous vous faisons, et depuis le temps que vous en désirez une... c'est une occasion à ne pas rater!

Quantité limitée

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Metropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

Collège Bourget

RIGAUD

138 ANS D'EXPÉRIENCE



Garçons et jeunes filles

Pensionnat - Externat

dirigé par les Clercs de St-Viateur.
Cours secondaire complet.

Examens d'admission en 1re, en 2e ou en 3e secondaire:
les samedis 25 novembre ou 13 janvier ou 27 janvier ou 17 mars, dès 9 h 30
téléphone: (514) 451-5785
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire,
téléphone: (514) 451-4716

Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine. Enseignement de l'informatique.

Les propriétaires riverains vont participer à l'aménagement de l'avenue McGill College

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'aménagement de l'avenue McGill College, cette voie publique privilégiée du centre-ville, se poursuivra dans les mois qui viennent avec la participation financière et architecturale active des grands propriétaires riverains.

M. John Gardiner, membre du comité exécutif de la ville et responsable de l'aménagement, a expliqué hier au cours d'une conférence de presse que la municipalité avait signé en ce sens une entente d'un caractère novateur avec l'Association des propriétaires de l'avenue McGill College.

Selon les termes de cette entente, les grands promoteurs immobiliers contribueront, pour une somme de quelque 2,5 millions\$, à la réfection de la voie privilégiée qui s'ouvre sur les portes de l'Université McGill et qui descend jusqu'au pied de la Place Ville-Marie. Les propriétaires riverains contribueront 500 000\$ aux coûts de construction et ils versent 100 000\$ par année pendant 20 ans pour l'entretien.

En retour, les propriétaires riverains ont eu le droit de contribuer, par le moyen de leurs architectes-consultants, MM. Peter Rose et Christophe Caron, au design même de l'aménagement de la voie publique, une responsabilité jusqu'ici municipale.

On sait que cet aménagement est déjà réalisé entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine. M. Gardiner a annoncé que les travaux d'aménagement de la partie sud, entre les rues Sainte-Catherine et Cathcart seront du même style et qu'ils se réaliseront avec célérité dans les mois qui viennent. Il a précisé que, pour accepter ainsi des sommes d'argent des entreprises privées, il a fallu obtenir du gouvernement des modifications à la charte municipale; il a dit que d'autres projets «d'amélioration locale» de ce type seront «entrepris conjointement». Le prix de tous ces travaux est évalué à 3,7 millions\$.

M. Gardiner a dit croire que ces aménagements particuliers ne créeront pas deux styles d'aménagement divergents entre les parties nanties de la ville et les autres.

Le président de l'Association des proprié-

étaires de l'avenue McGill College, M. Eugene Riesman, lui-même principal promoteur immobilier de cette avenue (il est président de la First Quebec Corporation), a exprimé sa satisfaction. Il a dit que cette entente constituait «un précédent», et qu'elle permettait aux grands propriétaires de se trouver sur une rue commerciale et d'affaires «de qualité internationale». Le lieu, a-t-il dit, est devenu «majestueux» et «prestigieux».

M. Riesman a signalé que l'investissement collectif des propriétaires d'immeubles de l'avenue McGill est estimé à plus d'un demi milliard de dollars. Il a dit estimer que les locataires auront payé 32 millions\$ en taxes cette année et que cela représente 3% du total des perceptions.

La Place Ville-Marie, pour sa part, a annoncé hier que les plans de réaménagement de ses grandes portes de garage, sur lesquelles l'avenue McGill débouche, et qui déparent l'environnement, au niveau de la rue Cathcart, sont «pratiquement terminés». Ses porte-parole n'ont toutefois pas voulu rendre ces dessins publics.



Un mur anti-bruit à Laval

Les Lavallois qui habitent aux abords de l'autoroute 19, dans le prolongement du pont Papineau-Leblanc, poussent un soupir de soulagement. Ils pourront enfin dormir la nuit grâce au mur anti-bruit que Laval et le ministère des Transports érigent en bordure de l'autoroute. MM. Léo Martin et Jean-Marie Sereda, deux résidents de Duvernay, sont de ceux-là. Ils habitent le long de l'autoroute et ce nouveau mur de béton décoratif leur permet enfin de se parler sans crier. «Ça coupe un peu la vue, convient M. Martin mais j'aime mieux sacrifier la vue pour avoir la tranquillité.»

PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE

Bruits en milieu de travail: les règlements devraient être plus sévères

C'est ce que souhaite un expert de l'Université de Montréal

CAROLE THIBAUDEAU

■ Près de 60 p. cent des travailleurs de l'industrie lourde sont exposés à des bruits nocifs, et près de 40 p. cent souffrent à divers degrés d'une perte d'audition due au bruit. Et il semble qu'aucune loi n'oblige les entreprises à renouveler leur équipement pour des machines moins bruyantes.

Selon le professeur Raymond Hétu, directeur du Groupe d'acoustique de l'Université de Montréal, le règlement actuel sur les niveaux acceptables de bruit en milieu industriel est «une vraie passoire».

«Il faudrait le rendre plus applicable», a-t-il lancé hier après une conférence «Hydro-Québec» qu'il donnait à l'Université du Québec à Montréal. M. Hétu estime que le problème de la surdité professionnelle n'a pratiquement pas changé depuis 100 ans.

Les outils de mesure du niveau sonore et de la perte de l'acuité auditive se sont extrêmement perfectionnés depuis les débuts. «Les chercheurs ont apporté de plus en plus de précision à la nature même du problème mais ils ne se sont pas attaqués au plus important: les conséquences de la surdité dans la vie personnelle

des travailleurs», souligne Raymond Hétu.

M. Hétu a décrit ces conséquences: isolement, anxiété face à l'avenir, tensions familiales, conjointe exaspérée de toujours répéter et de servir de réceptionniste, limitation du compagnonnage et de la communication intime, sentiment de diminution, tristesse, dépression.

Revendications syndicales

«La surdité est un mal qui est tenu caché, et qui ne nuit pas à la productivité au travail, conclut le professeur Hétu. On sait que la technologie est maintenant au point pour fabriquer des machines qui font un niveau de bruit acceptable. Malheureusement, il y a peu de demande pour cela ici, en Amérique du Nord.»

En Suède cependant, les syndicats revendiquent et obtiennent maintenant de meilleures conditions à cet égard. «On exige que la politique d'achat de l'entreprise tienne compte du niveau sonore émis par les nouvelles machines», précise le professeur Hétu.

Notons qu'un bruit de fond de 75 décibels n'entraîne pas de fatigue auditive. Au-dessus de ce repère, plus on monte, plus les risques augmentent avec la durée. M. Raymond Hétu, directeur du Groupe d'acoustique de l'Université de Montréal.

Un concours d'idées pour rendre Montréal plus propre

■ La Ville de Montréal lance cette semaine un concours d'idées dans le but de rendre la ville plus propre.

Le président de la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, M. André Lavallée, a expliqué, dans un communiqué, que la Ville a conscience du fait que plusieurs problèmes ne sont pas résolus et il a dit souhaiter que l'imagination populaire aide à découvrir de nouvelles méthodes d'entretien et de nettoyage.

Le concours est ouvert à tous jusqu'au 20 novembre. Les meilleures idées seront soumises aux membres de la Commission qui se réunissent le 22 novembre et elles feront l'objet de recommandations au conseil municipal.

M. Lavallée informe le public

que la municipalité dépense cette année \$76 millions à l'entretien des lieux publics. Il faut entretenir 2000 kilomètres de rues, 3000 kilomètres de trottoirs, 390 kilomètres de ruelles et le reste. L'entretien d'hiver, particulièrement en regard à l'utilisation des sels de déglaceage particulièrement désagréable, a-t-on indiqué, pourrait notamment faire l'objet de suggestions.

La ville, par ailleurs, mentionne les effets négatifs de la multiplication des restaurants de type fast food et des emballages de nourriture jetables...

Les citoyens doivent faire parvenir leurs suggestions à l'un ou l'autre des 12 bureaux municipaux nommés «Accès Montréal», qu'on trouve dans chaque quartier.

L'ex-maire de St-Sulpice n'a plus le droit de conduire son auto

■ M. Paul Landreville, maire défait à Saint-Sulpice, n'a plus le droit de conduire son automobile depuis minuit le 6 novembre.

C'est l'affirmation faite, hier, par le substitut en chef du procureur général à Joliette, Me Maurice Parent, qui a pris soin de lire auparavant le libellé de la promesse signée par M. Landreville, le 23 octobre, à la suite d'une requête présentée devant un juge de la Cour du Québec. De plus, M. Landreville doit demeurer chez lui entre 21 h et 6 h.

M. Landreville, qui sollicitait un nouveau mandat à la mairie, s'était présenté en cour pour demander une révision de ses conditions de remise en liberté après avoir été accusé de conduire un

véhicule avec les facultés affaiblies. Il avait allégué que durant la campagne électorale, il devait souvent se déplacer et conduire son automobile. Le juge avait accepté la requête pour la période électorale qui a pris fin dimanche soir.

Selon Me Parent, M. Landreville n'a le droit d'être au volant de sa machinerie agricole que pour son travail sur sa ferme.

Rappelons que la moissonneuse-batteuse conduite par M. Landreville avait grièvement blessé un cycliste de 15 ans, Hugo Massicote-Lapointe.

L'enquête préliminaire pro-



Votre spécialiste en recouvrement de plancher vous en fait voir de toutes les couleurs durant la vente

Grand solde papillon d'or

**AUCUN COMPTANT
AUCUN INTÉRÊT
INSTALLATION INCLUSE
et NE PAYEZ QU'EN FÉVRIER "90" ***



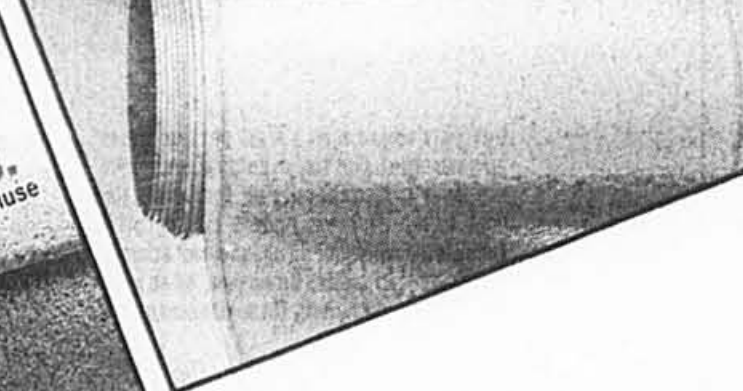
15.95
V.C.
Installation incluse



17.95
V.C.



22.95
V.C.
Installation incluse



15.95
V.C.

B-THALIA

- 100% nylon
- Choix de 10 couleurs
- Garantie 5 ans

LES TAPIS HARDING

CHRONUS (non illustré)

- 100% nylon
- Garantie 5 ans

13.95
V.C.
Installation incluse

Richmond

C-IMAGE

- Finition super brillante
- Sans cirage
- Garantie 7 ans

DOMCO

A-ORÉADE

- Fibre de nylon
- Choix de 7 couleurs
- Garantie 5 ans

LES TAPIS HARDING

D-AUREX

- Sans cirage
- Choix de couleurs
- Garantie 3 ans

memington

*AUCUN COMPTANT — AUCUN INTÉRÊT
Jusqu'au 18 novembre 1989, procurez-vous la carte Privilège Expansol qui vous permettra d'acheter sans aucun versement ni intérêt et ce, jusqu'en février 1990 (à condition que le montant total de l'achat soit réglé en entier le 10 février 1990, sauf pour les Maritimes).
Sur approbation du service de crédit et pour un achat minimum de 350 \$.

Mesures à domicile sans frais: dans un rayon de 25 km de votre spécialiste en recouvrement de plancher.
Avec tout achat de 15 verges carrées ou plus, à l'exclusion des accessoires, la pose du tapis est incluse. Comptez un léger supplément pour les escaliers. (Sauf céramiques, linoléums et stores).
Installation professionnelle: Nos experts, accrédités par les différentes instances gouvernementales, effectueront l'installation, laquelle sera garantie par écrit.
Quantités limitées: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Les produits annoncés sont sujets à modification sans préavis de la part des fabricants. Il est possible que des magasins n'aient pas certains produits annoncés. Merci de votre compréhension.

Votre spécialiste en recouvrement de plancher

BELOEIL
225, rue Cartier
(514) 467-5249

CHAMBLY
1975, boul. Périgny
(514) 658-2455

COWANSVILLE
Route rurale #1
(514) 263-4622

JOLIETTE
380, rue Antonio-Barrette
(514) 756-1804

LACHINE
1255, rue Notre-Dame
(514) 637-5513

LA PRAIRIE
534, chemin Saint-Jean
(514) 659-1843

LAVAL (AUTEUIL)
5515, boul. des Laurentides
(514) 628-3753/3756

MONTRÉAL
1301, avenue du Mont-Royal Est
(514) 526-3793

4715, rue Sainte-Catherine Est
(514) 256-2202

4435, rue Bélanger Est
(514) 728-4000

2885, rue des Ormeaux
(514) 351-1173

REPENTIGNY
351, rue Notre-Dame
(514) 585-4664

SAINT-AGATHE-DES-MONTS
240, rue Principale
(819) 326-3220

SAINT-THÉRÈSE
152, rue Turgeon
(514) 430-7660

SAINT-JÉRÔME
56, rue Legault
(514) 432-3020

SAINT-RÉMI-DE-NAPIERVILLE
195, rue Sainte-Thérèse
(514) 454-2281

SAINT-SAUVEUR
100, rue Guindon
(514) 227-2633/224-7717

SOREL
34, rue Prince
(514) 742-2343

TERREBONNE
1587, chemin Gascon
(514) 492-5262

VARENNES
568, Montée Sainte-Julie
(514) 652-2431

VERDUN
4741, avenue Verdun
(514) 766-3521

VILLE ÉMARD
6245, boul. Monk
(514) 768-1124



La couleur que vous cherchez.



Desseins sur Montréal 3: la ville accorde des crédits de 415 000 \$

MARIANE FAVREAU

L'administration Doré accorde des crédits de plus de 400 000 \$ pour un événement axé sur le design urbain: Desseins sur Montréal 3, ou DSM 3, organisé par l'Association pour la promotion d'art et d'architecture de Montréal.

Le conseil municipal a autorisé une dépense de 365 000 \$ pour la participation de la ville à cet événement biennal qui s'enclenche cet automne et culminera l'an prochain. Cette somme s'ajoute aux 50 000 \$ que le comité exécutif a déjà accordés aux organisateurs pour la confection de dossiers d'orientation. Ce qui porte à 415 000 \$ la participation municipale, soit une hausse de près de 600 p. cent sur la dernière édition de Desseins sur Montréal, en 1988.

La ville avait alors donné une subvention de 69 000 \$. Celle de 1986 fut encore plus modeste, soit environ 25 000 \$.

Mais qu'est-ce que Desseins sur Montréal? «Une biennale de design urbain de portée internationale comprenant la tenue d'ateliers-laboratoires (les studios) et d'ateliers intensifs (les charrettes), avec trois universités montréalaises», indiquent les documents du conseil municipal. S'y ajoutent «une série de conférences doublées d'un colloque. Ainsi que des concours internationaux de design urbain.»

Ces activités ont permis l'an dernier aux professionnels de l'aménagement «de collaborer avec d'autres professionnels locaux ou étrangers dans un climat de travail intense et de participation à la réflexion sur un même projet en milieu interdisciplinaire», indique un rapport de Mme Michèle Bertrand, adjointe au directeur du service de l'Habitation et du développement urbain de la ville.

Mais ces travaux ne semblent pas avoir beaucoup servi les

Montréalais. «Même si l'ensemble des résultats ne peut être directement utilisé par la ville, écrit-elle, plusieurs éléments ont contribué à alimenter la réflexion en cours.»

Jointe par La Presse, Mme Bertrand indique toutefois que, cette fois-ci, les exercices portent sur des zones définies comme prioritaires par la ville, et que celle-ci apporte aussi une forme d'encadrement. Si bien que les travaux devraient être plus facilement utilisables à l'hôtel de ville.

M. Roch Poirier, qui coordonne à la ville les opérations DSM 3, ajoute qu'on «travaille de façon conjointe pour que le produit final soit utile aux démarches de planification». Il indique également que les studios et charrettes

sont «allongés», les étudiants universitaires y travaillant pendant l'année scolaire.

Trois zones d'étude

Les charrettes (des exercices intensifs de design urbain) constituent l'aboutissement du premier volet de DSM 3, l'autre volet étant les concours.

La ville a choisi trois zones d'étude pour les studios et charrettes: le corridor de la rue Sherbrooke dans le Bout-de-l'Île, les abords du pont Jacques-Cartier et la bande industrielle le long de la voie ferrée du CP, entre les rues Laurier et Jean-Talon, de l'avenue du Parc à la rue Saint-Hubert.

Deux secteurs ont été retenus pour les concours internationaux d'idées en design urbain: la Place

Jacques-Cartier et le secteur Bonaventure est/Place Victoria ou un concours de design urbain serait entrepris avec les promoteurs immobiliers du secteur.

Selon Mme Bertrand, on utilisera ces résultats pour un plan qui montrera la vocation des deux secteurs. Les concours seront lancés au début de 1990 et les gagnants proclamés à l'été.

Contribution de la ville

La contribution de la ville représente environ le tiers du budget de DSM 3. Elle fournit aussi les prix en argent qui seront distribués aux vainqueurs des concours internationaux:

- 50 000 \$ pour la tenue d'ateliers (studios et charrettes) sur trois secteurs urbains;
- 170 000 \$ pour des concours internationaux d'idées portant sur deux secteurs urbains;
- 135 000 \$ pour des prix à accorder aux lauréats du concours international sur les sites commandés par la ville;
- 10 000 \$ pour réception ou activités spéciales.

De plus, le comité exécutif a déjà accordé, pour la préparation de documents, un contrat de 50 000 \$ à l'APAM qui chapeaute DSM 3. Le comité organisateur est sous la direction de M. Christophe Caron, président de GIUM.

Le Fazioli de la Chapelle du Bon-Pasteur n'a rien à craindre

MARIANE FAVREAU

Le fameux piano municipal, le Fazioli qui trône à la Chapelle du Bon-Pasteur, n'a rien à craindre pour l'avenir. La maison Fazioli est plus florissante que jamais et toujours à la disposition de ses clients.

Contrairement à ce qu'écrivait hier un quotidien, elle n'a pas cessé la fabrication de ces pianos, et aucune faillite d'un intermédiaire ne pourrait l'empêcher de respecter ses engagements à l'égard de ses anciens clients.

C'est ce qu'affirme M. Guy Soucie, directeur de la Chapelle du Bon-Pasteur qui a communiqué directement en Italie, pour en avoir le cœur net.

«M. Paolo Fazioli était furieux et il ne voit pas pourquoi on s'amuse à répandre de telles sottises. Sa maison est plus florissante que jamais, rapporte M. Soucie, et l'on vient de partout pour commander les pianos Fazioli.»

De son côté, M. Soucie estime qu'il s'agit sans doute d'une mauvaise plaisanterie d'un compétiteur.

Et la preuve, c'est que le technicien de Fazioli, M. Manuel Mézenge, était encore à la chapelle hier pour l'entretien habituel de l'instrument. «Fazioli met un technicien à notre disposition jusqu'à ce que mort s'en suive, indique M. Soucie. Ce qui démontre le sérieux de la maison Fazioli. Le problème des instruments réside habituellement dans l'après-vente.»

Et M. Soucie prend grand soin de l'instrument: il est recouvert d'une housse jusqu'à terre, et des appareils d'humidification et de déshumidification lui assurent un climat de conservation idéal.

L'administration Doré avait soulevé bien des remous en décidant de l'acquisition d'un tel instrument au prix de 82 000 \$, ce qui en faisait le piano le plus cher en ville. Finalement, le prix en avait été abaissé de quelque 20 000 \$. Et depuis, il fait le bonheur des pianistes et des mélomanes, assure M. Soucie.

L'accusé s'est pendu à l'aide d'une ceinture

C'est avec une ceinture d'imperméable qu'un accusé de 25 ans se serait enlevé la vie lundi après-midi au bloc cellulaire du Palais de justice de Saint-Jérôme.

Selon la police, le malheureux, originaire de la région de Québec, qui se prenait pour Jésus-Christ à l'occasion, n'avait pas de casier judiciaire. Il avait été arrêté pour le vol d'une statue par des membres du détachement de Saint-Eustache de la Sûreté du Québec.

Avant de mettre fin à ses jours, il avait brisé une porte d'une cellule au centre de détention. L'enquête sur cette tragédie a été confiée aux membres de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ.

Le rapport du coroner de la région, le docteur Linda Talbot, n'a pas encore été dévoilé. On ignore s'il y aura enquête publique.

Consommateurs, lorsque vous magasinez

RECHERCHER CE LOGO

Le symbole de confiance

Pour informations (514) 281-1221

MONTRÉAL • QUÉBEC • TORONTO



LE PRIX DU MEILLEUR COMMERCE est accordé aux établissements d'affaires à la suite d'un sondage auprès des consommateurs du Grand Montréal réalisé par la firme REALITES CANADIENNES

OTTAWA • CALGARY • EDMONTON

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 11 nov. ou 13 nov. ou 20 nov.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2) 11-12 nov. et 30 nov. - 1er déc. ou 28-29 nov. et 5-6 déc.
- Lotus 1-2-3 30 nov. - 1er déc. et 7-8 déc.
- D BASE III PLUS 21-22 nov. et 30 nov. - 1er déc.



Autres dates disponibles en novembre et décembre



INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

NOËL AUX CENTRES À LA MODE

LE PÈRE NOËL ARRIVE!

AUX PROMENADES ST-BRUNO
À FAIRVIEW POINTE CLAIRE
AU CARREFOUR LAVAL
AUX GALERIES D'ANJOU

Le samedi 11 novembre à 10 h 00

De tout pour les petits:
Parade du Père Noël, royaume du Père Noël,
photos en compagnie du Père Noël, théâtre de marionnettes,
animations en galerie, et beaucoup plus!
Une foule de plaisirs vous attendent dans un décor des Fêtes!



Une suggestion cadeau?
Pensez à nos certificats-cadeaux! Informez-vous au kiosque de renseignements de votre Centre à la mode.

Ne manquez pas notre grand choix de cadeaux pour les Fêtes dans les 5 Centres à la mode... dès aujourd'hui!

VOUS ALLEZ TROUVER

AUX **CENTRES À LA MODE**

PROMENADES ST-BRUNO

185 MAGASINS • EATON • LA BAIE • MAGASIN M
ANGLE DES AUTOMATES 30 ET 114, SORTIE MONTEZ DES PROMENADES,
ST-BRUNO DE MONTARVILLE

FAIRVIEW POINTE CLAIRE

200 MAGASINS • LA BAIE • EATON • HOLT RENFREW • PASCAL
AUTOROUTE TRANS-CANADIENNE, SORTIE BOUL. ST-JEAN

CARREFOUR LAVAL

250 MAGASINS • EATON • LA BAIE • SEARS • STEINBERG M • PASCAL • CANADIAN TIRE
AUTOROUTE DES LAURÉNTIDES, SORTIE 10

GALERIES D'ANJOU

175 MAGASINS • EATON • LA BAIE • SEARS
BOULEVARD METROPOLITAIN, SORTIE BOUL. LES GALERIES D'ANJOU

PLACE MONTRÉAL TRUST

120 BOUTIQUES
CENTRE-VILLE, ANGLE MCGILL COLLEGE ET SAINT-CAATHERINE

NE MANQUEZ PAS LE CAHIER

AUTOMOBILE

AUTOMNE-HIVER DANS **La Presse** LA DU SAMEDI 11 NOVEMBRE 1989

Les hôpitaux du Saguenay-Lac St-Jean appliqueront la loi 160 à la lettre

La sanction relative aux pertes d'ancienneté sème particulièrement la panique et suscite du ressentiment chez les employés syndiqués

LILIANNE LACROIX

Tous les hôpitaux de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean se sont finalement mis au pas imposé par la Loi 160 et ont entrepris de mettre en application la dernière sanction prévue à la loi 160. Des pertes d'ancienneté seront donc imposées, à compter du 19 novembre prochain, à tous les syndiqués qui ont fait la grève illégale dans le réseau de la santé.

«On s'attendait à ce que nos patrons résistent aux pressions gouvernementales un peu plus longtemps, explique Suzanne Tanguay, présidente du syndicat CSN à l'hôpital de Chicoutimi qui regroupe les employés des services auxiliaires, du nursing, des bureaux, du secteur para-médical et des métiers. Évidemment, une résistance de leur part aux pressions gouvernementales n'aurait fait que retarder les sanctions éventuelles, mais au moins, cela aurait apaisé notre monde...»

Du côté de la FIIQ, on ne cache pas que les infirmières en veulent au gouvernement, aux patrons, mais aussi au syndicat lui-même: «Les membres éprouvent aussi de la rancœur à notre endroit. Ils commencent à glisser et on a de la misère à les retenir, admet Line Gagnon, trésorière de la FIIQ qui regroupe quelque 2 500 membres à l'hôpital de Chicoutimi. La perte d'ancienneté a causé une véritable panique.»

«On n'a pas encore vécu les effets de cette dernière sanction,

poursuit-elle, et pourtant, ça brasse déjà. Malgré les menaces gouvernementales, les infirmières sont surprises car notre lutte n'était vraiment pas injustifiée et le gouvernement nous a lui-même poussés à la grève. C'était le dernier moyen qui nous restait.»

Chez les 110 techniciens en laboratoire de l'hôpital, même son de cloche: «On a le cœur au bord des lèvres, avoue la porte-parole, Mme Christine Jean. Ça nous enlève de la motivation et déjà, on peut sentir certains ralentissements de travail.»

Mme Jean critique d'ailleurs l'inégalité des sanctions d'un groupe à l'autre: «Nous avons fait la grève deux jours et avons été pénalisés pour ces deux journées. Pourtant, dans le cas des infirmières, on a appliqué la loi seulement à partir du troisième jour de grève. Quant à la radiologie, là aussi, on semble obéir à des règles différentes.»

Contrairement à leurs confrères de la CSN, les techniciens ne semblaient toutefois pas en vouloir à la direction de l'hôpital: «Face à la pression gouvernementale et à des menaces assez sévères, ils n'avaient pas le choix. Au moins, ils ont essayé un peu de résister.»

On se souvient que les autorités de l'hôpital de Chicoutimi, qui apparaissent comme l'instigateur régional du retard à appliquer

cette dernière sanction, avait été convoquées aux bureaux du sous-ministre vendredi. Dans son communiqué où elle explique qu'elle se conformera à la loi, la direction de l'hôpital prend d'ailleurs soin de répéter à plusieurs reprises qu'on a toujours eu l'intention ferme de s'y soumettre.

S'il est impopulaire auprès des syndiqués, ce dernier coup de fouet est loin de faire le bonheur des directeurs d'hôpitaux: «On le fait à notre corps défendant. Dans le fond, j'aurais bien aimé que cette sanction soit retardée...», avoue Jacques Tremblay, directeur général de l'hôpital de Jonquière.

Quand on lui demande de préciser une date éventuelle de mise en application, M. Tremblay ne cache pas que les «calendes grecques» lui auraient parfaitement convenu.

«Est-ce que tout cela va en valoir le coût?», s'interroge-t-il. «Déjà, on peut sentir le ressentiment. Les employés menacent d'accélérer les moyens de pression, on refuse de faire partie des comités. Plus question d'entraide avec la direction, on suit la convention collective à la lettre.»

A l'Hôtel-Dieu d'Alma, on aura attendu jusqu'à la fin de l'après-midi d'hier mais on a finalement respecté le consensus régional: «On n'avait plus le choix, indique le Dr Pierre Laliberté, directeur général par intérim. Évidem-

ment, cette décision ne me rendra pas très populaire, mais que voulez-vous?»

Le Dr Laliberté ne cachait pas que la loi 160 aurait peut-être avantage à être revue: «Il serait souhaitable de définir un mode de négociations qui permette de régler les problèmes au fur et à mesure et qui évite ces polarisations de positions dont on ne peut sortir.»

A la CSN, on n'allait pas contester cette façon de voir. Dans un communiqué, on critique d'ailleurs verbalement l'attitude gouvernementale: «En sommant le Centre hospitalier de Chicoutimi d'appliquer toutes les mesures répressives de la loi 160, le gouvernement se décharge de ses responsabilités et fait assumer aux administrations locales le mauvais climat de travail», indiquait Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN.

«Le gouvernement jette de l'huile sur le feu et entretient un climat d'exaspération. Demain, la situation n'aura fait qu'envenimer et ce sera toute une collectivité qui devra en assumer les conséquences.»

Dans les différents syndicats, on a confirmé que l'on devait rencontrer les membres dans les prochains jours pour décider des prochaines mesures à prendre face à cette dernière sanction.

D'autre part, le juge Crépeau a entendu hier les deux parties concernées par la requête en jugement déclaratoire déposée au Palais de justice de Joliette par la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec. Par cette démarche, la FIIQ désire faire valider le mode alternatif de perception des cotisations syndicales et contrer le refus des employeurs d'accepter les autorisations individuelles de perception sur le salaire d'un montant équivalent à la cotisation syndicale. Le juge Crépeau doit rendre sa décision vendredi.



HONDA

LX-i16v

Edition Spéciale

À PRIX IMBATTABLE

- ✓ 125 cv
- ✓ à injection
- ✓ 16 soupapes
- ✓ climatisation
- ✓ vitres électriques
- ✓ roues sport
- ✓ groupe d'accessoires décoratifs

* offre valable sur les modèles en stock, achetés et livrés entre le 6 et le 30 novembre 89.

HONDA

St. ROSE

266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval
Tél.: 625-1953

Nous étions les premiers détaillants à Montréal et à Laval et nous demeurons les pionniers de l'épargne!

sigi

1110, rue Bleury
Montréal (Québec)
Tél.: 879-1550

CITIZEN

La montre à la garantie de 5 ans.

40 à 50%

DE RÉDUCTION

RABAIS SUR AUTRES MARQUES RÉPUTÉES

BIJOUTERIE le roy

7139, rue Saint-Hubert
(coin rue Jean-Talbot)
Montréal

277-3127



AIWA FISHER RCA Canon SANYO MITSUBISHI PIONEER MTC

10,000,000\$
en marchandise neuve

3 JOURS SEULEMENT
jeudi-vendredi-samedi

LE FORUM

EN VENTE

ÇA COMMENCE DEMAIN-9h00

ON FAIT TOUT EN GRAND

- COMMENCEZ À PAYER DANS 90 JOURS*
- AUCUN DÉPÔT REQUIS! CRÉDIT AUTORISÉ SUR PLACE!
- PAYEZ ET EMPORTEZ OU LIVRAISON
- DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LES MEILLEURES MARQUES À DES PRIX JAMAIS VUS!
- 350 SPÉCIALISTES SUR PLACE

*Sujet à approbation du crédit, 55 jours sans intérêt.

SUPER ÉVÉNEMENT DE L'ÉLECTRONIQUE

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

FERME TOUS SES MAGASINS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

DU MERCREDI AU SAMEDI ET TRANSFORME LE

FORUM DE MONTRÉAL

TOUT EST POSSIBLE POUR LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

À GAGNER:

- 1 AUTOMOBILE
CHRYSLER DAYTONA 1990
GRACIEUSEMENT DE **MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE** ET **CASIO**
- 1 VOYAGE POUR 2 À PARIS
GRACIEUSEMENT DE **KMF 94** ET **CHARTERPARA**
- 4 WEEK-ENDS POUR 2 PERSONNES
5 PAIRES DE BILLETS DE REMONTÉE
GRACIEUSEMENT DE **SKI LE CHANTECLER**
- 300 BILLETS
GRACIEUSEMENT POUR LES **MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE** ET **Ice CAPEDES**
- 50 CERTIFICATS-CADEAUX
VALEUR DE 50\$ CH.
GRACIEUSEMENT DE **BOUTIQUE SOUVENIRS DU CANADIEN**

AVEC LA PARTICIPATION DE:

- L'ÉVÉNEMENT SUR CÂBLE GRACIEUSEMENT DE **CF Cable TV**
- ÉCOLE CINÉ VIDÉO DU QUÉBEC
COURS D'INITIATION OFFERTS GRATUITEMENT ET SUR PLACE À L'ACHAT D'UNE CAMÉRA VIDÉO
- cjms 128**
- SÉCURITÉ RAM**
DIVISION DE PROTECTION INCENDIE URSI INC.
- CCE**
COURRIER COPIES EXPRESS INC.

ENTRÉE LIBRE!

ZENITH QUASAR ENERGIZER KENWOOD BOSE HITACHI MAGNAVOX TEAC UNIVERS INFO IUT

Panasonic CASIO GoldStar TDK Cerwin-Vega! TOSHIBA LONGUE PONTÉ

Menace de grève à l'hôpital Ste-Anne-de-Bellevue

GEORGES LAMON

Pour la première fois de son histoire, l'hôpital pour Anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue pourrait faire face, à la fin novembre ou au début de décembre, à une grève de ses 674 employés des services hospitaliers (HS: préposés à l'entretien ménager, au service de diététique, cuisines et aides infirmiers).

Ce groupe d'employés, qui forme environ la moitié des 1400 syndiqués affiliés à l'Alliance de la fonction publique du Canada, est mécontent de ce que le Conseil du Trésor tarde à leur octroyer la parité salariale qu'ils réclament avec les employés du groupe des services divers (GS: magasiniers, entretien ménager).

Rappelons qu'à la suite d'une plainte déposée en 1981 par l'Alliance devant la Commission des droits de la personne, celle-ci avait statué que le groupe d'employés HS à prédominance féminine, recevait moins que le groupe GS, à prédominance masculine, pour un travail équivalent. Le Tribunal des droits de la personne avait ordonné en 1987 au Conseil du Trésor de corriger cette discrimination en appliquant le principe de la parité salariale à ce groupe d'employés fédéraux.

Une entente de principe était intervenue en mars dernier entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Un porte-parole du Conseil du Trésor, Gerald Simoneau, a assuré hier qu'«on était en train d'appliquer la directive de la commission. S'il y a des ajustements à faire, on les fera», a-t-il précisé, ajoutant que le Conseil du Trésor offrait une convention collective de 42 mois avec des hausses salariales (le point en litige) de cinq p. cent pour les 14 premiers mois et respectivement 4,8 et 4,6 pour les 14 autres mois.

Ce plan de rajustement doit se faire en trois étapes, selon M. Simoneau. Et déjà deux étapes ont été accomplies. Une somme forfaitaire globale de 28 millions \$ a été versée aux employés pour la période de 1980 à 1987. Par ailleurs, les normes de classification des postes ont été révisées. Il reste à mettre en vigueur la norme de classification pour la rendre équivalente au groupe d'employés des services hospitaliers. Ce que le syndicat réclame. Mais, de l'avis de M. Simoneau, on est également en train de l'appliquer.

Aujourd'hui la conciliation reprend en présence des représentants des deux parties.

Rappelons que les 1300 employés de l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue dispensent des services à 900 personnes, tous d'Anciens combattants des deux grandes Guerres et de celle de Corée.

Plus de 100 Québécoises pourront réclamer des indemnités de Dalkon Shield

YVES BOISVERT

■ La fixation, lundi, par la Cour suprême des États-Unis de la somme de 2,5 milliards \$ pour indemniser les centaines de milliers de victimes du stérilet Dalkon Shield permettra enfin aux femmes, dont plus de 100 Québécoises, de commencer à être payées.

En entrevue hier, Me Jean-Pierre Ménard, l'avocat montréalais qui représente à lui seul quelque 125 victimes québécoises de ce stérilet, s'est réjoui qu'on ait enfin mis un point final à ce qu'il croit être la plus immense poursuite à jamais avoir été intentée.

En effet, une entente était intervenue depuis un certain temps déjà entre les représentants des 320 000 victimes de Dalkon Shields à travers le monde et les représentants de la firme américaine (qui a fait faillite il y a quatre ans, mais dont les biens ont été rachetés par une autre compagnie).

Cette entente fixait à 2,5 milliards \$ le montant que se partageraient les victimes, suivant certaines modalités. Mais un petit groupe de victimes, représentant six p. cent des victimes, a contesté en cour cette entente. C'est ce groupe que la Cour suprême américaine a déboute lundi, confirmant l'entente.

Dans quelques jours, maintenant que le dernier obstacle juridique est aboli, un pannel d'arbitres commencera à décider de l'octroi des indemnités.

Quatre choix

Chaque victime qui a porté plainte a quatre choix.

Premièrement, elle peut, sans avoir à faire aucune preuve de bien-fondé de sa réclamation, exiger 755 \$ US.

Deuxièmement, la victime peut, sur la foi d'une simple preuve de l'utilisation du stérilet, réclamer 2000 \$.

La troisième option qui s'offre consiste à prouver que l'on a fait usage du stérilet et que c'est pour cette raison-là que l'on a subi des dommages. À cette occasion, la compagnie n'aura pas le droit de présenter quelque preuve que ce soit et les arbitres fixeront un montant d'indemnisation. Si la victime n'est pas contente, elle pourra faire une demande d'arbitrage, mais cette fois, on pourra lui opposer une contre-preuve.

Finalement, les personnes qui ont utilisé un stérilet mais qui n'ont pas encore subi de dommages peuvent s'inscrire sur la liste d'indemnisation et venir réclamer leur dû une fois qu'elles auront subi des dommages.

Il sera impossible d'en appeler des décisions des arbitres, et une fois qu'une victime aura fait le choix d'indemnisation qui lui convient, il sera impossible de revenir en arrière.

On le voit, tout a été mis en oeuvre pour qu'à partir de maintenant les choses aillent rondement. Selon Me Ménard, il faut s'attendre tout de même à ce que deux ou trois ans s'écoulent avant que la question ne soit réglée.

Guy Goudreau et son fils Gaétan plaident coupable

PIERRE BELLEMARE
SAINT-JEAN-SUR-RICHIEU

■ Guy Goudreau, 57 ans, et son fils Gaétan, 35 ans, ont plaidé coupables à des accusations réduites par la Couronne, renonçant au procès qui devait débiter hier au Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richieu, relativement à l'assassinat de l'ex-lutteur Paul-Emile Laporte.

Tous deux étaient accusés de meurtre prémédité et de complot. Le fils Goudreau a accepté d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité pour meurtre au second degré. Le juge Perry Meyer, de la Cour Supérieure, chambre criminelle, l'a condamné à la prison à vie, avec la possibilité d'obtenir une libération conditionnelle dans quinze ans.

Son père, Guy, s'est reconnu coupable d'homicide involontaire. Condamné à l'emprisonnement à perpétuité, la Commission des libérations conditionnelles aura la responsabilité de déterminer le moment où il sera éligible à une libération.

Les deux individus ont installé une charge explosive dans l'auto où se trouvait la victime, le 12 décembre 1987, en vertu d'une «entente» intervenue avec la concubine de l'ex-lutteur, Nicole Ricard, qui croyait sa vie menacée par Laporte. Celle-ci doit d'ailleurs connaître la date de son enquête préliminaire le 8 janvier prochain. Elle est accusée de complot pour meurtre.

Toujours selon Me Ménard, seulement une quarantaine des 125 personnes qu'il représente pourront se permettre de présenter une preuve de dommages et espérer obtenir plus de 2000 \$. Il ne faut pas s'attendre, dans ces cas-là, à ce que les victimes obtiennent des montants astronomiques. Peut-être toucheront-elles quelques dizaines de milliers de dollars, dans la meilleure (devrait-on dire la pire?) hypothèse, c'est-à-dire quand les victimes auront subi de graves préjudices.

Plusieurs femmes sont devenues stériles après avoir utilisé ce stérilet, d'autres ont avorté et certaines sont mortes. Le stérilet n'est plus fabriqué depuis 15 ans, mais il était en vente jusqu'en 1984.



Un secondaire qui promet!

Donner le goût des études aux adolescents demande un encadrement approprié. Un milieu de vie stimulant où les études, les sports, les arts et les loisirs forment un tout. Le Collège Laval offre un tel encadrement. Pour les parents, le collège devient alors le prolongement de l'éducation familiale; surtout si l'adolescent y réside.

EXAMENS D'ADMISSION
Les 2 et 9 décembre 1989
Le 27 janvier 1990
Pour renseignements, veuillez communiquer avec Mme Hélène Bergeron

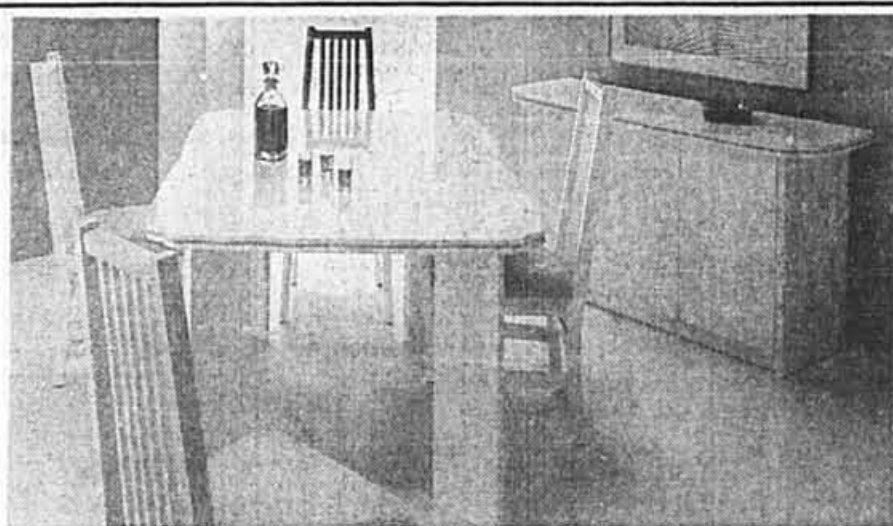
100
ans

Collège Laval

Institution privée d'enseignement secondaire pour internes et externes

275, rue Laval, Laval (Québec) H7C 1W8 Tél.: (514) 661-7714 Télécopieur: (514) 661-7146

LES PRIX SONT GELES



ALLURE ACTUELLE! Distinguez-vous, apportez une touche de nouveauté à votre intérieur avec cette collection pour salle à manger. Ici une table blanche en fibre de bois agrémentée d'une ligne de couleur jade, s'accompagne de chaises droites à hauts dossiers en merisier rembourrés d'un tissu jade. Buffet également disponible. **LIVRAISON GRATUITE**

5 PIÈCES

899\$



GOÛT DU JOUR Sobriété et bon goût, voilà des valeurs sûres sur lesquelles vous devez miser. Cet ensemble de salle à manger en mélamine blanche s'agence à quatre chaises confortables rembourrées d'un tissu gris. **LIVRAISON GRATUITE**

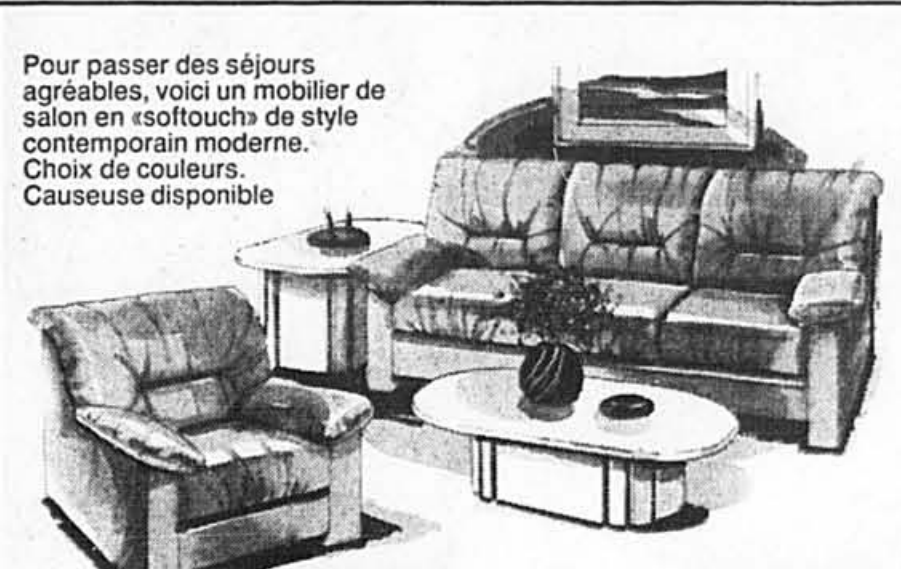
5 PIÈCES

539\$



PRÉSENCE DISCRÈTE Parfois les lignes les plus simples surprennent l'imagination, telle cette causeuse en coton imprimé de qualité supérieure. Sofa et fauteuil également disponibles. **LIVRAISON GRATUITE**

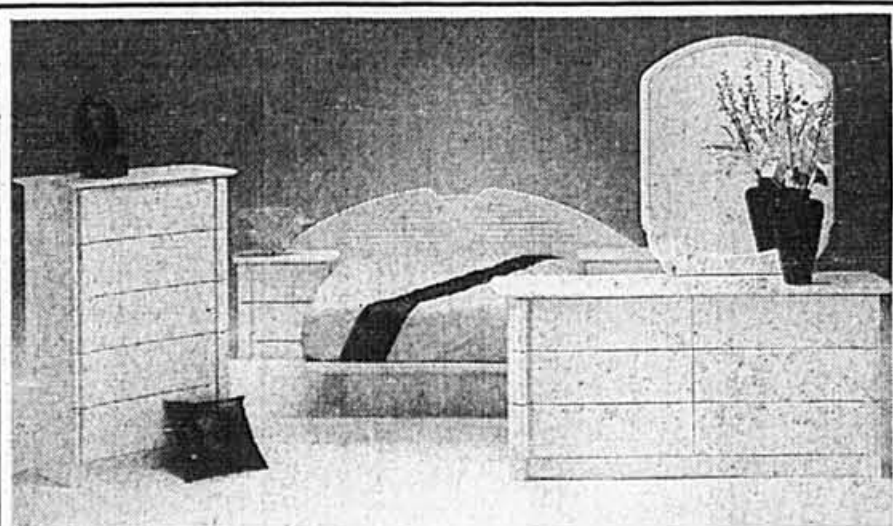
459\$



Pour passer des séjours agréables, voici un mobilier de salon en «softouch» de style contemporain moderne. Choix de couleurs. Causeuse disponible

FAUTEUIL: 479\$

SOFA: 749\$



DÉCOR PERSONNALISÉ Ce magnifique mobilier de chambre en texture blanc personifie votre chambre en la rendant jeune et vivante. Comprendant une grande tête de lit, deux tables de chevet, un bureau double, un miroir et une armoire. Plateforme en sus. **LIVRAISON GRATUITE**

6 PIÈCES

1299\$



UN ESPACE BIEN UTILISÉ!

Créez une atmosphère chaleureuse et feutrée en habillant vos murs d'unités murales 3 sections, fini mélamine blanche avec garnitures noires.

LIVRAISON GRATUITE

3 sections

599\$

BRAULT & MARTINEAU

Où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

MONTRÉAL

7930, Sherbrooke est
(Métro Beauregard)

353-7330

LAVAL

382, boul. des
Laurentides

667-3210

VILLE LASALLE

1130,
Dollard

364-6110

ST-LÉONARD

6875, Jean-Talon est
(Près des Galeries d'Anjou)

254-9455

LONGUEUIL

3245, Chemin Chamby
(Coin Roberval)

679-1260

DOLLARD-DES-ORMEAUX

3345, boul. des Sources
Sortie 55 Transcanadienne

685-3572
Plaza Centennial

MasterCard

VISA

B&M

Cet automne au Hilton, on s'amuse beaucoup plus



pour beaucoup moins!

Les week-ends BounceBack Hilton. Offerts du jeudi au dimanche.

Cet automne, Hilton vous offre le moyen idéal de vous remonter le moral après le départ de l'été. Les week-ends BounceBack plus longs, pour aussi peu que 65 \$US par chambre, par nuit, aux hôtels Hilton participants du Canada et des États-Unis.

Oui, maintenant, si vous passez chez nous la nuit de samedi, vous pouvez enregistrer votre arrivée dès le jeudi et profiter toute la fin de semaine de notre week-end BounceBack à tarif avantageux. Chez nous, tout le monde a droit

à un petit déjeuner continental gratuit, pendant toute la durée de son séjour. Et comme toujours, vos enfants n'ont pas à payer s'ils partagent votre chambre.

Mais... laissez votre agent de voyages vous remonter le moral en vous parlant des week-ends BounceBack Hilton, ou réservez tout de suite en composant le numéro de la ligne téléphonique BounceBack 1-800-268-9275. Vous voyez? Vous aimez déjà l'automne!

HILTON'S WEEKEND
1-800-268-9275

Plus de 250 Hilton participants dont:

CANADA (Prix fixes en dollars canadiens)	MICHIGAN	NEW YORK (cont.)	OHIO (cont.)
Hilton d'Edmonton, 79 \$	Novi Hilton (Detroit), 65 \$	The New York Hilton & Towers, 155 \$	Hilton de Toledo, 65 \$
Hilton de l'aéroport à Montréal, 89 \$	Hilton de Short Hills, 95 \$	Waldorf-Astoria & Towers (NYC), 185 \$	Great Valley Hilton & Conference Center (région de Valley Forge), 65 \$
Hilton Bonaventure de Montréal, 129 \$	Hilton Gateway & Towers (Newark), 75 \$	OHIO	Hilton & Towers de Pittsburgh, 65 \$
Nova Scotian Hilton (Halifax), 79 \$	Meadowlands Hilton (Secaucus), 65 \$	Hilton North de Cincinnati (Sharonville), 65 \$	VIRGINIE
Hilton de Québec, 99 \$	Hilton de Parsippany, 65 \$	Hilton East (Columbus), 55 \$	McLean Hilton de Tysons Corner, 65 \$
Hilton de Saint John (N-B.), 79 \$	Hilton de Toronto, 129 \$	Hilton Inn West (Akron), 60 \$	Hilton de l'aéroport de Norfolk, 65 \$
Hilton de Windsor, 79 \$	Hilton de Syracuse Square, 65 \$	Quaker Square Hilton (Akron), 75 \$	Hilton de l'aéroport de Richmond, 55 \$
ÉTATS-UNIS (Prix fixes en dollars américains)	Five Towns Hilton, 85 \$	Terrace Hilton (Cincinnati), 65 \$	
	Tarrytown Hilton, 75 \$		

Cette offre est valide les week-ends (samedi et dimanche) et les soirées de la semaine aux enfants désignés. * Le nombre de places est limité. Les réservations doivent être faites à l'avance. Les tarifs d'hôtels sont valables jusqu'au 15 décembre 1989. Les tarifs de «BounceBack» s'appliquent aux réservations de groupes ou à une autre forme de réservation et sont sujets à changement sans préavis. Pour plus de détails à propos de cette offre ou de toute autre restriction, nous vous invitons à vous rendre dans un des hôtels Hilton participants du Canada ou des États-Unis.

Charles Yacoub renonce à son enquête préliminaire et son avocat se désiste

Presse Canadienne

OTTAWA

Charles Yacoub, qui est passible de l'emprisonnement à vie pour avoir détourné un autocar de Montréal vers la colline parlementaire à Ottawa, a renoncé à son enquête préliminaire hier et a accepté de passer directement à l'étape de son procès.

L'avocat de la défense, Gilles Charlebois, a démissionné des que l'accusé a fait connaître ses intentions en Cour provinciale. Il a indiqué au juge Brian Lennox, qui devait présider à l'enquête préliminaire, que son client l'avait informé de son projet la semaine dernière et qu'il avait «tout tenté» pour expliquer à Ya-

coub les conséquences de son geste.

Le bijoutier de 52 ans d'origine libanaise, habitant Repentigny, a été mis sous arrêt après qu'un homme armé eut détourné vers Ottawa un autocar de la compagnie Greyhound qui effectuait la liaison Montréal-New York, le 7 avril dernier. Après huit heures d'impasse sur la colline parlementaire, Yacoub a relâché tous ses otages sains et saufs et s'est rendu. Il réclamait le retrait des forces syriennes du Liban.

Yacoub est accusé de prise d'otages, séquestration, agression armée, usage d'une arme en vue de commettre un délit et intimidation du Parlement.

Du lait concentré et congelé, sans cholestérol

Agence France-Presse

PEORIA, États-Unis

Un lait concentré, faible en corps gras et dépourvu de cholestérol, congelé en faible volume et évitant ainsi l'accumulation de bouteilles plastiques dans les réfrigérateurs, a été mis au point par des chercheurs du département américain de l'Agriculture (USDA).

Celui-ci a indiqué qu'une firme californienne négociait actuellement l'achat de la licence du procédé de traitement.

Le traitement consiste à extraire les corps gras et à les remplacer par des huiles végétales, de maïs, d'arachide ou de soja. Le lait concentré doit être mélangé à trois fois son volume pour être prêt à la consommation.

TRUST NATIONAL - L'ÉPARGNE ÇA COMPTE

Vous gagnez un intérêt de:



sur un compte d'épargne
à intérêt quotidien ayant un
solde supérieur à 3,000,00\$

*Consultez le taux d'intérêt le plus élevé payé à la Banque Toronto Dominion, Banque Royale, Banque (BOC), Banque de Montréal et la Banque de Nouvelle-Écosse. Taux en vigueur le 1er novembre 1989 sous réserve de changement.

Avec votre compte d'épargne à intérêt
quotidien, votre intérêt est calculé sur



jours par année

Ce service vous coûte:

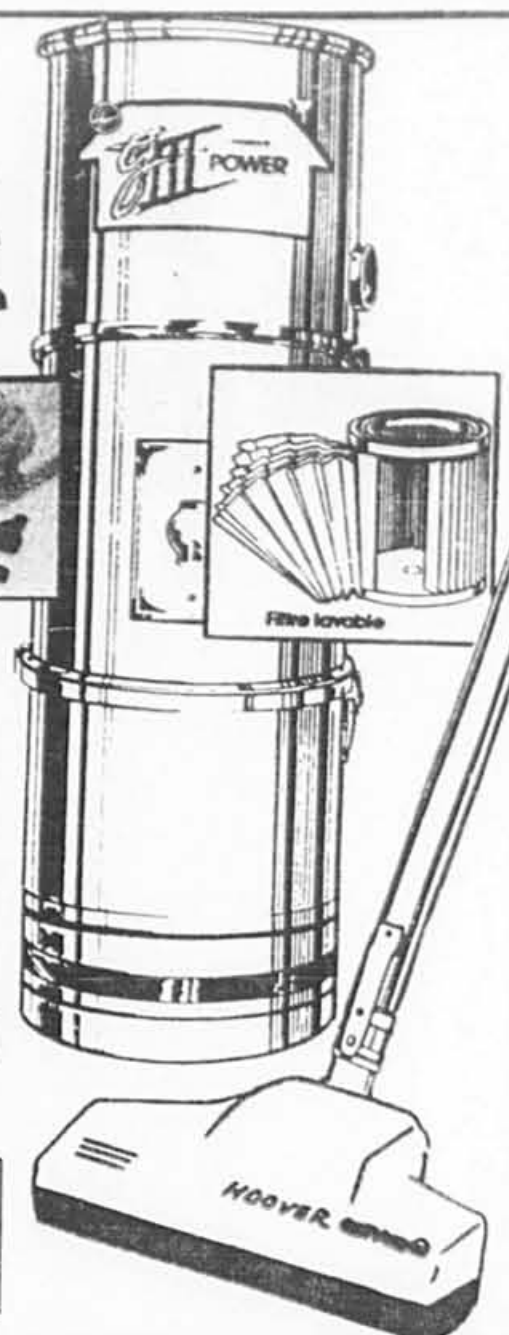
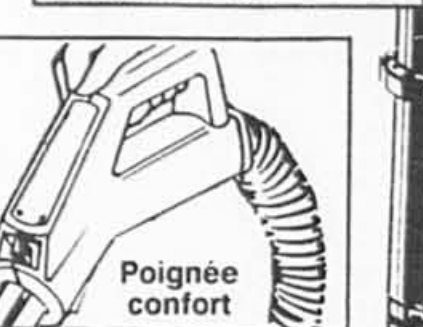


Un compte d'épargne à intérêt quotidien du Trust National:
une bonne façon d'économiser davantage chaque jour, à nos frais!

TRUST NATIONAL

Une Compagnie de la National Trust

Rien, non rien, ne
surpasse **GIT SUPER PUISSANCE**



ASPIRATEUR CENTRAL COMPLET

Puissant moteur hors flux
Maximum de 249 watts-air
Débit d'air: 122 pi³/min.
Amp. max.: 12,3

- Réservoir de 15 litres (3,5 gallons)
- Brosse turbo
- Poignée confort
- Tuyau de 9,1 mètres (30 pieds) à l'épreuve de l'écrasement
- Ensemble de 4 accessoires, en plus d'un support pour tuyau et outils
- Valve utilitaire sur le bidon
- Jeu de 3 prises
- Système S-5553

488 88\$

Woolco

Rosemère - LaSalle - Joliette - Brossard - Laval -
Saint-Léonard - Kirkland - Longueuil - Repentigny -
Valleyfield - Saint-Jean - Trois-Rivières -
Drummondville - Cap-de-la-Madeleine - Sorel

La Chaleur de la Saison



Les vrais
bons
molletons
aux vrais
bons prix!

Broderie
ton sur ton
Wind River
Outfitting Co.

Superbes
molletons en
pur coton

épais, hauts à
encolure

arrondie ou à
capuchon et
pantalons. Tous

portent un petit
sigle de la Wind
River Outfitting

Company brode ton sur ton.

En fuschia, turquoise, blanc,
noir, marine, vert forêt, rouge,
gris nuance (haut à encolure
arrondie non offert en fuschia).

Tailles P-TTG, pantalons TP-TG.

Haut à encolure arrondie

30 \$
Pantalon

30 \$
Haut à capuchon

35 \$

La Ouërrasse
W
Mark's Work
Wearhouse

FABRICVILLE SOLDE FANTASTIQUE

solde en vigueur du 8 au 14 novembre 89

30% DE RABAIS **50% DE RABAIS** **40% DE RABAIS**

115 cm Taffetas uni.....	11,98\$	115 cm Jacquard Satin Paradis.....	12,98\$
115 cm Taffetas moiré.....	13,98\$	115 cm Faille Finesse.....	11,98\$
115 cm Satin charmeuse.....	13,98\$	115 cm Faille Dubarry.....	11,98\$
115 cm Georgette Nashiji.....	9,98\$	115 cm Taffetas moiré floqué Tosca.....	14,90\$
148 cm Cuiette Interlock.....	13,98\$	120 cm Imprimé Westport.....	11,98\$
115 cm Satin rayé Venice.....	11,98\$	115 cm Satin Yuryu.....	12,98\$
115 cm Interlock Puff Art.....	15,98\$	115 cm Jacquard Empress Palace.....	14,98\$
115 cm Imprimé faille Caresse.....	14,98\$	115 cm Jacquard faille Toledo.....	14,98\$
115 cm Lurex Fantaisie.....	12,98\$	115 cm Jacquard faille Essex.....	11,98\$
115 cm Velours côtelé Feather.....	15,98\$	150 cm Shantung Odeon.....	14,98\$
115 cm Brocard Royal.....	21,98\$	115 cm Jacquard Isabella.....	14,98\$
115 cm Imprimé de Noël.....	5,98\$	115 cm Imprimé faille Regal.....	14,98\$
115 cm Velours Majestic.....	29,98\$	115 cm Crêpe de Chine Jacquard Palma.....	14,98\$
150 cm Satin précieux.....	21,98\$	115 cm Cloqué Harmony.....	12,98\$
115 cm Imprimé Vintage.....	5,98\$	115 cm Yuryu uni Shalimar.....	12,98\$
115 cm Soie Fuji Froissé.....	8,98\$	115 cm Shantung Hampshire.....	14,98\$
115 cm Interlock Cézanne.....	19,98\$	115 cm Yuryu imprimé Bailey.....	14,98\$
115 cm Imprimé jacquard serenade.....	14,98\$		
115 cm Imprimé jacquard Harlow.....	14,98\$		
115 cm Imprimé Palace Bistro.....	9,98\$		
150 cm Nappa Leno.....	13,98\$		
115 cm Crêpe de Chine Roxanne imprimé.....	12,98\$		

**DES TABLES ET DES
TABLES DE TISSUS
À PRIX D'AUBAINE!!!**

Tissu pour tailleurs Lanark, tissu pour tailleurs Carlyle, tissu pour tailleurs de luxe, tissu à chevrons pour tailleurs, polyester Melissa, imprimés, gabardine et flanelle assorties, jersey de laine, imprimé chintz, imperméable London, tissu classique pour tailleurs, velours côtelé, uni et imprimé Magic Moment, imprimé velours côtelé Renoir, tissu Dorset, tissu tropical, tricot, tissu Ralph Lauren, tissu Linford, tricot assortis, tissu pour manteaux Savoy, tissu Alhambra, coton ouaté imprimé, coutil Optic, popeline sport, serge Hollywood, coutil Northern, laine pour manteaux, gabardine de coton, tissus à tailleur un morceau,

COLLECTION COMPLÈTE DE:
• garnitures pour Noël
• garnitures
• rubans **1/3 DE RABAIS**

FABRICVILLE
LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR DE TISSUS ET TENTURES AU CANADA
120 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA
MEILLEURE QUALITÉ — MEILLEURS PRIX
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

• RUE SHELBROOKE, 7762, rpk Sherbrook Est, Montréal, Québec H1L 1A5 354-0990
• STE CATHERINE, 354, Ste Catherine Ouest, Montréal, Québec H3B 1A1 866-1821
• LAURENTIEN, 1240, boul. Laurentien, St-Laurent, Québec H4R 1J8 334-0910
• SOMERLED, 5424, avenue Somerled N.D.G., Québec H4V 1S1 483-2855
• COLLARD DES ORMEAUX, 2050, St-Rémy, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9P 1H5 683-4660
• RUE BEAUMONT, 1178, rue Beaumont, Montréal, Québec H3P 3E0 737-4750
• LA SALLE, 1655, Dollard LaSalle, Québec H2N 1T2 365-8045
• TASCHEAU, 595, boul. Taschereau, Greenfield Park, Québec J4V 2H8 672-5884
• CHOMEDÉY, 1295, boul. Lézard, Chomedey, Laval H7V 2V5 688-1039
• DE LA CONCORDE, 1950, boul. de la Concorde, Duvernay, Québec H7G 4P5 662-1880
• SAINT-LÉONARD, 5940, Des Grandes Prairies 329-2238

7060, rue St-Hubert (514) 274-4414
3451, rue Masson (514) 593-1719
1430, Ste-Catherine Ouest (514) 874-1585
908, Ste-Catherine Est (514) 499-1161

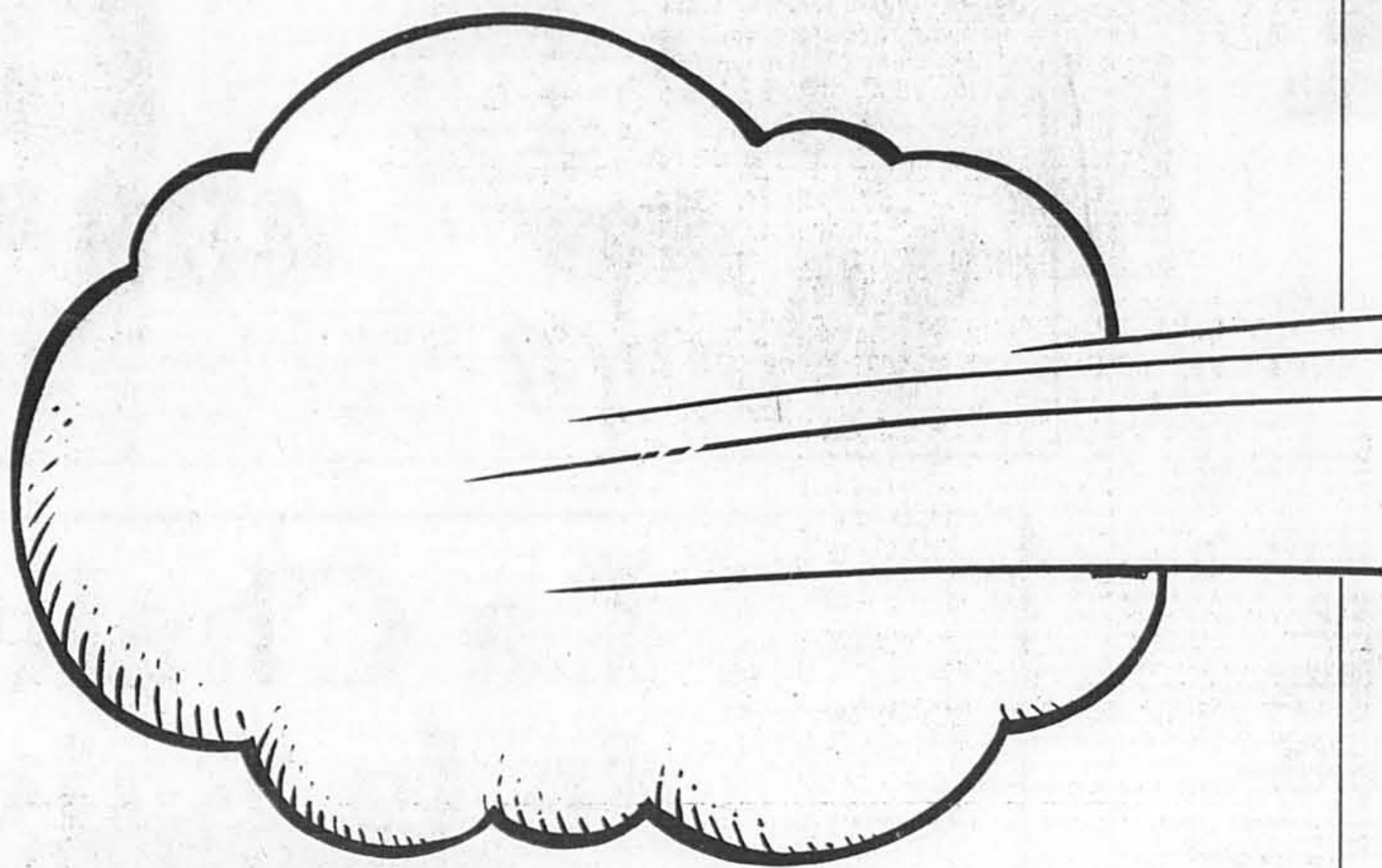
965, Curo-Labellé Chomedey (514) 687-6817
420, boul. Des Laurentides Point-Viau (514) 668-4206
375, boul. Taschereau Greenfield Park (514) 671-3750

614, Place Trans-Canada Longueuil (514) 646-2014
7373, Langelier St-Leonard (514) 254-9995
8571, boul. Newman LaSalle (514) 364-5677

1831, boul. Hymus Pointe-Claire (514) 694-3422
3624, Cote Vertu St-Laurent (514) 337-0818
1430, Monseigneur-Langlois Valleyfield (514) 371-6461

1354, boul. Moody Terrebonne (514) 471-1199
Centre des Congrès 2655, rue King Ouest, Sherbrooke (514) 471-1199
1301, rue St-Jacques (514) 471-1199

LES CHRYSLER 89 S'ENVOLENT VITE...



6,9%*

d'intérêt
sur une période de
24 mois sur certains
modèles sélectionnés

OU

jusqu'à

1000\$**

de remise en argent.

CHRYSLER

Dynasty – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
New Yorker Landau – 6,9 % d'intérêt ou 750 \$ en argent

PLYMOUTH

Colt 100 – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Horizon – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Sundance – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Acclaim – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent

DODGE

Colt 100 – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Omni – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Shadow – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Spirit – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent

CAMION DODGE

Ram 50 – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Dakota 4 x 4 – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Dakota 4 x 2 – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Pick-up (Pleine grandeur) – 6,9 % d'intérêt ou 750 \$ en argent

Plus ! Obtenez des rabais sur les ensembles-options de certains modèles. Obtenez la climatisation ou la transmission automatique sans frais ou encore d'autres options avec des rabais de plus de 1 100 \$*.**

Voyez votre concessionnaire participant pour de plus amples détails.

Personne ne bat Chrysler. Personne.

*Ces offres sont mutuellement exclusives, elles ne peuvent être combinées à aucune autre et elles s'appliquent aux acheteurs achetant pour leur usage personnel seulement. Pour certains modèles les acheteurs admissibles choisissent le taux d'intérêt réduit au lieu du rabais-chèque bénéficiant d'un taux de 6,9% pour une période maximale de 24 mois. Pour une période plus longue, les taux sont de 8,9% pour une période maximale de 36 mois et de 9,9% pour une période maximale de 48 mois. Offres conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Crédit Canada Ltée. Ces offres ne s'appliquent qu'à l'occasion de la vente et de la livraison chez les concessionnaires participants de Chrysler Canada Ltée, et ce, du 21 octobre 1989 jusqu'à la fin de ce programme tel que déterminé par Chrysler. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Les véhicules loués à long terme à des particuliers ou les commandes de véhicules pour les parcs-automobiles sont exclues de l'offre de financement. Ces offres annulent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Taxes, préparation, immatriculations, transport et assurance en sus et à la responsabilité de l'acheteur. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

**Offres en argent offertes pour un temps limité et s'appliquant uniquement aux véhicules ci-haut mentionnés. L'achat et la livraison du véhicule en stock chez les concessionnaires participants doivent se faire entre le 20 octobre 1989 et une date ultérieure qui sera déterminée par Chrysler Canada Ltée. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Elles s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

***Rabais sur l'ensemble-options selon les P.D.S.F. des options si achetées séparément. Climatisation ou transmission automatique offerte sans frais supplémentaire à l'achat d'un véhicule équipé d'un ensemble-options inclus dans ce programme d'offres. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir ces véhicules équipés d'ensembles-options en stock. Taxes en sus. Détails chez le concessionnaire. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

Prenez de l'avance avec CHRYSLER!



Richard Ramirez condamné à mort

Agence France-Presse
LOS ANGELES, États-Unis

■ Le tribunal de Los Angeles a condamné à mort, mardi, le « chasseur de la nuit » (Night Stalker) Richard Ramirez, qui avait terrorisé les banlieues de la ville en 1985 en se rendant coupable d'au moins 15 assassinats et de très nombreux viols.

Richard Ramirez, qui se proclamait adepte d'un culte satanique, a murmuré, juste avant l'énoncé de la sentence, que « Lucifer habite en chacun de nous. Vous ne pouvez pas comprendre. (...) Je suis au delà du mal, n'ayez pas de pitié, je serai vengé. »

Le procès de « Night Stalker » avait commencé il y a plus d'un an et un des jurés a entretemps été assassiné.

Agé de 25 ans au moment des faits, le meurtrier s'introduisait la nuit au domicile de ses victimes : il tuait les hommes et violait leurs compagnes, s'attaquant aussi à des enfants. Il laissait sur place des symboles sataniques et avait arraché les yeux d'une des victimes.



Hulle sur toile
73 cm x 56 cm

10, av. des Pins ouest, suite 212, Montréal, Qc H2W 1P9

Tél. : 848-0255 / 848-0284

ENCAN VENTE SUR CATALOGUE NOVEMBRE 1989

Art canadien et européen par A. Benoit, J. C. Brown, Suzor-Côté, J. Docharty, M. Doménico, L. H. Grandgérard, K. Helfner, J. Jansen, J. Scherewitz, P. Lavarenne, B. W. Leader, H. Masson, Orselli, J.-P. Riopelle, P. Schmitt, J. Verdier, J. Viski, P. H. Wallis et autres.

Bronze d'après I. Bonheur, Chiparus, F. Gornik, J.-P. Mène, F. Remington, E. Villanis, Vocassin et autres objets décoratifs.

Meubles comprenant un bonheur-du-jour, époque Napoléon III, style Boule, meubles style provincial français du 17^{ième} et 18^{ième}, table noyer marquetée sur le dessus époque victorienne, ensemble de salons, chambres à coucher, salles à manger, bureaux et nombreux meubles d'occasion.

Vaisselle et verrerie dont certaines de Copeland, Delft, Herend, Nippon, Quimper, Royal Doulton et Wedgwood.

Une sélection de bijoux or et argent dont une montre-bracelet Rolex en acier, un centre de table en argent de la fin du 19^{ième} siècle français, une coupe Birks en argent sterling, bol à punch argenté, service à thé argenté et autres.

Une sélection d'art précolombien, guinéen et africain.

Un large éventail de tapis d'Orient, comme Bakhtiari, Baluchi, 2 très beaux tapis Bidgar, Kirman, Nain, Shiraz et une très jolie paire de tapis Kashan.

Meubles décoratifs divers et objets de collectionneurs trop nombreux pour être mentionnés.

Visite préliminaire
Le 10 novembre - 10 h à 21 h / Les 11 et 12 novembre - 10 h à 18 h

Vente
Mardi 14 novembre - Mercredi 15 novembre - Jeudi 16 novembre à 19 h 30 précises.

Prime de l'acheteur, 10%.



Membre du bureau de Commerce de Montréal

COMME PAR MAGIE...

LE PÈRE NOËL ARRIVE AU CENTRE ROCKLAND

LE SAMEDI,
11 NOVEMBRE
À 11h00

Décor féérique, ambiance
magique, musique des fêtes...
la grande scène du Centre
Rockland se transforme
pour accueillir le père Noël.



Made in Rockland

Ne manquez pas l'Heure du Conte
en collaboration avec

Encyclopaedia Britannica

dès le 11 novembre au

2^{ième} niveau, près de

la cour Athena-La Baie.

• ANGLE L'ACADIE ET MÉTROPOLITAIN

• PLUS DE 200 MAGASINS ET SERVICES DONT LA BAIE, EATON, HOLT RENFREW, LINEN CHEST ET STEINBERG

• AUTOBUS N°100 (CRÉMAZIE), N°179 (L'ACADIE) ET N°119 (CHEMIN ROCKLAND)

STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT



ASSOCIATION DES
ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES PRIVÉS

L'ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE

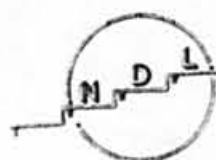
- * Une école de qualité
- * Une école personnalisée
- * Une école accessible... à tous



Collège Charles-Lemoyne
3507, boul. Marie-Victorin
Ville Ste-Catherine JOL 1E0 (514) 638-1282
900, boul. Taschereau, Longueuil J4K 2X3
Externat mixte
Examens d'admission: 8 et 13 novembre



Collège Regina Assumpta
1750, rue Sauriol est
Montréal H2C 1X4 (514) 382-4121
Externat pour filles
Examens d'admission: 25 novembre
et 2 décembre



École Secondaire
Notre-Dame-de-Lourdes
845, chemin Triffin
Longueuil J4P 3G5 (514) 670-4740
Externat pour filles
Examens d'admission: 11, 18 et 25 novembre, 9 décembre, 20 janvier 1990



Collège des Eudistes de Rosemont
3535, boul. Rosemont
Montréal H1X 1K7 (514) 376-5740
Externat mixte
Examens d'admission:
Sec. I, 25 novembre
Sec. II à V, 27 janvier 1990



Collège Ste-Anne de Lachine
1250, St-Joseph
Lachine H8S 2M8 (514) 637-3571
Externat pour filles de Sec. I à V
Externat pour garçons de Sec. I à IV
Examens d'admission: 25 novembre
et 2 décembre, 13 janvier 1990



École Secondaire St-Paul de Varennes
235, rue Ste-Anne, C.P. 320
Varennes J3X 1R6 (514) 652-2941
Externat mixte
Examens d'admission: 10, 11 et
18 novembre



Collège Français 1965 (Inc.)
185, rue Fairmount ouest
Montréal H2T 2M6 (514) 495-2581
1340, rue Nobert, Longueuil J4K 2P4
Externat-Pensionnat mixte
Examens d'admission: 25 novembre
et 2 décembre



Collège St-Jean Vianney
12630, boul. Gouin est
Montréal H1C 1B9 (514) 648-3821
Externat mixte
Examens d'admission: 18 et 25 novembre,
13 janvier 1990



École Secondaire St-Sacrement
901, rue St-Louis
Terrebonne J6W 1K1 (514) 471-6615
Externat mixte
Examens d'admission: 25 novembre et
2 décembre



Collège Laval
275, rue Laval
Ville de Laval H7C 1W8 (514) 661-7714
Externat-Pensionnat pour garçons
Examens d'admission: 2 et 9 décembre,
27 janvier 1990



L'École Progressive Inc.
690, boul. Crémazie est
Montréal H2P 1E9 (514) 381-3945
Externat pour filles
Examens d'admission: 9 décembre
et 20 janvier 1990



École du Séminaire de St-Hyacinthe
650, rue Girouard est
C.P. 370
St-Hyacinthe J2S 7B7 (514) 773-4334
Externat pour garçons
Examens d'admission: 25 novembre



Collège Mont-Saint-Louis
1700, boul. Henri-Bourassa est
Montréal H2C 1J3 (514) 382-1560
Externat mixte
Examens d'admission: 25 novembre
et 2 décembre



École Secondaire Letendre
9615, rue Papineau
Montréal H2B 1Z6 (514) 389-3513
Externat mixte
Examens d'admission: 24 novembre et
13 janvier 1990



Externat Sacré-Coeur
330, montée Lesage
Rosemère J7E 4H4 (514) 621-6720
Externat mixte
Demandes d'admission: Sec. I: avant
le 9 novembre; Sec. II à V: février 1990

Notre tradition...

M. Pierre Primeau, directeur exécutif
1175, rue Bernard, bureau 300, Outremont H2V 1V5
(514) 270-4524. Télécopieur (514) 270-1199

Votre avenir

VOITURE ALLEMANDE, VIN FRANÇAIS, BOUFFE ITALIENNE, MEUBLES...



Porte-magazines en métal
noir ou blanc avec
pochette en «textaline».
Disponible en blanc ou
noir.

19.99\$

129\$

39\$

Patère tubulaire modèle
«Cactus» de DURA.
Disponible en blanc ou
noir.

De SCANWAY, meuble
pour jeu vidéo en
mélanges blanc ou
noir. Accessoires non
compris.

9.99\$

Coussins QUEFAB. Choix
de couleurs.

99\$

Podium en aggloméré
recouvert de formica blanc
ou noir. Idéal pour plantes
ou vases. Grandeur: 18",
24", 30".

LE STYLE KIT A TOUT

Plus de 40 boutiques
à travers le Québec.

Un service personnalisé.

Vaste choix de produits
disponibles en magasin.

Payez et emportez... sans file
d'attente aux guichets.

À
L'ACCENT
EUROPÉEN

le réseau des boutiques KIT A TOUT / Région de Montréal

BOUCHERVILLE
(514) 655-0769
CHOMÉDEY
(514) 582-4007
DORION
(514) 455-5601
GRANBY
(514) 375-5573
GREENFIELD PARK
(514) 485-3210
JOLIETTE
(514) 753-7966
LASALLE
(514) 364-2533
LONGUEUIL
(514) 651-4669
MONTRÉAL (ave du Parc)
(514) 277-2721

MONTRÉAL (Beaubien)
(514) 253-3211
MONTRÉAL (Masson)
(514) 593-5553
MONTRÉAL (Lajeunesse)
(514) 385-3365
POINTE-AUX-TREMBLES
(514) 645-1543
PONT-VAIU
(514) 658-4045
REPERTIGNY
(514) 585-9031
RIVIÈRE-DES-PRAIRES
(514) 548-7484
ST-EUSTACHE
(514) 472-3550
ST-YACINTHE
(514) 778-1314

ST-JÉRÔME
(514) 431-5050
ST-JOVITE
(819) 425-2748
ST-LUC
(514) 348-5601
STE-THERÈSE
(514) 435-7156
TERREBONNE
(514) 471-2062
TRACY
(514) 746-4892
VALLEYFIELD
(514) 377-3081
VILLE ST-LAURENT
(514) 332-6262
WEST ISLAND
(514) 694-0098

CÉCM: une question dans un sondage suscite l'inquiétude des groupes ethniques

RICHARD FORTIN

■ La présidente du comité consultatif des groupes ethniques de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), Mme Rosemay Eustache, a estimé hier que la question du sondage que se propose de mener la CÉCM, pour déterminer si les parents sont favorables ou non aux écoles séparées pour les enfants des communautés culturelles, est «ridicule» et «dangereuse».

Mme Eustache, dont le comité n'a pas été consulté au préalable, craint que le sondage n'entretienne les préjugés.

«On n'a jamais songé à demander aux parents s'ils voulaient séparer les enfants riches des enfants pauvres, a-t-elle déclaré. Pourquoi poser la question quand il s'agit des enfants d'immigrants? On suggère ainsi que les écoles séparées pourraient constituer une possibilité envisageable et une solution au soi-disant problème de la délinquance ethnique.»

Mme Eustache s'est dit très surprise de l'attitude de la CÉCM.

«Le président de la Commission, Michel Palascio, s'est prononcé formellement en avril en faveur de l'harmonisation des rapports entre communautés. Ce

sondage est une surprise désagréable. Tant que les gens ne seront pas convaincus que les groupes ethniques ont leur place à l'école, on cherchera des solutions faciles plutôt que de s'attaquer au défi de l'intégration.»

Le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) minoritaire au conseil des commissaires de la CÉCM dominé par le Mouvement scolaire confessionnel (MSC), partage les craintes de Rosemay Eustache.

«Le MSC est obsédé par la concurrence avec les autres réseaux scolaires, a soutenu la commissaire Marie Bélanger, membre du MEMO. Il pourrait essayer de plaire aux parents en établissant des écoles-ghetto, comme l'a fait le PSBGM. Autrement, pourquoi pose-t-il cette question?»

Mme Bélanger, qui a tenté de faire retirer la question du sondage à la séance du 18 octobre, croit qu'il s'agit d'une entreprise de relations publiques.

«On ne pourra rien tirer des résultats de ce sondage, a-t-elle affirmé. Si la CÉCM avait voulu poser les vraies questions, elle aurait demandé aux parents s'il sont en faveur d'une école confessionnelle. Pas un mot là-dessus. Pourtant, la CÉCM conteste en cour la loi 107 sur les commissions scolaires linguistiques. Cela coûtera

des centaines de milliers de dollars et les parents n'ont jamais été consultés.»

De son côté, la CÉCM nie catégoriquement qu'elle ait l'intention d'établir des écoles séparées. Selon Pierre Baulu, qui a participé à l'élaboration du sondage, toute l'affaire a été montée en épingle pour des raisons politiques.

«La question controversée a été formulée ainsi pour des motifs techniques. Nous voulons connaître la perception des parents en ce qui concerne les communautés culturelles à l'école et nous avons pris les moyens pour obtenir une réponse claire qui nous donne des indications précises. Nous ne voulions pas éviter d'aborder l'as-

pect ethnique qui préoccupe les parents», dit M. Baulu pour qui la teneur du sondage ne présume rien des intentions de la CÉCM.

«Si les parents se prononçaient en faveur des écoles séparées, nous prendrions position contre un tel système. Ce ne serait pas du tout réaliste dans notre société», dit-il.

En ce qui concerne l'absence de référence à la confessionnalité dans le sondage, M. Baulu, tout en admettant que le reproche était fondé, a expliqué qu'il avait fallu limiter le nombre de questions pour des raisons pratiques.

«De toute façon, dans ce domaine, la vision de la population est très ambivalente», a-t-il dit.

L'armée serait prête à intervenir dans les pénitenciers du Québec

GEORGES LAMON

■ Selon l'Alliance de la fonction publique du Canada, le Solliciteur général a mis l'armée canadienne en état d'alerte advenant l'appui des gardiens de pénitenciers à la grève des 1100 agents de libération correctionnelle.

Les militaires de la base de Valcartier sont mobilisés et prêts à intervenir, sur un préavis de deux heures, dans tous les pénitenciers du Québec.

C'est du moins ce qu'a appris l'Alliance de la fonction publique du Canada. Dans un communiqué émis hier, son représentant régional, Jean Morin, constate «le parallèle aberrant avec les événements d'octobre 70 où le même plan d'urgence avait été appliqué».

Il a toutefois été impossible à La Presse d'obtenir confirmation du bureau du Solliciteur général du Canada.

«Nous dénonçons l'attitude de l'employeur qui clame à tout vent que la protection de la société n'est pas menacée par l'absence au travail de ses agents de libération conditionnelle, a soutenu M. Morin. Nous avons la un autre exemple de dépenses excessives du gouvernement Mulroney qui dilapide les deniers publics pour réagir à un conflit de travail qu'il a lui-même suscité.»

D'autre part, selon M. Morin, le Solliciteur général du Canada, Pierre Blais, a accordé aux détenus une hausse de traitement d'environ 69 p. cent (entre 22\$ et 50\$ par semaine) pour compenser la hausse du prix des cigarettes.

Les avocats de la ville de Montréal accrédités

■ Le commissaire du travail, M. Jacquin Couture, a rendu dernièrement une importante décision qui accrédite l'Association des avocats des affaires civiles de la ville de Montréal. Ce syndicat, uniquement composé d'avocats, regroupe tous les avocats à l'emploi du contentieux civil de la ville.

Cette décision est également importante à un autre point de vue: elle reconnaît le droit des avocats chefs d'équipe à faire partie de la même unité d'accréditation que l'ensemble des avocats. Ils n'ont donc pas le statut de cadres malgré les représentations faites en ce sens pas l'employeur.

COLOR YOUR WORLD RÉDUCTION D'INVENTAIRE** DE

25 MILLIONS\$

NE MANQUEZ PAS
LES SPÉCIAUX
NON-ANNONCÉS
EN MAGASIN!



Préférence des Peintres
Latex super blanc
pour plafonds

• Sans
• éblouissements

13.96\$
4L

Préférence des Peintres
Latex mat

• Couvre en
une couche

14.96\$
4L

du Décorateur Latex mat
de la collection couleurs
à prévoir pour
les années 90

• Couvre en une couche

17.96\$
4L

Latex satiné

• Lavable

21.96\$
4L

Email semi-lustré
base alkyde pour
l'intérieur

(no 0004)

• Lavable

22.96\$
4L

Peinture latex pour
planchers à l'intérieur/
l'extérieur

(no 5850)

19.96\$
4L

DIRECTEMENT DE NOS MANUFACTURES. PAS D'INTERMÉDIAIRES. VOUS ÉPARGNEZ!

40% À 60% DE RABAIS*
TOUS les papiers peints en magasin
Y compris la nouvelle collection
"Love Your Home" - des papiers
peints et bordures en vinyle aux motifs
champêtres pour cuisines et salles de
bains. MAINTENANT
\$9.99**
* Prix rég. du livre. Les motifs peuvent
différer de ceux représentés.
** Prix rég. du livre 18,99\$ R/S, bordures
incluses.

30% DE RABAIS*
Catalogues de papiers peints très recherchés
"Armstrong Century Solarian"
Carrelage autocollant en vinyle sans cirage
• Tuiles 12 po x 12 po
• Commandes sur spécifications
en boîtes seulement
• 30 pi. ca. par boîte
Rég. 3,295 pi. ca. (98,70\$/bte)

Décapant sécuritaire 3M
pour peinture
et vernis
TEL QU'ANNONCE À LA TÉLÉ: 13.88\$
1L
Armstrong Vernay
Carrelage autocollant en
vinyle sans cirage*
• Tuiles 12 po x 12 po
• Rég. 99¢ chac.
• Marchandise
en magasin seulement
77¢ chac.

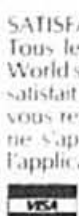
Peinture et papier peint aux meilleurs prix... à tous les jours!

NOUVEAUTÉ!
SYSTÈME
MAGIE des COULEURS
* Choisir aux magasins participants seulement
* Voyez les résultats avant de peindre!
* Appelez la succursale Color Your World la
plus proche de chez vous pour prendre
rendez-vous avec notre spécialiste.
C'est facile! C'est amusant!
C'est GRATUIT!

"C'est garanti!"
Color Your World
Tout un monde de couleurs

PRIX ET QUALITÉ
GARANTIS*
Chez Color Your World nous ne nous contentons pas
de vous promettre haute qualité et des prix de détail
incroyablement bas: nous les garantissons! Si vous n'êtes
pas entièrement satisfait avec la qualité de notre peinture
ou papier peint, nous vous rembourserons votre argent.
Si vous trouvez une peinture comparable ou le même
papier peint à prix plus bas dans les 30 jours après votre
achat, nous vous rembourserons la différence.
* Preuve d'achat requise.

* Le système "Magie des couleurs" est disponible exclusivement dans ces magasins.



L'offre prend fin le 5 décembre, 1989. Ces articles ne sont pas tous disponibles dans tous les magasins.

** Valeur totale au détail approximative et offerte en vente à partir de 1 novembre 1989. Pour renseignements au sujet d'achat de franchises, composez le: (416) 259-3251.

VILLE LASALLE
1820, rue Dollard
363-3653
POINTE-AUX-TREMBLES
12836, rue Sherbrooke est
498-4884
CHATEAUGUAY
72, boul. St-Jean Baptiste
692-3344
REPERTIGNY
85, boul. Brien
585-6412

MONTRÉAL
3210, boul.
H-Bourassa est
383-8722
5805, boul. Decarie
737-2500
5360, rue Papineau
525-8015
LONGUEUIL
2496, ch. Chambly
677-3220

SAINT-HUBERT
3415, boul. Taschereau
676-5511
PIERREFONDS
4911, boul. des Sources
683-2323
KIRKLAND
2971, boul. Saint-Charles
695-1349

LAVAIL
3915, boul. Samson
682-1981
SAINT-LEONARD
9265, boul. Lacordaire
322-5884
6733, rue Jean-Talton E.
259-4115
BROSSARD
8025, boul. Taschereau
443-1886

Découverte du premier animal à marcher sur le sol nord-américain

CAROLE THIBAUDEAU

■ Un scientifique québécois vient de découvrir le premier véritable animal terrestre à avoir foulé le sol de l'Amérique du Nord. Il s'agit d'un modeste mille-pattes fossilisé, qui a vécu il y a 390 millions d'années.

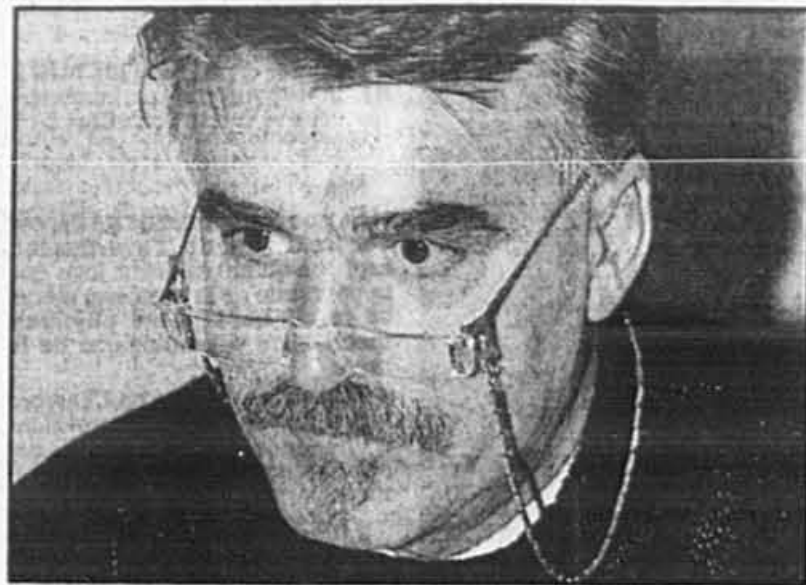
L'animal a été découvert par le Dr Michel Belles-Isles, paléontologue, dans la localité de Cap-aux-Os, près de Gaspé, lors d'une mission dirigée par la paléobotaniste américaine Patricia Gensel, de l'Université de Caroline du Nord.

Le docteur Belles-Isles publiera incessamment le nom qu'il compte donner à ce témoin du passé. Il signera en collaboration avec une autorité mondiale en paléontologie, le Dr John E. Almond, de l'Université de Cambridge, en Angleterre.

Pour les paléontologues du monde entier, c'est un chaînon de taille, une contribution majeure à l'histoire de l'évolution des espèces animales. Selon le paléontologue et directeur du parc de Miguasha, M. Marius Arseneault, « cette découverte nous apporte un élément important dans la connaissance et la compréhension de la vie animale sur notre planète ».

Le myriapode (nom scientifique des mille-pattes) est plus précisément un diplopode, ce qui veut dire qu'il a deux paires de pattes sur chacun des segments thoraciques.

Ce mille-pattes multi-millénaire a été découvert fortuitement. Il se trouvait sur l'envers d'une roche contenant un fossile de pois-



Le paléontologue Marius Arseneault, directeur du parc de Miguasha.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

son très intrigant, poisson qu'on soupçonne également d'appartenir à une nouvelle espèce. Les vérifications suffisantes manquent encore pour conclure définitivement en ce sens. Ce poisson sans mâchoire s'apparente aux espèces sans mâchoires qui vivent encore aujourd'hui : les lamproies et les myxines.

À force d'examiner le poisson, on s'est aperçu qu'il portait à l'endos un mille-pattes tout aussi intéressant. On a cru tout d'abord avoir affaire au premier véritable animal terrestre destiné à marcher sur le sol. Mais un tour d'horizon plus approfondi a permis de découvrir des formes de mille-pattes plus anciens originaires d'Écosse.

La présence du myriapode aux environs de Gaspé implique que la conquête du sol par les arthropodes se serait faite simultanément avec la conquête du sol par les plantes vasculaires. On qualifie de vasculaires toutes les plantes qui ont des racines et un système circulatoire, ce qui exclut certaines espèces, comme les lichens et les champignons, par exemple.

Le Dr Belles-Isles poursuit présentement un stage de recherche post-doctoral à l'Université de Tübingen, en République Fédérale d'Allemagne. Lorsque ses études sur le myriapode auront été complétées, il remettra le précieux spécimen au Parc de Miguasha, qui relève du ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

LIQUIDATION DE FOURRURE À L'HÔTEL DE LA MONTAGNE

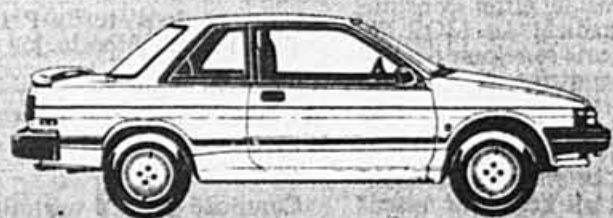
Vendredi et samedi
seulement!

Voyez l'annonce Bissell & Bissell
page A 19

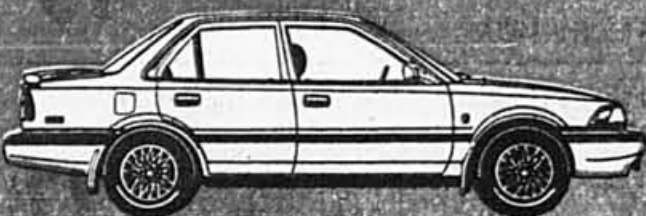
RARE!



TRÈS RARE!



Tercel Coupé DX
Édition limitée



Corolla Sedan LE
Édition limitée



Camry Sedan LE V6
Édition limitée



Une édition limitée, 25^e anniversaire Toyota, c'est du jamais vu!

Chaque modèle comprend: radio AM/FM stéréo/cassette avec 4 haut-parleurs, phares antibrouillards, déflecteur arrière, peinture métallique deux tons argent/gris et l'emblème distinctif 25^e anniversaire. PLUS beaucoup d'autres caractéristiques selon le modèle.

Pour être du groupe très sélect qui pourra se procurer cette édition limitée, il faut passer rapidement chez votre concessionnaire.

Les concessionnaires

TOYOTA

de votre région

UN AUTRE PANTHEON AU COEUR DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



NOUS AURIONS PU,
NOUS AUSSI,
REPRODUIRE LE PANTHÉON À
NOTRE-DAME-DES-NEIGES,
SANS HUGO NI ZOLA
BIEN ENTENDU.
MAIS NOUS VOULIONS
QUELQUE CHOSE
D'INCOMPARABLE ET
DE DIFFÉRENT.



MAUSOLÉE
SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL
4601, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: (514) 735-1361

Air Canada invitée à joindre le groupe d'étude sur le TGV

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Air Canada a été invitée par Bombardier et Lavalin à faire partie du groupe qui étudiera la possibilité de mettre en service un train à grande vitesse (TGV) dans le corridor Québec-Windsor.

Une porte-parole du transport aérien à Montréal, Stéphanie Duguay, a confirmé hier que la compagnie a été approchée. L'autre partenaire serait CP Rail.

Le maire de Montréal, Jean Doré, a déclaré hier à Ottawa qu'une participation d'Air Canada à l'étude serait logique puisque la compagnie voit dans la construction éventuelle d'un train à grande vitesse un moyen de lui amener des passagers.

M. Doré souhaite qu'un tel train relie Ottawa à Montréal en passant par Mirabel et croit que ce dernier devrait un jour être relié à Québec par le transport ferroviaire à grande vitesse.

Le maire Doré, qui comparait hier en compagnie d'autres premiers magistrats devant le comité parlementaire qui se penche sur les coupures à Via Rail, ajoute que l'étu-

de sur le TGV coûtera entre \$10 millions et \$50 millions et que l'entreprise privée ne pourra la financer seule.

Les maires de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Ottawa, Toronto, London et Windsor, rencontrent aujourd'hui les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, Robert Bourassa et David Peterson, qui seront à Ottawa en prévision de la conférence des premiers ministres fédéral et provinciaux. Ils demanderont notamment aux leaders des deux provinces de s'impliquer dans toute solution de rechange aux coupures à Via, y compris le TGV.

Les maires ont également eu hier avec le ministre des Transports, Benoit Bouchard, une rencontre — «sympathique mais négative», de dire M. Doré — au sujet de Via. Ils demanderont maintenant des rencontres avec le ministre des Finances Michael Wilson et avec le premier ministre Brian Mulroney.

Ils souhaitent par ailleurs que Via ne se départisse pas de ses équipements excédentaires avant que la commission royale sur les transports, annoncée par M. Bouchard en même temps que les coupures, n'ait fait connaître ses recommandations.

Avortement: Ottawa refusera tout amendement qui brisera «l'équilibre» du projet de loi

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le gouvernement conservateur refusera tout amendement au projet de loi sur l'avortement qui ne tiendra pas compte des deux grands courants d'opinions à ce sujet.

Le gouvernement n'acceptera pas non plus les modifications qui ne respecteront pas la Charte canadienne des droits et libertés, a affirmé le ministre de la Justice Doug Lewis, en ouvrant hier le débat en deuxième lecture sur le projet de loi.

«En traitant de cette question difficile et délicate, le gouvernement a tenu compte de toutes les opinions exprimées par les Canadiens et les a balancées d'une façon équitable et réalisable, a-t-il déclaré. Nous ne supporterons aucun amendement qui ne suive pas une approche similaire et qui ne respectera pas la Charte canadienne des droits et libertés».

Le ministre a expliqué qu'il n'était pas question de revenir à l'époque où la difficulté d'obtenir un avortement menaçait la vie des femmes.

L'un des députés conservateurs d'arrière-ban les plus fermement opposés à l'avortement, le député de Peterborough Bill Domm, a affirmé hier que cette déclaration ne laissait pas grand espoir à ceux qui désiraient présenter des amendements.

«Les politiciens n'ont pas l'ha-



Doug Lewis

bitude de lâcher prise, mais je suis assez réaliste pour constater qu'il sera difficile d'amender ce projet de loi», a-t-il déclaré.

Il a affirmé qu'il y avait plus de défenseurs des droits du fœtus que de partisans du libre choix en Chambre, mais qu'ils ne constituaient probablement pas la majorité nécessaire à l'adoption d'amendements.

«Je vais quand même essayer

d'amender le projet de loi, mais je ne le supporterai certainement pas dans sa forme actuelle», a-t-il déclaré.

Santé

Le nouveau projet de loi déposé vendredi interdit l'avortement, sauf lorsqu'un médecin juge que la poursuite de la grossesse menace la vie ou la santé physique, mentale ou psychologique de la mère.

M. Lewis a affirmé en Chambre hier que les Canadiens rêvaient d'un monde où il ne serait pas nécessaire de pratiquer des avortements.

«Nous devons cependant tous admettre que des avortements ont été pratiqués dans le passé, qu'ils sont encore pratiqués aujourd'hui, et qu'ils continueront de l'être dans l'avenir, et ce, peu importe quelle loi un gouvernement pourra adopter», a-t-il déclaré.

Il a réitéré que le projet de loi déposé vendredi représentait un compromis entre les deux grandes tendances, et qu'il établissait un équilibre entre les droits des femmes et l'intérêt de la société dans la protection des fœtus.

La critique libérale en matière de justice, Robert Kaplan, a cependant vigoureusement critiqué cette législation.

Il a notamment affirmé qu'elle pourrait être déclarée inconstitutionnelle parce qu'elle restreignait les droits des femmes.

Il a soutenu que plusieurs femmes risqueraient de se faire traîner devant les tribunaux tant que la

Cour suprême ne se sera pas prononcée sur la validité du projet de loi.

Il a suggéré au gouvernement de soumettre tout de suite cette législation à la Cour suprême. Si le plus haut tribunal du pays accepte le projet de loi tel quel, il y gagnera une stature et une légitimité qui facilitera son adoption, a affirmé M. Kaplan.

Accès

Le député de York Centre a également déploré le fait que le projet de loi conservateur ne garantisse pas l'accès à l'avortement dans toutes les provinces du pays.

M. Lewis a expliqué hier que le gouvernement fédéral ne pouvait légiférer dans ce secteur parce qu'il s'agissait d'un domaine de juridiction provinciale.

Pour sa part, la critique néo-démocrate en matière de condition féminine, Dawn Black, a soutenu que le projet de loi réduirait l'accès à l'avortement parce que les médecins craignent les poursuites criminelles.

Selon le projet de loi, les médecins seront passibles de deux ans de prison s'ils ne se conforment pas aux conditions qui y sont édictées.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Perrin Beatty, s'est glissé plus tard dans le débat pour annoncer des mesures visant à réduire le nombre de grossesses non-désirées, incluant des fonds pour la recherche en matière de contraception et pour un centre national de planification des naissances.

LE GOÛT DU PÊCHER FAIT DES PETITS!



DÉPÊCHEZ-VOUS D'Y GOÛTER!

Introduit en 1986, le Peachtree Schnapps de Kuyper est rapidement devenu la liqueur la plus vendue au Québec. Et, avec son Peachtree Cream, de Kuyper a réussi le mariage parfait: le goût rafraîchissant de la pêche et la douceur de la crème. À savourer frais, avec ou sans glace.

de Kuyper

Clark nie avoir reçu l'ordre d'éloigner Lech Walesa

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le ministre des Affaires extérieures Joe Clark a nié, hier, avoir reçu l'ordre d'éloigner le leader polonais Lech Walesa de la cérémonie du souvenir du 11 novembre, à Ottawa, de crainte que sa présence ne fasse ombrage au premier ministre Brian Mulroney.

«Rien n'est plus loin de la vérité», a affirmé M. Clark dans une lettre à Mme Shirley Carr, présidente du Congrès du travail du Canada, qui sera l'hôte du chef de Solidarité au cours de sa visite de quatre jours au pays.

Selon M. Clark, c'est M. Walesa

lui-même qui a refusé d'aller déposer une couronne de fleurs au pied du cenotaphe d'Ottawa, parce que le 11 novembre est également la fête nationale des Polonais.

Fait curieux, il est prévu dans l'emploi du temps de M. Walesa qu'il participera à la cérémonie du souvenir de Toronto.

En plus de Toronto et Ottawa, le prix Nobel de la paix de 1983 ira à Montréal, Hamilton et Niagara Falls.

M. Derik Hodgson, directeur des communications du CTC, a déclaré que la centrale syndicale maintenait sa version des faits et que Mme Carr avait l'intention de répondre par écrit à M. Clark.

Le MQF met en garde contre les soudaines vertus de Meech

MARIO FONTAINE

■ Un danger guette les Québécois: trouver l'Accord du lac Meech vertueux en réaction au rejet des Sharon Carstairs et autres détracteurs du Canada-anglais. Or cet accord demeure toujours aussi inacceptable, notamment parce qu'il n'attribue aucun pouvoir nouveau au Québec pour la défense de sa langue.

C'est ce qu'a soutenu hier le Mouvement Québec Français, toujours vigoureusement opposé à l'entente visant à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien. Le MQF devrait en théorie se réjouir des difficultés rencontrées par l'accord, dénoncé aussi bien par le Manitoba que par le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Mais voilà, il craint que les attaques incessantes dont il fait l'objet le fassent paraître satisfait par comparaison.

«Ce serait une erreur que de reconnaître soudainement des vertus à un accord simplement parce que d'autres ne lui trouvent que des vices», explique le porte-parole du mouvement, Guy Bouthillier. «Pourquoi signer un truc qui ne nous donne rien?», de renchérir Gérard Larose, le président de la CSN, elle-même membre du Mouvement Québec Français.

Au début, le ministre des Affai-

res intergouvernementales Gil Rémillard nous faisait miroiter les avantages extraordinaires de ce Lac Meech, poursuit M. Larose. Maintenant, le premier ministre Bourassa dit qu'il ne fait que consolider les pouvoirs du Québec. Mais il n'y a rien de plus qu'avant dans ce texte au départ insatisfaisant, selon lui.

Le président de la CSN ne semble pas trop impressionné par les leaders du Canada-anglais qui, d'une part, parlent de négociations fondamentales et, d'autre part, se prêtent à une «soupe à la corde très disgracieuse». Il en prend pour exemple les premiers ministres de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta, Joe Ghiz et Don Getty, qui menacent de retirer leur appui. Le premier s'il ne conserve pas sa base militaire, le second s'il n'a pas son «sénateur sénilisant».

Composé de dix organismes dont la CEQ, la FTQ, la SSJB et l'Union des producteurs agricoles, le Mouvement Québec Français n'admet pas que les détracteurs de l'accord opposent systématiquement le thème des droits et libertés à celui de société distincte pour le Québec, comme si les mots Québec et liberté étaient incompatibles.

Selon le Mouvement Québec français, le premier ministre Bourassa a été, dans ce dossier, l'artisan de son propre malheur.



POUR SEULEMENT **28\$** PAR MOIS

SAN ANDRÉS «LE BIJOU DES ANTILLES»

comprend: • splendides plages de sable blanc • mer turquoise et limpide • casinos • boutiques hors taxes • excursions intéressantes • vols hebdomadaires directs sur jet MD-83 • forfait tout compris AVION - HÔTEL - REPAS

COSTA RICA UN VÉRITABLE PARADIS

• chaîne de montagnes • plages immaculées • expéditions en train / forêts tropicales.

VENEZUELA LE FAMEUX DORAL BEACH

«L'HÔTEL PAR EXCELLENCE»

• boutiques et restaurants à bon prix • danse dans la nuit étoilée • des kilomètres de plages sur une île tranquille • exotisme de l'île Margarita.

FLORIDE

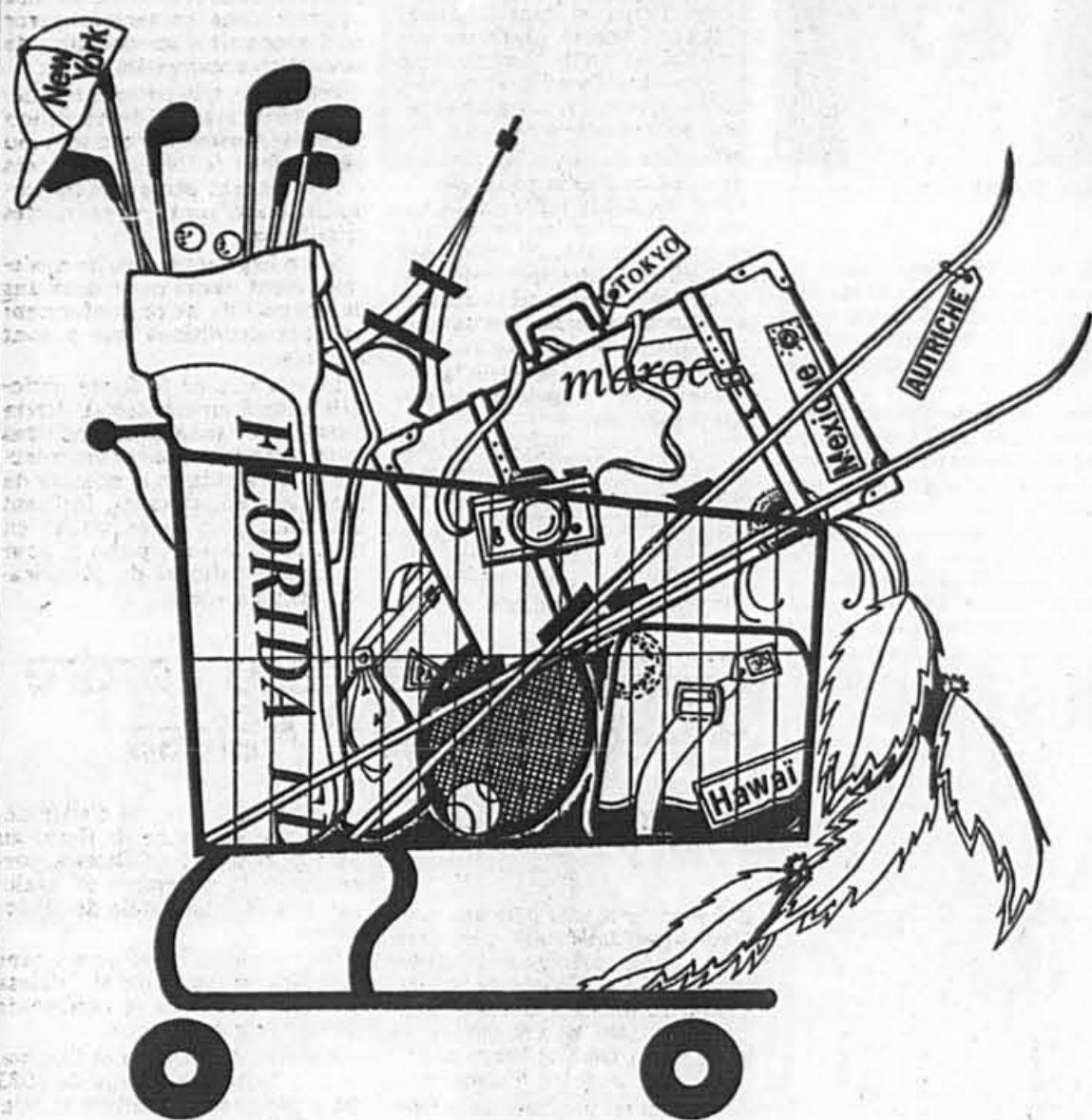
• prestigieux Bal Harbour • Hôtel Palms au bord de l'océan. Hôtel de 1re classe, avec grande plage de sable. Également disponible: Acapulco, Cancun, Puerto Plata, Europe, Hawaii. Forfaits ou vols seulement. * Basé sur 36 paiements mensuels.

Côte-des-Rois	Ar. des Pins est	Boul. de Maisonneuve	Longueuil
735-4526	849-9229	932-2411	646-6295
Valleyfield	Hull	Outremont	Dorval
371-1331	819-777-2222	278-1948	664-2724
Blainville	Laval-des-Rapides	Rossmore	Bellefleur
433-2021	663-1385	621-3817	436-5629
	Ext. de Montréal 1-800-361-9830		

VENEZ PROFITER
DE NOS SUPER RABAIS
SUR PLACE!

L'Association des agents
de voyages du Québec présente

Le supermarché du voyage



SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

Place Bonaventure, Montréal
Du 9 au 12 novembre 1989

Pour la première fois au Québec
une exposition réunit
tous les intervenants
du tourisme et du voyage

- Plus de 60 pays représentés
- Plus d'une centaine de destinations: SOLEIL, EUROPE, AFRIQUE, ASIE/ORIENT, USA, CANADA, QUÉBEC, SPORTS/SANTÉ, CROISIÈRES ET VOYAGES D'AFFAIRES
- Des centaines de rabais et spéciaux offerts sur place par votre agent de voyages
- De l'animation permanente. Conférences, spectacles, défiles de mode, films, etc.

Venez voyager vos vacances
au Salon international Tourisme Voyages.
Pourquoi? Parce que vos vacances, c'est important!

Heures d'ouverture:

Jeu. 10 h à 19 h, vendredi et samedi 10 h à 22 h, dimanche 10 h à 21 h

Prix d'admission:

Général 6.50\$, étudiant et âge d'or 3\$, enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte 2\$
La billetterie ferme une heure avant la fermeture du Salon

Présenté par:



Une autre réalisation de:



La Presse



CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

À 11 650\$* POUR UNE PLYMOUTH SUNDANCE OU UNE DODGE SHADOW 90: LE CHOIX EST ÉVIDENT!



Seulement

11 650\$*! De plus, vous avez le choix
entre le climatiseur ou
la transmission automatique.

Plus

500\$ de remise en argent†

(offre pour un temps limité)

Plus

jusqu'à 975\$*** de rabais sur
les ensembles d'accessoires.

L'ensemble d'accessoires ACB

47 caractéristiques standard incluant
le moteur de 2,2 litres à injection
électronique.

- Plus
- Retroviseurs extérieurs jumelés, à commande intérieure.
 - Ensemble d'éclairage.
 - Console complète avec accoudoir.
 - Dégivreur électrique de lunette arrière.
 - Tapis avant et arrière.
 - Quatre haut-parleurs.
 - Sièges baquets avant en tissu, à dossiers bas inclinables et appuie-tête réglables.
 - Banquette arrière en tissu, à dossier rabattable.
 - Déclenchement du hayon à commande intérieure.

Économisez jusqu'à 425\$.

De plus, faites votre choix entre
le climatiseur ou la
transmission automatique.

L'ensemble d'accessoires «Allure Sport»

47 caractéristiques standard incluant
le moteur de 2,5 litres à injection
électronique.

- Plus
- Toit ouvrant.
 - Retroviseurs extérieurs jumelés, à commande intérieure.
 - Ensemble d'éclairage.
 - Console complète avec accoudoir.
 - Dégivreur électrique de lunette arrière.
 - Tapis avant et arrière.
 - Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs.
 - Sièges baquets avant en tissu, à dossiers bas inclinables et appuie-tête réglables.
 - Banquette arrière en tissu, à dossier rabattable.
 - Déclenchement du hayon à commande intérieure.

Économisez jusqu'à 644\$.

De plus, faites votre choix entre
le climatiseur ou la
transmission automatique.

L'ensemble d'accessoires ACC

47 caractéristiques standard incluant
le moteur de 2,5 litres à injection
électronique.

- Plus
- Retroviseurs extérieurs jumelés, à commande intérieure.
 - Ensemble d'éclairage.
 - Console complète avec accoudoir.
 - Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs.
 - Volant inclinable.
 - Régulateur de vitesse.
 - Dégivreur électrique de lunette arrière.
 - Tapis avant et arrière.
 - Glaces teintées (toutes les glaces).
 - Sièges baquets avant en tissu, à dossiers bas inclinables et appuie-tête réglables.
 - Banquette arrière en tissu de qualité supérieure, à dossiers rabattables 60/40.
 - Déclenchement du hayon à commande intérieure.
 - Bandes décoratives sur les flancs et le hayon.

Économisez jusqu'à 975\$.

De plus, faites votre choix entre
le climatiseur ou la
transmission automatique.

Jim Kenzie, *Toronto Star*: "... nous avons fait le calcul et, c'est évident, la Dodge Shadow (Plymouth Sundance) est la gagnante." D'après des tests routiers comparatifs entre la Pontiac Sunbird, la Ford Tempo et la Dodge Shadow (Plymouth Sundance) 89.

De tous les constructeurs automobiles nord-américains, c'est Chrysler qui recueille le plus haut taux de satisfaction de la clientèle et ce, depuis déjà trois ans**!



Garantie limitée
Détails chez le concessionnaire.

Nous vous mettons au défi de trouver une meilleure offre!
Personne ne bat Chrysler. Personne.

*Prix excluant le transport, les taxes et l'immatriculation. Le concessionnaire peut avoir à commander. La climatisation nécessite des glaces teintées à coût additionnel. Le concessionnaire peut vendre moins cher.
**J.D. Power & Associates 1989, étude de la satisfaction de la clientèle au regard de la qualité du produit et du service offert par les concessionnaires.
***Le choix du climatiseur ou de la transmission automatique est inclus dans le prix du modèle de base. Les autres rabais sur les options offertes sur les véhicules spécialement équipés d'ensembles d'accessoires sont basés sur le P.D.S.F. des options achetées séparément. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir ces véhicules spécialement équipés en stock pour livraison immédiate. Le concessionnaire peut avoir à commander.
†Les remises en argent sont offertes pour un temps limité. Les véhicules achetés et livrés doivent faire partie du stock du concessionnaire en date du 21 octobre 1989 et ce, jusqu'à la fin de ce programme tel qu'elle est déterminée par Chrysler Canada Ltée. Cette offre annule et remplace toutes les offres annoncées précédemment et ne peut être combinée à aucune autre offre précédente ou présentement en vigueur. Cette offre s'applique également aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.



Marché du travail: encore et toujours le modèle suédois

FRANÇOIS BERGER

■ Existe-il un «modèle suédois» dont le Québec pourrait s'inspirer pour faire face aux changements profonds qui sont commencés dans le marché du travail, où la main-d'œuvre doit être recyclée en fonction des nouvelles technologies et de la libéralisation des échanges commerciaux? Ce mythe «modèle suédois», évoqué dans pratiquement

tous les domaines depuis nombre d'années, a encore trouvé un écho au Québec cette semaine, quand des représentants du monde patronal et syndical de Suède sont venus rencontrer les 1600 participants au Forum pour l'emploi, cette rencontre nationale des leaders socio-économiques.

«Au Québec il n'existe pas cette attitude, cette mentalité qui fait, en Suède, que le patronat et les syndicats collaborent pleinement», de dire Mme Elmire Af

Geijerstam, présidente de la Fédération suédoise des employés de l'industrie, une grande centrale syndicale.

Consensus social

Cette collaboration est «l'un des facteurs qui expliquent le succès économique» de la Suède, a indiqué Mme Geijerstam en entrevue à La Presse. Le vis-à-vis patronal de la syndicaliste, M. Ake Thomasson, responsable de l'Association patronale de la métallurgie suédoise, abonde dans le même sens: «Le consensus social est au cœur de la réussite suédoise».

Pendant que le Québec, en pleine période de croissance économique, souffre encore d'un taux de chômage qui oscille entre 9 et 10 p. cent, la Suède confine au plein emploi avec un taux de chômage de seulement 1,5 p. cent (en septembre dernier).

La faiblesse du chômage en Suède est d'autant plus remarquable que 85 p. cent des femmes sont présentes sur le marché du travail, qui compte des effectifs totaux de 4,4 millions de travailleurs.

La collaboration patronale-syndicale en Suède a permis au pays de faire face aux changements économiques et technologiques en facilitant principalement le processus d'adaptation et de recyclage de la main-d'œuvre.

Formation

Les programmes de formation de la main-d'œuvre, dont le Québec a grand besoin actuellement, sont préparés et mis en œuvre conjointement par tous les secteurs de la société en Suède. Il y existe des fonds de développe-



M. Ake Thomasson



Mme Elmire Af Geijerstam

PHOTOS PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

La polyvalence permet aux employés de se familiariser avec différents types de travaux, tandis que la formation continue en entreprise leur garantit une vision ouverte de l'avenir, poursuit M. Thomasson en précisant que l'employé suédois peut élaborer un «profil de carrière» au même titre qu'un cadre.

La robotisation

La robotisation poussée de l'industrie suédoise (la Suède compte le plus grand nombre de robots par poste de travail, au monde) n'a pas provoqué le chômage comme en témoigne le nombre restreint de sans-emplois, mais au contraire le pays est aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre qu'il doit en partie importer (de Norvège, Finlande et Danemark, mais aussi du tiers monde). Dans ce contexte, la formation permanente de la main-d'œuvre est une condition de survie des entreprises, d'autant plus que les technologies évoluent rapidement et exigent le recyclage à répétition.

S'il y a un «modèle suédois», il ne faut pas sous-estimer les problèmes de relations de travail qui existent bel et bien en Suède. «Il y a des grèves, parfois dures», souligne M. Thomasson. Mme Geijerstam note de son côté que la démotivation est grande dans le secteur public suédois (fonction publique, hôpitaux, enseignement) où ce sont les salaires jugés trop bas qui font problème.

Il y a encore, dans la Suède social-démocrate, la «question des femmes». Ces dernières occupent la majorité des emplois à temps partiel (de 40 à 45 p. cent de l'emploi total), dit encore la syndicaliste.

RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME

Un centre de recherche sur le traitement de l'alcoolisme affilié à l'université McGill offre un traitement expérimental à titre externe, durant quatre (4) semaines, et n'impliquant pas de médicament, à des hommes de 25 à 60 ans, en bonne santé physique et mentale abusant de l'alcool au moins 4 jours par semaine.

Votre demande sera traitée confidentiellement.

Pour renseignements, téléphonez à l'infirmière assistante de recherche au:

(514) 766-4259 du lundi au vendredi
ENTRE 9 h00 et 16 heures

POUR 2 SEMAINES SEULEMENT

Fêtez avec nous notre

97^e Anniversaire

HOMARD
ENTIER

repas complet
24⁹⁵\$

GRATUIT
1/2 douz. d'huîtres
compliments de la maison
Pour accompagner votre repas



Des jardins
1175, rue MACKAY
Rés.: 866-9741
METRO GUY

JUSQU'AU 12 NOVEMBRE

J'AI TOUJOURS RÊVÉ...

"J'ai toujours voulu jouer
au golf le samedi..."



LES CASCADES ST-LAURENT est un projet de prestige conçu pour vous qui avez le souci d'une qualité de vie supérieure et d'un environnement unique. À 10 minutes du centre-ville trépidant de Montréal, votre condo se distingue par sa situation privilégiée ainsi que par son atmosphère de quiétude et ce à des prix concurrentiels.

IMMEUBLE À L'ARCHITECTURE CLASSIQUE ET RAFFINÉE :

- Structure en béton
- Insonorisation de qualité supérieure
- Certains condos sur deux niveaux style maisonnette
- Plusieurs modèles de 2, 3 ou 4 chambres à coucher
- Bains tourbillons, vastes terrasses
- Contrôle individuel du chauffage
- Piscine 4 saisons
- Salle d'exercice
- Salle de réception privée et système de sécurité, etc.

CONDOS

LES CASCADES
ST-LAURENT

- AIR CLIMATISÉ CENTRAL
- TAPIS MUR À MUR
- PISCINE INTÉRIEURE
- FINITION DE LUXE
- ET BEAUCOUP PLUS...



OCCUPATION PRÉVUE POUR
MAI '90-Phase I
JUIN '90-Phase II

Venez visiter notre appartement-témoign
situé en face de Place Vein sur le
boulevard Cascadish à ville St-Laurent

TELEPHONE: 334-9898

OÙ LES RÊVES DEVIENNENT RÉALITÉS!

Le plus grand solde du
genre que Montréal ait jamais vu!

Articles-cadeaux
Royal Crown Derby



Épargnez 50%

Coutellerie Royal Crown Derby

Épargnez jusqu'à 50%

TOUTES LES FIGURINES

Hummel
Royal
Doulton
Lladro
Coalport



Épargnez jusqu'à 50%

CRISTAL PRESTIGE

De:
L'Irlande
France
Grande-Bretagne
Suède
Tchécoslovaquie
Allemagne



Économisez jusqu'à 50%

ROYAL WORCESTER

EVESHAM
GOLD
VALE MICRO-
ONDES



ÉCONOMISEZ

40%

sur tous les
articles et
accessoires
qui vont du
four à la table

CHAMBRE ET BAIN

Draps de bain
Cannon
Valeur jusqu'à 60\$
Solde 19⁹⁵\$



DOUILLETES DAN RIVER

JumEAU 39⁹⁵ Grand 49⁹⁵ Très grand 59⁹⁵

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE

JumEAU 29⁹⁵
Double 39⁹⁵
Grand 49⁹⁵
Très grand 59⁹⁵



COUTELLERIE MUSICALE



Couvert
à compter de
9⁹⁵ ch.

Également
pièces de
réassortiment
Chromolit
valant
10 \$ ch.

Maintenant
3 pour 2\$

SERVICE DE VAISSELLE

Importé de Chine
5\$
le couvert

CRISTAL
SUR PIED
Nous liquidons de
nombreux modèles.

Rosenthal
Economisez jusqu'à 50%

Stuart
Economisez jusqu'à 60%

Baccarat
Economisez jusqu'à 50%

Waterford
Economisez jusqu'à 50%

Moser
Economisez jusqu'à 60%

Kosta Doda
Economisez jusqu'à 60%

Royal Doulton
Economisez jusqu'à 40%

Caplan-Duval
Solde
DE FIN DE BAIL

À NOTRE MAGASIN DE CÔTE-DES-NEIGES

Notre bail expire en janvier 1990 après 20 ans d'activités à la Plaza Côte-des-Neiges. Nous devons procéder à la liquidation des meilleures marchandises totalisant des millions de dollars afin de faciliter notre déménagement. Nous liquidons vaisselle, cristal, coutellerie, figurines, articles-cadeaux Royal Crown Derby et bien d'autres encore à prix jamais vus à Montréal. Dépêchez-vous, le choix sera plus grand.

ÉPARGNEZ

JUSQU'À

80%

NORITAKE

Bouquet Rouge
Service 5 pièces
Valeur 35 \$
Maintenant
1250\$

BATTERIE REVERE

7 PIÈCES
Dessous cuivre
Seulement 99⁹⁵\$

VERRES À VIN
SAN MARCO
Importés d'Allemagne
de l'Ouest

1\$
LE VERRE

COUTELLERIE

Poignée plastique
Offerte en 6 couleurs
5\$ le couvert

JOHNSON BROS.
QUADRA
1800
ÉCONOMISEZ
60%

COUVERT 5 PIÈCES

FITZ & FLOYD
Harlow
205\$ 82\$

Starburst
285\$ 114\$

Pavillon noir
120\$ 48\$

Montmartre noir
160\$ 64\$

DANSK
Economisez jusqu'à 80%

DENBY
Economisez jusqu'à 80%

ARZBERG
SWINGLINE
Economisez jusqu'à 60%

LIBERTY
Economisez jusqu'à 60%

et plus

FAÏENCE ANGLAISE

Royal Doulton
Économisez
60%
sur toute la
marchandise
en stock

BOUILLIERE
REVERE
Seulement 19⁹⁵\$

JOHNSON BROS.
QUADRA
1800
ÉCONOMISEZ
60%

VAISSELLE

Wedgwood
Serenity
Épargnez 70%

Rosedale
Épargnez 50%

April Flowers
Épargnez 50%

Silver Ermine
Épargnez 50%

Réflexion
Épargnez 50%

Coalport
Riviera
Épargnez 60%

Copely
Épargnez 60%

Blue Wheat
Épargnez 60%

Thomas
Family grey
Épargnez 50%

Family blue
Épargnez 50%

Classic Rose
Mont Biju Belvedere
Épargnez 50%

Romance Bordeaux
Épargnez 50%

Maria Blue Bouquet
Épargnez 50%

Aynsley
Peony
Épargnez 70%

et beaucoup, beaucoup d'autres.



ARTICLES PLAQUÉ ARGENT

Grand plateau
ovale
19⁹⁵\$

Gobelet plaqué
argent
3⁹⁵\$

Cocotte 2
pintes
39⁹⁵\$

Cocotte
oblongue
à couvercle
29⁹⁵\$

Panier à
bouteille
9⁹⁵\$

Seulement au magasin Côte-des-Neiges

Argent sterling

Nous liquidons de nombreux modèles.
Venez magasiner et profitez des meilleurs prix.

Service à fromage
en porcelaine
7 pièces
14⁹⁵\$

Bol Cherry blossom
3⁹⁵\$

Meissen Rose
Assiette à biscuits sur
pied
9⁹⁵\$

Bourrier 2 pièces
en verre
99¢

Verres à whisky en
cristal de plomb 24%
Ensemble 5 pièces
14⁹⁵\$

Tous les accessoires en
cristal ASTRID
7⁹⁵\$

ASSIETTE DÉCORATIVE
Royal Doulton
Valeur jusqu'à 115 \$
Maintenant
39⁹⁵\$

Aussi
assiette décorative
de Noël et de la Saint-Valentin
Valeur 85 \$
Maintenant
9⁹⁵\$

Caplan-Duval

Ce solde se déroule au magasin Plaza
Côte-des-Neiges. Magasinez sur place.

Un médecin s'inquiète de la « loi du silence » au sujet des BPC à St-Basile

FRANÇOIS FOREST

■ Presque 15 mois après l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-Le-Grand, la « loi du silence » qui prévaut toujours dans la petite municipalité n'est pas sans laisser perplexe le médecin qui a procédé à l'évaluation médicale de masse des travailleurs et de la population affectée.

Dans une entrevue réalisée au cours du colloque de l'Association des médecins de santé du travail, Stéphane Groulx, médecin-conseil au DSC de l'hôpital Charles-Lemoyne, s'est dit étonné, hier, que le souvenir du 23 août 1988 n'ait pas été souligné d'une façon ou d'une autre par la population de la région.

« J'ai bien reçu des journalistes pendant deux semaines pour rappeler les incidents de cette nuit-là, mais depuis plus d'un an, aucune question sur l'incendie ou ses conséquences n'a été soulevée à l'hôtel de ville par les conseillers municipaux, aucune lettre n'a été adressée au maire, aucune prise de position des comités de citoyens n'a fait l'objet d'un débat. J'y vois là des problèmes refoulés, des émotions non exprimées encore. »

Le docteur Groulx estime que le « syndrome de Saint-Basile » ou la « loi du silence » qui semble régner dans ce coin de la Montérégie est d'autant plus curieuse que 80 p. cent des conteneurs de BPC sont toujours sur place et qu'un accident chimique comme celui-là, « le plus important à s'être produit à travers le monde », dit-il, n'est pas sans avoir laissé des traces psycho-sociales importantes.

« On ne vit pas une évacuation de la sorte, une anxiété de retour au travail, une évaluation médicale de toute une population sans qu'il y ait des séquelles (psychologiques) quelque part. » Le médecin pense ici à des problèmes que pourraient notamment développer les jeunes enfants: « Nous n'avons pas pu mesurer l'impact psychologique à long terme. Il est certain qu'un stress est encore présent, bien que pour la majorité des gens, tout semble revenu à la normale. »

Le docteur Groulx a présenté hier à ses confrères en médecine du travail un bilan de « l'évaluation et de la surveillance médicales » qui ont suivi l'incendie de Saint-Basile, bilan qu'il résume ainsi: « À première vue, plus d'un an après, je ne crois pas que la population touchée ait besoin d'un suivi médical supplémentaire qui nécessiterait une intervention de santé publique. Nous n'avons pas noté de différences dans le dosage des BPC entre les groupes exposés (pompiers, policiers, travailleurs) et ceux non-exposés. »

À compter du quatrième jour suivant le début de l'incendie, la Clinique « BPC » de Charles-Lemoyne, a ouvert 5669 dossiers, comprenant les 3548 résidents de la zone évacuée, 1450 autres personnes vivant sous le « panache » de l'incendie et 649 travailleurs ayant oeuvré à proximité des lieux.

Or, les conclusions démontrent que si 39,4 p. cent des personnes examinées présentaient des irritations de la gorge, des yeux (23 p. cent), de la peau (15 p. cent), des

maux de tête (24 p. cent) et des nausées (neuf p. cent), personne ne présentait de signes d'une exposition aux BPC ou à leurs composés, dioxines et furannes.

Par ailleurs, aucun résultat de BPC sanguin supérieur au seuil de

détection de cinq mg/l ne fut rapporté dans un échantillon de 120 sujets, même chez les plus exposés.

Cela dit, le médecin affirme que l'on devrait produire des rapports-synthèses sur l'agriculture

et l'environnement pour voir de quelle façon le dosage de BPC a pu attaquer, par exemple, le sol. « On ne sait pas, dit-il, combien de personnes ont pu absorber des milliardièmes de grammes de chlore et quelles peuvent en être

les conséquences à long terme. »

L'intervention de l'équipe de 80 médecins et autant d'infirmières qui dirigeait le docteur Groulx, a fait l'objet d'une présentation remarquée récemment lors d'un colloque sur les acci-

dents chimiques en Suède. Le médecin a dû expliquer comment il a fallu s'organiser pour analyser 100 patients à l'heure, presque 6000 en un mois sous des pressions politiques et médiatiques « épouvantables », a-t-il dit.

Invitation Spéciale

AUX GENS ACTIFS DU 3^e ÂGE
NOUS VOUS ATTENDONS!

PORTES OUVERTES
sam. et dim., 18-19 nov.

M ANOIR STEGER

Venez visiter nos studios et appartements 1 ou 2 chambres

- Dîner et souper servis dans la salle à manger
- Stationnement intérieur
- Service d'entretien, de literie et serviettes
- Téléphone (1) Bell
- CF Câble T.V.
- Système d'alarme/sécurité 24h
- Service d'infirmerie 24h
- Salle de lavage à tous les étages.

Heures de location:
Lun. au ven. 9 h à 17 h
Sam. et dim. 12 h à 17 h

339-5457

2450, boul. Thimens, Saint-Laurent (2 rues à l'est de Cavendish)

CHEZ NOUS, PAS D'EXTRA: TOUT EST COMPRIS DANS LE PRIX DU LOYER

- Piscine extérieure
- Salle d'exercice - saunas et jacuzzis
- Stationnement pour invités
- Salle d'activités avec tables à cartes et écran géant
- Bibliothèque
- Chapelle
- Atelier de bricolage
- Service d'autobus privé
- Services bancaires et de voyages
- Salon de coiffure — Hommes et femmes (non inclus).

SONY
La technologie à son meilleur

TELEVISEUR TRINITRON
GARANTIE DE 3 ANS
PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE

KV2063
20" PORTATIF Microblack Trinitron
• Télécommande
• Affichage à l'écran
• 181 canaux
50\$

KV27TS20
28" TRINITRON Moniteur Stéréo
• Télécommande programmable
• Entrées / Sorties audio / vidéo
• Affichage à l'écran
150\$

KV20TS30
21" PORTATIF Microblack Trinitron
• Convertisseur
• Affichage à l'écran
• Télécommande
50\$

KV32XBR10
34" TRINITRON Son ambiophonique Récepteur Moniteur
XBR SRS (®)
• Télécommande programmable
• Entrées / Sorties audio / vidéo
• Affichage à l'écran
100\$

AUDIOIRONIC
368, rue Sainte-Catherine (près de la rue Bleury) 861-5451/5452

Environnement: les gens de Québec sont sceptiques

Presse Canadienne QUÉBEC

■ Les audiences publiques menées hier à Québec par la Commission d'enquête Charbonneau ont permis d'apprendre qu'une entreprise de récupération de plomb nouvellement implantée dans la région de Québec violait les normes gouvernementales en matière de déchets dangereux.

La centaine de citoyens présents ont également été informés que les analyses visant à dépister les taux de présence de pesticides dans les puits artésiens situés à proximité d'une entreprise de culture de pommes de terre étaient faits par la compagnie qui vend les pesticides.

En fait, les multiples problèmes soulevés mettaient en lumière un niveau élevé de scepticisme dans la population quant à la volonté du ministère de l'Environnement d'intervenir efficacement et avec célérité pour appliquer les règlements relatifs à l'environnement.

L'existence d'une entreprise de récupération dérogeant aux règles a été révélée à l'occasion d'une question d'un citoyen qui voulait savoir s'il existait une entreprise de récupération de plomb contenu dans les batteries.

L'entreprise en question est située à Saint-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière a indiqué le directeur régional de l'Environnement, Michel Gauvin.

« Cette usine n'opère pas convenablement et une étude est en cours », a-t-il dit.

Un simple citoyen a lancé: « Pas de pitié pour les pollueurs ».

Le président de la Commission, Yvon Charbonneau, a souligné avoir souvent entendu le commentaire voulant que le Règlement québécois sur les déchets dangereux étaient considérés comme « très rigoureux » par des observateurs ontariens et américains.

LIQUIDATION de FOURRURES

INCLUANT FOURRURES PROVENANT DE DEUX FABRICANTS DE FOURRURES EN FAILLITE

UNE OCCASION JAMAIS VUE • FOURRURES DE LUXE • MODÈLES COUTURIER • CONFECTION SOIGNÉE • QUALITÉ INCROYABLE, À DES PRIX DE LIQUIDATION, DONT CERTAINS MOINS CHERS QUE LE PRIX DE GROS

AU SERVICE DE NOTRE CLIENTÈLE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

2 JOURS SEULEMENT

LE VENDREDI 10 NOVEMBRE, DE 12 H À 21 H.
LE SAMEDI 11 NOVEMBRE, DE 10 H À 17 H.

- Manteau de zibeline du Canada — Un seulement **15 999\$**
- Manteaux de vison d'élevage du Canada, femelle, peaux allongées **3 299\$**
- Manteaux de vison d'élevage du Canada, peaux allongées **2 899\$**
- Manteaux de vison d'élevage du Canada **1 299\$**
- Manteaux de castor à poils longs. (Teinté) **1 199\$**
- Manteaux de coyote **1 299\$**
- Jaquettes de renard argenté **1 899\$**
- Manteaux de chat sauvage naturel, peaux allongées **1 699\$**
- Manteaux de renard argenté **2 499\$**
- Manteaux de rat musqué (Teinté) **999\$**
- Manteaux de renard indigo et autres **1 999\$**
- Vestes de coyote **499\$**
- Manteaux de lynx du Canada véritable **6 499\$**
- Manteau ¾ de castor (Teinté) **999\$**
- Manteau ¾ de chat sauvage **999\$**
- Vestes de castor rasé (Teinté) **499\$**
- Vestes de wallaby australien (Teinté) **299\$**
- Bandeaux et boas en renard, vison, chat sauvage et autres Bandeaux **49\$ et 29\$**
- Boas **39\$**

UNE SEULE ADRESSE

L'HÔTEL DE LA MONTAGNE
1430, RUE DE LA MONTAGNE (entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve)

FOURRURES POUR HOMMES

Les mots nous manquent pour décrire cette collection. Nous pourrions dire sans hésiter que ce sont des manteaux que l'on trouve habituellement dans les plus belles boutiques. Voilà l'occasion rêvée de vous gâter et de faire un bel investissement. Nous avons un beau choix de tailles et de modèles.

Manteaux de loutre du Canada
Manteaux de castor du Canada
Manteaux de coyote
Manteaux de chat sauvage, à compter de **1 699\$**

Jaquettes de cuir véritable, à compter de **299\$**
Jaquettes de fourrure unisexes
Renard, castor, vison, chat sauvage, à compter de **699\$**

Manteaux de vison du Canada **3 299\$**

MANTEAUX DOUBLÉS DE FOURRURE

À PRIX INCROYABLES!

Soyez bien au chaud et à bon compte dans un manteau de popeline doublé de fourrure.

- Manteaux doublés de fourrure (Teinté) **299\$**
- Manteaux doublés d'opossum (Teinté) **499\$**
- Manteaux doublés d'opossum, avec col en fourrure, qui sauront attirer l'attention **699\$**

CHAPEAUX DE FOURRURE

Des centaines de chapeaux pour hommes et femmes, en vison, castor, renard, chat sauvage, à compter de **79\$**

BISSELL & BISSELL LTÉE — Liquidateur LIQUIDATION de FOURRURES



ENSEIGNANTS • ENSEIGNANTES

ATELIER POUR LES ENSEIGNANTS

La Presse / Éducation vous invite à participer à un atelier sur l'utilisation de *La Presse* en classe portant sur:

LE DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS INTELLECTUELLES.

DATE: Le jeudi 16 novembre 1989

CLIENTÈLE INVITÉE: 2^e cycle du primaire et 1^{er} cycle du secondaire

ENDROIT: La Presse Ltée
40, rue Saint-Antoine
Montréal (Québec)

DURÉE: de 19 h à 21 h 30

COÛT: 12\$. Ce montant inclut un goûter, la remise de documents pertinents ainsi que 30 exemplaires de *La Presse* qui seront livrés à votre lieu d'enseignement.

Le nombre de participants étant limité à 40, prière de vous inscrire le plus tôt possible en téléphonant au

285-6960

Date limite: le 13 novembre 1989



La barmaid a été rouée de coups et étranglée

PIERRE BELEMARE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

■ Murielle Lussier, 36 ans, dont le corps nu a été trouvé, le 5 octobre, dans l'étang de la carrière désaffectée de Noyan, près de La-Grange, est morte par strangulation après avoir subi plusieurs coups, provoquant notamment une hémorragie interne abdominale qui a accéléré le décès.

C'est la conclusion du rapport d'autopsie que le pathologiste André Bourgault a déposé hier devant la juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec à Saint-Jean-sur-Richelieu, où s'est ouverte l'enquête préliminaire de Marcel Evrard, 35 ans, accusé de meurtre au premier degré.

Barmaid dans un hôtel de Napierville, la victime montrait un taux d'alcool de 350 milligrammes par 100 millilitres de sang — ce qui est plus de quatre fois la limite légale — et, selon le pathologiste, ce drame n'est relié à aucune agression sexuelle.

Le docteur Bourgault a cependant décelé plusieurs ecchymoses et égratignures sur plusieurs parties du corps de la victime, notamment au visage, et il a remarqué la présence de cicatrices au nez et à l'abdomen.

L'accusé a été appréhendé dans un restaurant de Noyan, son village natal, le lendemain de la découverte du cadavre, qui flottait à environ deux mètres de la rive.

ÉPARGNEZ
30\$

LE PALETOT 3/4

SAUVÉ vous offre le toujours populaire et pratique paletot 3/4 avec un rabais formidable de 30,00\$! En poly-coton. Marine, gris. P. à TG.

PRIX COURANT 100,00\$
SOLDE

69,99\$

PANTALON habillé, 100% laine.
P.C. 65,00\$ SOLDE 44,99\$

CHEMISE SPORT, manches longues.
P.C. 65,00\$ SOLDE 27,99\$

FOULARDS 100% acrylique.
P.C. 14,00\$ SOLDE 11,99\$

GANTS 100% cuir. Noir. P. à TG.
P.C. jusqu'à 43,00\$ SOLDE 32,99\$

Retouches moyennant léger supplément pour les vêtements en solde.

Carrefour Angrignon 365-1070
Galerie d'Anjou 351-6810
Carrefour Laval 681-9213
Centre Laval 688-6292
Complexe Desjardins 281-1611
Place Ville-Marie 861-3990
Plaza St-Hubert 655-51 Hubert* 273-6392
* Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, sur Châteaubriand



SAUVÉ
TOUT POUR LUI, À BON PRIX.

C.M.
MICHAUD
EN
FAILLITE!

VOYEZ LA PLUS GRANDE
VENTE DE LIQUIDATION DE
FAILLITE DE L'HISTOIRE DE
LA BIJOUTERIE AU QUÉBEC

Un inventaire de
6 MILLIONS
À LIQUIDER À TOUT PRIX!

La plus grande collection de jongs et d'alliances

	valeur réelle	prix C.M. Michaud	prix de liquidation
Alliances	2400\$	1600\$	1120\$
Jonc homme	900\$	600\$	420\$
Bague à diamant	5100\$	3400\$	2380\$
Alliances	980\$	650\$	325\$
Alliances	2750\$	1900\$	950\$
Alliances	675\$	450\$	225\$



UNE SEULE ADRESSE
937 rue Bélanger
Montréal

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CINÉ
MAGOT

À TÉLÉVISION QUATRE SAISONS

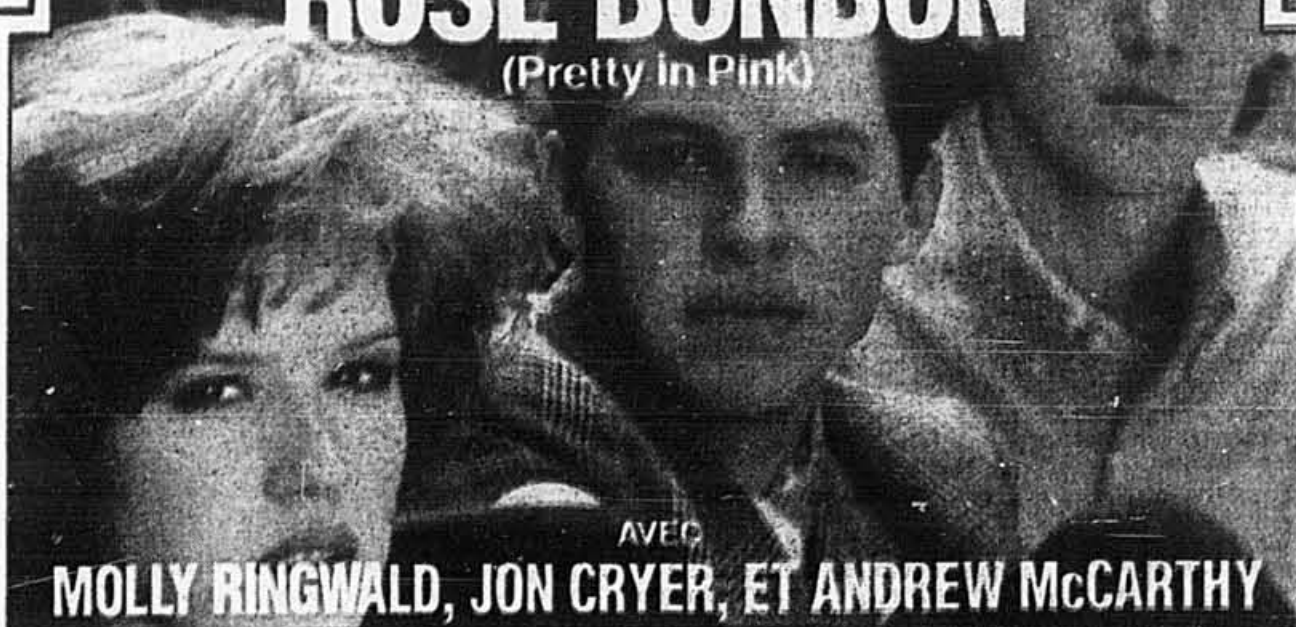
SUPER 35
CÂBLE 5



Télévision
Quatre Saisons

À L'AFFICHE CE SOIR
À
21 HEURES

ROSE BONBON
(Pretty in Pink)



PLUS DE 100 000\$ EN PRIX À GAGNER!

16 VOYAGES*

(valeur approx. de 4 000\$/ch.)
pour deux en Floride
au Parc d'attractions des
Studios Disney/MGM
(départ le 31 janvier 1990)

PARTICIPEZ!

Regardez le cinéma ce soir à Télévision Quatre Saisons. Pendant le film, notre animateur vous posera trois questions. Notez correctement les trois réponses et appelez-nous dès la fin du film et ce, jusqu'à 9 h le lendemain matin au 1-900-750-2323 (50¢ de frais d'appel). Si votre appel est sélectionné au hasard par notre ordinateur, vous serez alors éligible au tirage. Pour connaître les détails de ce concours, regardez Ciné-Magot ce soir à Télévision Quatre Saisons.

16 CAMÉSCOPES*

(valeur approx. de 1 600\$/ch.)

16 MAGNETOSCOPES*

(valeur approx. de 500\$/ch.)

SPEC
ELECTRONIQUE



SONY.



* À chaque émission de Ciné-Magot, vous courrez la chance de gagner soit: un voyage, une caméscope, un magnétoscope ou un des nombreux autres prix.



STUDIOS
PARC D'ATTRACTIONS

Règlement disponible à
Télévision Quatre Saisons de
votre région. Concours ouvert
aux 18 ans et plus.